

# COLLOQUE

# Loango

HISTOIRE ET HÉRITAGES  
*édition 2019*

# LES ACTES

INSTITUT  
FRANÇAIS  
DU CONGO À POINTE-NOIRE

ORGANISATION

# INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO À POINTE-NOIRE

LE COLLOQUE BÉNÉFICIE DU PARTENARIAT DE



AVEC LE SOUTIEN

DU SERVICE DE COOPÉRATION ET D'ACTION CULTURELLE DE L'AMBASSADE DE FRANCE EN  
RÉPUBLIQUE DU CONGO  
DE L'UNESCO - BUREAU DE BRAZZAVILLE

L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO À POINTE-NOIRE EST SOUTENU PAR :



CONGO TERMINAL  
POINTE-NOIRE

CONGOREP



AIRFRANCE

Allianz

SOCOTRANS

SOCIÉTÉ CONGOLAISE DE TRANSPORTS

UNICONGO

MAO

BRASCO

DIGILOGIE



# INSTITUT FRANÇAIS

DU CONGO À POINTE-NOIRE

Le Colloque Loango s'est tenu les 2, 3 et 4 mai 2019 à Pointe-Noire, en République du Congo, ville située à vingt kilomètres de Loango, site majeur de déportation d'esclaves. L'histoire de cette région s'est hélas écrite sur les pages particulièrement sombres de la déportation d'esclaves et du commerce triangulaire, puis sur celles de la colonisation et des sociétés postesclavagistes.

L'ambition de ce colloque était de susciter une réflexion contemporaine à partir des connaissances sur les traites, la colonisation et les sociétés post-esclavage, éclairée par les travaux de spécialistes de ces domaines de recherche, et d'éviter autant les tabous que les lectures idéologiques à l'honnêteté douteuse.

A partir des héritages contemporains, matériels et immatériels, de cette construction historique, ce colloque a ouvert la voie à une réflexion sur l'actualité des débats suscités par la transmission des héritages culturels. Là encore, les approches scientifiques du sujet ont été les points d'appui à des échanges ouverts. En conclusion du colloque, ont été abordées les questions liées au tourisme culturel et mémoriel, en lien avec les perspectives de développement local.

Le Colloque Loango s'est déroulé autour de deux axes principaux :

## **HISTOIRE ET HERITAGES**

*2 & 3 Mai 2019 – Institut français du Congo à Pointe-Noire Salle Tchicaya U Tam'Si*

Les expertises croisées des intervenant-e-s ont permis de préciser les contours de l'Histoire, ses mécaniques sociales, culturelles et politiques, et d'en questionner les résonances contemporaines. Le site de Loango a vu partir plusieurs millions de personnes, ce qui en fait aujourd'hui un témoin majeur de cette douloureuse histoire, peu ou mal connue. Il s'agissait donc de le situer dans le contexte général de la déportation et de la colonisation, et d'en préciser le caractère particulier.

## **TOURISME CULTUREL, TOURISME MEMORIEL, DEVELOPPEMENT LOCAL**

*4 Mai 2019 - Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Métiers de Pointe-Noire Salle de réception*

Une meilleure divulgation de l'histoire de Loango et de Pointe-Noire, adossée à une valorisation des sites patrimoniaux, peut engendrer un développement économique local, dont il convient d'identifier les conditions nécessaires à son émergence.

# COLLOQUE Loango

## TABLE DES MATIÈRES

AVEC LE SOUTIEN  
DU SERVICE DE COOPÉRATION ET D'ACTION CULTURELLE DE L'AMBASSADE DE FRANCE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO  
DE L'UNESCO - BUREAU DE BRAZZAVILLE

EN PARTENARIAT AVEC



### HISTOIRE ET HERITAGES

- « LE RÔLE DE L'UNESCO DANS LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE »** 7  
*Communication du Dr Jean-Pierre Ilboudo*
- « QUINZE SIÈCLE DE TRAITE EN AFRIQUE. DE L'ESCLAVAGE AU TRAVAIL FORCÉ »** 12  
*Conférence de Catherine Coquery-Vidrovitch*
- « LA TRAITE ATLANTIQUE ET LES SOCIÉTÉS ESCLAVAGISTES AUX ANTILLES »** 18  
*Conférence de Myriam Cottias*
- Table-ronde « Loango et les routes de l'Esclave »*
- « LES CIVILISATIONS LOANGO CONFRONTÉES AU COMMERCE TRIANGULAIRE »** 28  
*Contribution de Frédéric Pambou*
- LA COMPAGNIE ROYALE D'AFRIQUE ET LES COMMERÇANTS NÉGRIERS ANGLAIS SUR LA BAIE DE LOANGO ENTRE 1650 ET 1838** 38  
*Contribution de Arsène Francoeur Nganga*
- « IMPACTS CONTEMPORAINS DE L'HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE ET DE LA COLONISATION »** 56  
*Table ronde en présence de : Catherine Coquery-Vidrovitch, Myriam Cottias, Frédéric Pambou, Arsène Francoeur Nganga.*  
*Modération : François Chignac*
- « IMPACTS CONTEMPORAINS DE L'HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE ET DE LA COLONISATION »** 58  
**CAS DU LOANGO**  
*Contribution complémentaire de Frédéric Pambou*
- ### QUELS HÉRITAGE ?
- « L'ART ROYAL D'ABOMEY : LES CHEMINS D'UN PATRIMOINE, DE LA TRAITE EUROPÉENNE À AUJOURD'HUI »** 61  
*Conférence de Gaëlle Beaujean*
- TABLE RONDE : « QUE RESTE-T-IL DE LOANGO ? ETAT DES LIEUX »** 69
- « ETAT DE LA DISSÉMINATION DU PATRIMOINE DES AFRICAINS DANS LE MONDE : LE CAS DES CAPTIFS EMBARQUÉS SUR LA BAIE DE LOANGO (OBJETS, MÉMOIRES ET RÉCITS) »** 72  
*Communication d'Arsène Francoeur Nganga*
- « PROJET SCIENTIFIQUE D'UN MUSÉE : L'EXEMPLE DU FUTUR MUSÉE D'ABOMEY »** 85  
*Contribution de Gaëlle Beaujean*

<b>«LE BUT ET LES OBJECTIFS DE LA FONDATION LEGS ET MÉMOIRE »</b>	<b>88</b>
<i>Contribution de François Luc Macosso</i>	

Table ronde « Un essor des musées à Pointe-Noire et dans le Kouilou »

<b>« MUSÉE CERCLE AFRICAIN »</b>	<b>92</b>
<i>Contribution de Samuel Mabanza</i>	

<b>« PROJETS EN COURS » CONTRIBUTION DE FRÉDÉRIC PAMBOU</b>	<b>98</b>
---	-----------

Table ronde « Un essor des musées à Pointe-Noire et dans le Kouilou »

## **TOURISME CULTUREL, TOURISME MEMORIEL, DEVELOPPEMENT LOCAL**

<b>MOTS DE BIENVENUE PAR DIDIER MAVOUENZELA</b>	<b>100</b>
---	------------

<b>« QUELLE VALORISATION DU PATRIMOINE CONGOLAIS ? »</b>	<b>102</b>
<i>Communication de Samuel Mabanza</i>	

« Loango, un potentiel de développement économique ? »  
Table ronde en présence de Paul Adam Dibouilou, François Luc Makosso  
Modération : Serge Bouiti Viaudo, consultant

<b>CONTRIBUTION DE FRANÇOIS-LUC MAKOSSO : LE CAS DU SITE DE BAS-KOUILOU</b>	<b>108</b>
---	------------

<b>TABLE-RONDE CONCLUSIVE</b>	
<i>en présence de Mesdames Cottias, Beaujean, Bidou, et Messieurs Bouiti-Viaudo, Pambou et Nganga.</i>	
<b>SYNTHÈSE</b>	<b>113</b>
<b>MOT DE SERGE BOUITI-VIAUDO</b>	<b>113</b>

<b>MOT DE CLÔTURE</b>	<b>115</b>
<i>Allocution de Madame Arlette Soudan-Nonault, Ministre du Tourisme et de l'Environnement.</i>	

## **ANNEXE**

<b>BIOGRAPHIES DES INTERVENANT.E.S</b>	<b>119</b>
--	------------

<b>PRÉSENTATION DES MODÉRATRICES ET MODÉRATEURS</b>	<b>124</b>
---	------------

## **SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES DE LA COMMUNICATION D'ARSÈNE FRANCOEUR NGANGA**

<b>« LA COMPAGNIE ROYALE D'AFRIQUE ET LES COMMERÇANTS NÉGRIERS ANGLAIS SUR LA BAIE DE LOANGO »</b>	<b>125</b>
--	------------

<b>II7-INVENTAIRE DU PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL KONGO/LOANGO DANS LES AMÉRIQUES ARSÈNE FRANCOEUR NGANGA</b>	<b>127</b>
--	------------

<b>« PRÉSENTATION DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES »</b>	<b>132</b>
---	------------

# COLLOQUE Loango

## HISTOIRE DES ESCLAVAGES & DE LA COLONISATION

« LE RÔLE DE L'UNESCO DANS LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE ».

Communication du Dr Jean-Pierre Ilboudo  
Chef du bureau de l'UNESCO à Kinshasa

### « LE RÔLE DE L'UNESCO DANS LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE »

Communication du Dr Jean-Pierre Ilboudo

C'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole devant les spécialistes de l'histoire de la traite négrière et de l'esclavage à l'occasion du Colloque de Loango sur « Histoire et héritages ».

Je me réjouis tout particulièrement du choix du thème de ce Colloque qui vient en droite ligne de la Décennie des personnes d'ascendance africaine (2013-2022), du Rapprochement des cultures et des 25 ans du lancement du projet international de l'UNESCO « La route de l'esclave ».



L'UNESCO a déjà organisé ici à Pointe-Noire deux ateliers sur le thème de la traite négrière et de l'esclavage dont le dernier en 2014 à l'occasion du 20ème anniversaire du projet « La route de l'esclave » dont certains participants sont ici aujourd'hui.

Ma communication porte sur « Le rôle de l'UNESCO dans la protection et la promotion de la mémoire de l'esclavage »

L'histoire de la traite négrière et de l'esclavage c'est d'abord l'histoire du silence : silence des pays esclavagistes, silence des descendants d'esclaves. Et c'est pour briser ce silence que l'UNESCO a lancé en 1994 à Ouidah au Bénin le projet international « La route de l'esclave » avec un double objectif, d'une part, mettre fin au silence en faisant connaître universellement la question de la traite négrière et de l'esclavage, ses causes profondes, ses modalités d'exécution par des travaux scientifiques et, d'autre part, mettre la lumière, de manière objective, sur ses conséquences, notamment les interactions entre tous les peuples concernés d'Europe, d'Afrique, des Amériques et des Caraïbes dans les domaines de la musique, la danse, la cuisine, la pharmacopée.

Il s'agit sur cette question essentielle du silence de répondre à l'interpellation du Prix Nobel de la Paix, Elie Wiesel selon laquelle le bourreau tue toujours deux fois, la deuxième fois par le silence.

L'histoire de la traite négrière et de l'esclavage, c'est également celle de la résistance permanente du début de la mise en place du commerce triangulaire jusqu'à l'abolition de l'esclavage. Mais la résistance, peut-être, la plus profonde, la plus radicale, a été la résistance culturelle. Un des facteurs de cette résistance a été l'inventivité des esclaves avec le créole pour pouvoir se comprendre, la capoeira pour faire passer des messages, le vodou et les religions afro-américaines comme expressions d'une résistance efficace contre la stratégie d'amnésie culturelle mise en œuvre par les maîtres d'esclaves. Ces religions qui ont servi d'espace privilégié pour la préparation de la plupart des révoltes d'esclaves constituent la mémoire vive de la traite négrière et de l'esclavage et à ce titre méritent d'être considérées comme un moment important dans l'histoire de la liberté pour l'humanité. L'insurrection générale de Saint-Domingue le 23 août 1791, fomentée dans le cadre d'une cérémonie du Vodou, en est l'illustration et a eu une influence considérable sur la chaîne des abolitions au XIXe siècle.

L'UNESCO a lancé le programme de tourisme de mémoire pour l'identification et l'inventaire des sites liés à la traite négrière et à l'esclavage et qui mérite dans le cas de l'Afrique Centrale d'être poursuivi tout comme la collecte des archives et de la tradition orale sur cette thématique.

Le projet de l'UNESCO « La route de l'esclave » a obtenu quelques résultats qui ne sont pas négligeables :

D'abord sur le plan international : une double reconnaissance : la reconnaissance par la communauté internationale à Durban en 2001 de la traite négrière et de l'esclavage comme crime contre l'humanité ; « La Conférence mondiale (contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance) salue les efforts de l'UNESCO dans le cadre du projet « La route de l'esclave » et l'invite à mettre à la disposition de la communauté internationale, le plus tôt possible, toutes les informations disponibles sur ce projet » (Paragraphe 21 de la Déclaration et Programme d'action de la Conférence de Durban)



- Sur le plan national, dans de nombreux pays en Europe, dans les Amériques, les Caraïbes et en l'Afrique, l'histoire de la traite négrière et de l'esclavage occupe désormais une plus grande place dans les enseignements et les manuels scolaires. Comment ne pas saluer les efforts et l'engagement de Madame Taubira que nous connaissons tous et qui a fait adopter par le parlement français une loi qui reconnaît l'esclavage et la traite négrière comme crimes contre l'humanité.

Cette loi a bien sûr une portée symbolique, celle de la condamnation morale. Elle a aussi pour ambition de sortir la traite négrière de l'oubli notamment dans les manuels scolaires. Le Parlement sénégalais a reconnu également la traite négrière et l'esclavage comme crimes contre l'humanité. De nombreux ouvrages ont été publiés par l'UNESCO sur le thème de la traite négrière.

A travers le Comité scientifique international mis en place par l'UNESCO tous les continents participent au projet « La route de l'esclave ». En Afrique, plusieurs Séminaires ont été organisés avec l'expertise et l'appui de l'UNESCO mais il reste encore beaucoup à faire notamment sur le tourisme de mémoire dont il sera question pendant ce Colloque : Les sites liés à cette tragédie sont nombreux dans notre région : Loango au Congo, Bimbia au Cameroun, Benguela en Angola.....mais ils sont méconnus et à l'abandon voire délabrés ou ont disparu.



Paradoxalement la place qu'occupe cette histoire qui est la nôtre dans l'enseignement n'est pas très grande même si je dois avouer que des efforts ont été faits mais ils sont beaucoup trop insuffisants. Il faut sans doute concevoir de nouveaux outils pédagogiques pour débarrasser les manuels des stéréotypes et de l'approche idéologique. Il existe aujourd'hui quelques ouvrages qui font école : « L'esclavage raconté à ma fille » de Taubira ou « Il fut un jour à Gorée » de Joseph Ndiaye, l'ancien Conservateur de la Maison des esclaves à Gorée au Sénégal.

A travers le projet « La route de l'esclave » l'UNESCO contribue également à la réflexion sur le processus identitaire, résultant de l'alchimie entre le génie d'un peuple et ce qu'il reçoit de l'extérieur, fût-ce par la violence. La traite négrière et l'esclavage ont généré des cultures métissées, enjeux de notre siècle :

le Jazz, le rap, le vaudou haïtien.....

Voilà quelques pistes qui peuvent faire l'objet d'un véritable partenariat entre le monde de la recherche que vous représentez ici et l'UNESCO qui a lancé le projet international « La route de l'esclave » il y a 25 ans.

Je voudrais vous assurer de la disponibilité de l'expertise et du soutien de l'UNESCO pour poursuivre la réflexion et surtout l'action sur le tourisme de mémoire et sur l'enseignement de l'histoire de la traite négrière et de l'esclavage pour continuer à briser le silence sur cette tragédie occultée et méconnue par nous-même. On ne parle pas suffisamment de nos Résistantes et Résistants et des guerres de capture.



Le devoir de mémoire est une mission qui nous incombe à tous car quand on traîne un passé sans le connaître, tout ce que l'on entreprend est hypothéqué.

L'UNESCO a fait adopter dans ce sens un certain nombre de journées commémoratives dont le 23 août, Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition, qui doit nous réjouir et être saluée puisqu'elle marque la fin d'un système révoltant aux yeux des hommes du XXI<sup>e</sup> siècle et de tous les temps. Elle permet également d'affirmer qu'un système d'exploitation de l'homme impliquant le déracinement, la déportation et l'asservissement des millions d'êtres humains : des hommes, des femmes, des enfants a existé, et que les victimes, les négriers, les propriétaires d'esclaves et les abolitionnistes ont des noms et des visages. Nous avons, face à cette tragédie qu'a connue l'humanité, un devoir de mémoire. Il ne faut surtout pas oublier ni effacer de la mémoire collective ce qui s'est passé. Il faut rester vigilant pour que cela ne se reproduise plus.

Permettez-moi de rappeler que c'est la Conférence générale de l'UNESCO en 1997 qui a proclamé le 23 août de chaque année Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition. Cette date a été choisie parce que c'est dans la nuit du 22 au 23 août 1791 qu'a commencé à Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti et République dominicaine) l'insurrection qui devait jouer un rôle déterminant dans l'abolition de la traite négrière transatlantique. C'est précisément de cette révolte qu'est née la Première République noire du monde : Haïti. Les esclaves n'ont donc pas toujours été passifs comme disent certains. La Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition vise à inscrire la tragédie de la traite négrière dans la mémoire de tous les peuples.

L'autre journée que je voudrais souligner, celle adoptée par les Nations Unies, c'est celle du 25 mars, Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage pendant laquelle dans de nombreux pays des activités d'information sont organisées dans les établissements scolaires à l'attention des jeunes.

Il faut donc profiter de ces commémorations et s'engager résolument pour mieux



faire connaître cette tragédie dans le sens de la promotion du dialogue entre les cultures. L'UNESCO appui, à l'occasion de ces commémorations des conférences débats, des expositions et des récitals de poésies et prestations de théâtre à caractère didactique.

Les vestiges de cette tragédie sont là. Je peux vous assurer que l'UNESCO, à travers le Bureau Régional Multisectoriel pour l'Afrique Centrale à Yaoundé, apportera son expertise et son appui dans le processus d'élaboration des dossiers d'inscription des sites liés à la traite négrière et à l'esclavage sur la Liste du Patrimoine mondial de l'humanité mais aussi à la définition des itinéraires et circuits touristiques pour faire découvrir et promouvoir/valoriser les lieux de mémoire.

La réhabilitation et la promotion des sites liés à la traite négrière et à l'esclavage s'inscrivent dans un contexte favorable marqué par trois développements majeurs :

- la centralité de la question de l'esclavage transatlantique et transsaharienne dans l'histoire et la mémoire longue de l'Afrique et de ses relations avec les autres peuples et régions du monde
- la responsabilité principale des Gouvernements Africains dans la réécriture et la réappropriation de leur histoire et enfin
- la mobilisation de la diaspora africaine sur cet enjeu historique et identitaire.

C'est précisément dans ce sens que les activités du projet de l'UNESCO ont amené le lancement avec l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) d'un programme conjoint de tourisme culturel sur la route de l'esclave, pour aider les pays concernés à identifier, restaurer et promouvoir tous les sites, bâtiments, lieux de mémoire et symboles physiques de la traite négrière et de l'esclavage en Afrique, en Europe, dans les Amériques, dans les Antilles et dans l'Océan indien.

Des rencontres ont été organisées avec les Ministres africains du tourisme en Angola, aux Seychelles, au Bénin....et, l'UNESCO avec ses moyens et la contribution de l'Italie et de la Norvège a par ailleurs engagé un processus de création de musées de l'esclavage dans les pays. Une exposition permanente en quatre versions a été conçue par l'UNESCO pour circuler à travers le monde et être enrichie.

Pour terminer, je voudrais lancer un appel à tous les chercheurs de notre région qui travaillent sur cette problématique de la traite négrière et de l'esclavage de se mettre en réseau pour mieux faire connaître leurs travaux et faire avancer les recherches et éviter ainsi des doublons et surtout participer avec plus d'efficacité aux grandes rencontres internationales.

C'est l'union qui fait la force.  
Je vous remercie !

# COLLOQUE

## Leango

### HISTOIRE DES ESCLAVAGES & DE LA COLONISATION

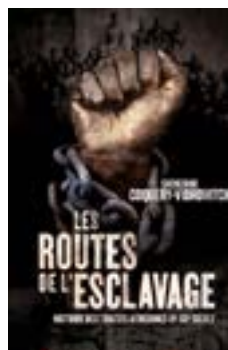
« QUINZE SIÈCLES DE TRAITES EN AFRIQUE - DE L'ESCLAVAGE AU TRAVAIL FORCÉ »

Conférence de Catherine Coquery-Vidrovitch

#### « QUINZE SIÈCLE DE TRAITE EN AFRIQUE. DE L'ESCLAVAGE AU TRAVAIL FORCÉ »

Conférence de Catherine Coquery-Vidrovitch

« Les routes de l'esclavage : histoire des traites africaines, XVe-XXe siècle », Paris, Albin Michel, 2018, 275 p.



Cet ouvrage, que j'ai écrit en marge des documentaires créés par la chaîne ARTE, constitue, à partir des travaux internationaux les plus à jour sur la question, une synthèse concernant l'histoire des traites des esclaves noirs destinés à quitter l'Afrique subsaharienne : aussi bien vers l'Afrique du nord et la Méditerranée que vers l'Atlantique, les Caraïbes et les Amériques, et aussi sur l'Océan Indien à partir de Zanzibar, du Mozambique et d'Afrique australe.

Il s'intéresse prioritairement aux modalités de départ des Africains de leur continent et aux diasporas esclaves, surtout américaines au sens large (des Caraïbes au Brésil et aux États-Unis). Il examine aussi l'esclavage africain interne au continent ; quant aux processus d'esclavisation propres aux États-Unis du XIXe siècle, sur lesquels les travaux et la filmographie abondent, ils continuent de marquer durement l'histoire, tout en ne constituant – aussi bien en nombre qu'en durée – qu'une fraction de l'histoire des traites africaines.

Insister sur le Brésil et les Caraïbes a paru plus nouveau.

L'ouvrage procède de façon principalement chronologique, après avoir défini autant que faire se peut ce qu'est un esclave – ce qui a existé dans toutes les sociétés jusque dans une période assez récente –.

Pendant longtemps, l'esclave n'a pas été défini par sa couleur. Chez les Grecs anciens, pouvait être mis en esclavage tout « barbare », c'est à dire tout homme non Grec, synonyme de non civilisé. À cette époque, la plupart des esclaves étaient des blancs, venus des grandes steppes du nord de l'Europe (esclave vient du mot slave, originaire de Slavonie).

De même, chez les Arabo-Musulmans, tout païen, c'est à dire non musulman quel

que soit son aspect physique (équivalent du non civilisé des Grecs) pouvait être mis en esclavage : à noter que la solution inverse fut adoptée en Occident, puisque le code noir édicté par Louis XIV (1685) stipule au contraire que tous les esclaves doivent être « baptisés et instruits dans la religion catholique ».

À cette époque la notion de « culture inférieure » va être définitivement remplacée par celle de la couleur noire : tout esclave ne peut être que noir, et donc tout noir n'est bon qu'à être esclave. Cette notion est une invention du monde occidental atlantique. Cela marque la genèse du racisme anti-noir.

Pourtant, la Bible comme le Coran n'ont rien contre les Noirs (où le premier muezzin de Mohamed était noir) ; le racisme de couleur apparaît assez tard dans l'histoire. Ce fut une idée introduite par un exégète grec (chrétien) du 3<sup>e</sup> siècle après JC, reprise par un érudit arabe du IX<sup>e</sup> siècle. L'histoire fut transcrite par des théologiens chrétiens au XVI<sup>e</sup> siècle et confirmée au XVIII<sup>e</sup>. Cette fiction pénétra surtout au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans le monde catholique sous le nom de « mythe de Cham » : il s'agit de l'interprétation libre d'un récit biblique, qui raconte l'ivresse de Noé et sa fureur d'apprendre que son dernier fils s'en était irrespectueusement moqué : il le maudit dans sa descendance. Ce sont des exégètes tardifs qui en ont déduit que sa descendance était devenue noire.

C'est que dès le VIII<sup>e</sup> des esclaves noirs remontés par le Sahara avaient fait leur apparition en nombre sur les pourtours de la Méditerranée.

Est donc abordée la spécificité de l'esclavage africain noir, la façon dont on peut en écrire l'histoire à partir de l'Afrique, et quelles en sont, depuis l'origine, les sources principales.

Celles-ci sont multiples : sources de langue arabe dès le IX<sup>e</sup> siècle, en adjami (ou langues locales transcrites en caractères arabes), chroniques africaines anciennes transcrites en arabe par des érudits locaux dès le XVI<sup>e</sup> siècle, puis langues occidentales : portugais, néerlandais, français, anglais, espagnol, danois, afrikaan... aussi utilisées par des érudits africains dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Et, naturellement, ressources immenses encore insuffisamment explorées des sources familiales orales transmises de génération en génération. Sont ensuite passées en revue les différentes étapes du cas particulièrement douloureux et durable de l'esclavage africain noir : celui-ci est attesté avant l'islam bien que les sources soient déficientes pour cette époque lointaine.



La traite (ou commerce) des esclaves devient mieux connue au temps de la domination arabe en Afrique subsaharienne, dès la fin du VII<sup>e</sup> siècle, époque où traite transsaharienne et traite interne allaient de pair. Dès lors commence à apparaître le dénigrement de couleur, la traite transsaharienne arabo-berbère cumulant

l'argument phénotypique avec l'argument religieux.

Mais l'esclavage médiéval existe aussi au sein des sociétés subsahariennes : les Empires de l'or de l'ouest africain (Ghana, Mali, Songhaï) le pratiquaient aux dépens de leurs voisins. L'esclavage interne s'est accentué lors des mutations provoquées à partir du XV<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée des Portugais.

Ceux-ci découvrent l'origine de l'or, qu'ils recevaient jusqu'alors par le truchement de l'Afrique du nord, grâce à l'Atlas catalan, réalisé en 1375 par Abraham Creste, juif de Majorque informé par les Arabes : il représente l'Empereur du Mali Kankan Moussa assis sur son trône d'or, couronné d'or et tenant un sceptre d'or, présenté comme le plus riche du monde.

Dès lors les Portugais se lancent dans la navigation le long des côtes occidentales d'Afrique (1482-1488). Avant la découverte de l'Amérique (1492), ils développent la traite vers l'Europe.



Jusqu'en 1500, au moment où les Européens arrivaient aux Amériques, la totalité des esclaves étaient débarqués à Lisbonne, où 10% de la population était noire. De là, ils étaient vendus aux Espagnols, aux Français et aux Italiens. Au total, les historiens estiment à un million le nombre total d'esclaves importés en Europe. Pour assurer ce commerce de traite, les Portugais étaient peu nombreux, et

vont s'installer d'abord dans les îles désertes du Cap Vert. Jeunes et sans femme, ils vont en acheter sur la côte.

Dès la deuxième génération, la population est métissée et va le rester durablement.

Cette société créolisée est composée de gens qui, quelle que soit leur couleur, font le même métier: celui de courtiers et marchands d'esclaves. Tous se disent alors « portugais », qui devient à cette époque un terme plutôt professionnel. Les Portugais vont dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle acclimater la canne à sucre, qui, à partir de l'Indonésie, arrive de l'Inde et de l'Égypte, dans l'île de São Tomé au fond du golfe de Guinée.

C'est là qu'ils « inventent » la plantation esclavagiste sucrière. Au siècle suivant, la grande révolte d'esclaves conduite par Amador incite les planteurs de São Tomé à partir s'installer au Brésil atteint depuis 1500. La traite atlantique s'instaure entre les côtes angolaises et congolaises et l'Amérique latine. L'époque la plus brutale fut, à partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, celle de la traite atlantique au temps des plantations esclavagistes de tabac, de café et surtout de canne à sucre américaines

qui envahissent au XVIIIe siècle l'ensemble des Caraïbes.

Le XVIIIe siècle vit arriver dans les Amériques presque la moitié du total des esclaves qui y furent déportés (environ 13 millions d'individus). Le racisme anti noir se développe, il est la conséquence de la traite négrière.

Le XIXe siècle vit l'essor dramatique des plantations cotonnières dans le sud des États-Unis, probablement l'un des épisodes les plus cruels, qui démontre l'utilisation de l'esclavage, producteur de la matière première coton, par le capitalisme alors fondé sur l'industrie textile en expansion.

Dans la première moitié du XIXe siècle, la traite atlantique, légale ou de contrebande à partir du Brésil et de Cuba, atteint son paroxysme, relayée dans la seconde moitié par l'essor de la traite arabo-swahili dans l'océan Indien. Paradoxalement, celle-ci est alors favorisée par l'interdiction de la traite atlantique et, en 1869, l'ouverture du canal de Suez qui accélère l'exportation d'armes occidentales « de traite » désormais vendues dans l'Océan Indien.



Car le siècle voit le déclin aux Amériques de la traite des esclaves.

Mais le paradoxe fut qu'elle augmenta alors en Afrique, non seulement dans le sultanat de Zanzibar, mais aussi dans l'intérieur du continent, compte tenu de la fermeture des « marchés » extérieurs : des empires africains de conquête utilisèrent les esclaves comme soldats : cas des grandes jihad d'Afrique de l'ouest, et des États razzieurs d'esclaves

d'Afrique centrale et orientale : Rabah dans la cuvette tchadienne, Tippu Tib dans le haut Congo.

Les aristocraties les mirent aussi à la production des matières premières tropicales désormais recherchées par la révolution industrielle européenne : oléagineux tropicaux (arachide, huile de palme ou de coco) pour le graissage des machines et l'éclairage, bois de teinture et indigo pour l'industrie textile, plus tard coton et caoutchouc.

Quant à la traite de contrebande, elle ne disparut que lorsque le marché se ferma : la suppression de l'esclavage dans leurs colonies par les Occidentaux s'étala de 1835 (Grande Bretagne) à 1888. (Brésil). L'astuce pour les Britanniques fut de multiplier les « protectorats » (Inde, Nigeria), de préférence à des « colonies » stricto sensu, ce qui leur permit de n'interdire l'esclavage africain interne que dans les années 1920-1930. Quant aux îles, la liberté ne fut obtenue que par un marché de dupes

: Britanniques et Français indemniserent les planteurs propriétaires d'esclaves de la perte de leur « propriété ». Ce furent des sommes colossales, qui permirent à beaucoup de riches planteurs de réinvestir dans les industries et la finance moderne.



Ainsi, paradoxalement, la suppression de l'esclavage elle-même devenait bénéfique pour les économies occidentales en mutation.

Côté français, l'exemple criant est celui de Haïti, qui monnaya sa reconnaissance par la France en 1825 comme État noir indépendant (créé en 1804 à la suite de l'insurrection des esclaves de Saint Domingue conduite par Toussaint Louverture (la seule grande révolte réussie après celle d'Amador) en consentant une dette fabuleuse : 90 milliards de francs or, finalement acquittés en 1883, mais les intérêts de la dette contractée auprès de la caisse des Dépôts et Assignations coururent jusqu'aux années 1940.

D'où la question ouverte aujourd'hui des « réparations ».

Le souvenir, inconscient ou non, de ce drame reste vivace aujourd'hui chez tous les peuples, descendants des esclavisés comme des esclavagistes. L'ouvrage est destiné à un grand public curieux d'une histoire terrible mais encore mal connue ; c'est pourquoi il évite sauf exception les notes infra-paginales et se contente parfois dans le texte d'évoquer les interviews de 40 spécialistes internationaux dont le détail est donné en fin d'ouvrage. Le lecteur désireux d'en apprendre davantage pourra se reporter à une bibliographie récente volontairement sélective incluant de nombreux travaux de langue portugaise et anglaise.

### Orientation bibliographique sommaire :

- *Cahiers des Anneaux de la mémoire, revue annuelle spécialisée sur les traites négrières, Nantes (depuis 1999).*
  - Collection « Esclavages » du laboratoire CIRESC publiés par Karthala (une dizaine de volumes)
- C. Coquery-Vidrovitch et Éric Mesnard, *Être esclave. Afrique Amériques, XVe – XIXe siècle, Paris, La Découverte, 2013 (livre de Poche 2019)*
- C. Coquery-Vidrovitch, *“Le postulat de la supériorité blanche et de l’infériorité noire”, Le livre noir du colonialisme. XVIè-XXIè (Marc Ferro éd.), Paris, Robert Laffont, pp. 646-685.*
- C. Coquery-Vidrovitch, *Les routes de l’esclavage africain, du 6e au 19e siècle, Paris, Albin Michel 2018*
  - O. Pétré-Grenouilleau, *Les traites négrières, essai d’histoire globale, Paris, Gallimard, 2005.*
  - André Salifou, *L’esclavage et les traites négrières en Afrique, Paris, Nathan-VUEF, 2006*



# COLLOQUE Loango

## HISTOIRE DES ESCLAVAGES & DE LA COLONISATION

« LA TRAITE ATLANTIQUE ET LES SOCIÉTÉS ESCLAVAGISTES AUX ANTILLES »

Conférence de Myriam Cottias

### « LA TRAITE ATLANTIQUE ET LES SOCIÉTÉS ESCLAVAGISTES AUX ANTILLES »

Conférence de Myriam Cottias

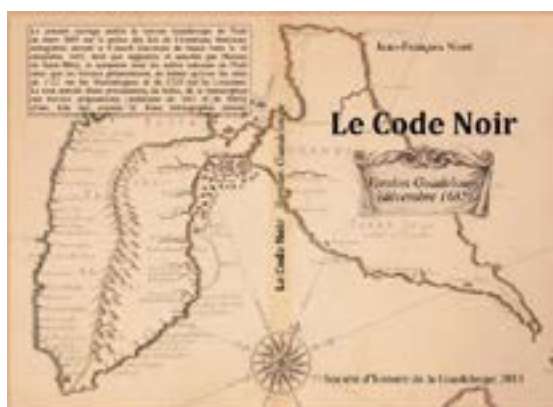
« L'oubli offense, et la mémoire,  
quand elle est partagée,  
abolit cette offense. »

Édouard Glissant

*Une nouvelle région du Monde*, 2006

À l'est de la Pointe-Indienne, entre Loubou et Foutoulès, sur une carte établie par Pierre Vennetier, en 19681, se trouvent le nom de deux lieux qui résonnent singulièrement dans le pays loango pour quiconque connaît l'histoire atlantique.

En effet, non loin de l'entrepôt des captifs au port de Loango se trouvent la « Martinique » et la « Guadeloupe » dont le nom évoque des terres Caraïbes dans les Petites Antilles, abordées par Christophe Colomb entre 1493-1495 et 1502, ultérieurement colonisées par les Français à partir de 1635.



La traite des captifs d'Afrique entre Loango et Luanda vers les Amériques a été importante pour l'ensemble de la région représentant 44% des captifs, entre 1776 et 1850 (avec des caractéristiques propres : environ 70% sont des hommes).

Ce mouvement de traite qui comprend la région de Loango-Luanda aux Antilles françaises n'est pas le seul moment de migration forcée outreatlantique car celui-ci s'est poursuivi au XIXe siècle.

Entre 1857 et 1862, la maison Régis Aîné rachète à Loango des contingents de personnes venant du fleuve Congo : environ 5 373 personnes sont embarquées vers les Amériques (2) .

Certains se sont implantés définitivement en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane mais d'autres sont revenus. J'aimerais présenter, dans un premier temps,

l'histoire globale de la déportation des Africains, pour, ensuite, explorer la notion de « retour » vers le Continent.

## I- L'HISTOIRE DE LA DEPORTATION DES AFRICAINS

Les termes d'esclavage et de mondialisation au sein d'un complexe atlantique ne se fait qu'à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. La première « Economie-monde » selon la notion définie par Immanuel Wallerstein, entendue comme mise en relation transcontinentale de sociétés, s'est réalisée en reposant sur deux éléments.

D'une part, la traite, signifiant anciennement le « commerce », de populations issues de sociétés africaines et d'autre part, la demande, en Europe, de nouveaux produits de consommation comme le tabac et le sucre qui remplace le miel après les Croisades. Ce que l'on a appelé « l'économie de plantation », production de la canne à sucre par une main d'œuvre esclave, est d'abord développée aux Açores, à Sao Tomé et aux îles du Cap Vert après 1486 par les Portugais, puis dans les Amériques.

En effet, la colonisation des espaces et des sociétés des Amériques - atteintes par Christophe Colomb à partir de 1492 grâce à l'appui des souverains de Castille, Isabelle et Ferdinand les Catholiques - se fait à partir de l'expérience portugaise associant production du sucre et traite des Africains. Un partage du monde est opéré, dans un premier temps, entre Portugais et Espagnols. Par le Traité de Tordesillas, en 1492, le pape Alexandre VI partage le monde en une zone espagnole correspondant aux Amériques, et une zone portugaise, constituée par l'Afrique et le Brésil puis les Moluques.

Dans un second temps, au XVI<sup>e</sup> siècle (1533 pour la France avec François I<sup>er</sup>), les autres puissances maritimes d'Europe se lancent, elles aussi, dans le commerce mondialisé.



Entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, entre 13 millions de femmes et d'hommes sont tirés d'Afrique de l'Ouest, dans une zone comprise entre la Sénégambie et l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est (pour environ 1 million) pour être déportés principalement vers le Brésil (40% des captifs de traite) et vers les îles des Antilles (60%). Ce nombre total qui a été beaucoup débattu ne tient pas compte des captifs morts avant leur arrivée dans les ports d'Afrique ; il pourrait s'élever à 7 millions pour l'ensemble de la période.

A cela s'ajoute la traite sur les côtes de l'Afrique orientale et l'Océan Indien qui s'élève à plus d'un million d'hommes et de femmes. Jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la traite a été organisée par un acte de commerce international espagnol dénommé « Asiento ».

Contre une redevance, l'Espagne attribuait à des particuliers ou des compagnies, l'exclusivité du droit de traiter des esclaves. Le Portugal, l'Angleterre, la Hollande et la France l'ont détenu successivement.

1 *Pointe - Noire et la façade maritime du Congo - Brazzaville*, ORSTOM, Paris, 1968.

2 Céline Flory, *De l'esclavage à la liberté forcée: histoire des travailleurs africains engagés dans la Caraïbe française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Karthala, 2015.

David Eltis, David Richarson, *New Haven, London* : Yale University Press, 2010, p.4-5.

## DES SYSTÈMES DE TRAITE DIFFÉRENTS



Dans l'Atlantique Nord, le commerce dit « triangulaire » prévalait. Des armateurs ou des sociétés commerciales privées ou étatiques établies dans les grands ports d'Europe armaient des navires en produits négociables sur les côtes africaines contre des captifs.

Les produits qui permettaient aux Européens d'établir des relations commerciales avec les royaumes africains, étaient des produits manufacturés de qualité, issus de la circulation des marchandises à un niveau mondial: des alcools, des chevaux, des fusils mais aussi des tissus (appelés « indiennes » car ils étaient à l'origine importés du sous-continent asiatique), des cauris qui servaient de monnaie dans les royaumes d'Afrique et étaient aussi importés de la région indo-pacifique (Mozambique, Kenya, Zanzibar, Iles Maldives, sud de l'Inde, Philippines et Malaisie). Les produits textiles français constituaient un second choix. A l'arrivée dans les ports de traite sur la côte ouest-africaine, ils étaient troqués contre des captifs qui, après la traversée de l'Atlantique, étaient vendus dans les ports d'une zone comprise entre le Chesapeake et la Colombie. Leur prix était converti en denrées coloniales qui repartaient vers l'Europe pour être commercialisées.

Dans l'Atlantique Sud, c'est le trafic en droiture qui était utilisé, surtout à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sans passer par les métropoles coloniales, l'échange captifs-denrées coloniales s'est fait depuis la Sénégambie et le golfe de Guinée, dans un

premier temps, et ensuite depuis l'Angola, vers le Brésil, dans un second temps, dans une zone comprise entre Pernambouc et Rio de Janeiro. Un échange bilatéral entre Bahia, Pernambouc et le golfe de Guinée s'est organisé autour de la farine de manioc, du tabac, d'eau-de-vie de canne à sucre.

Dans l'Océan Indien, la traite était organisée à partir des côtes de Madagascar et d'Afrique orientale vers Madagascar, les Mascareignes (Ile Bourbon et Ile de France), les Comores et dans l'empire d'Oman. Elle connaît deux époques : la première, au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec une économie de plantation sucrière, et la seconde, au XIX<sup>e</sup> siècle, avec le développement des plantations de clous de girofle, de noix de coco et de céréales, surtout à Zanzibar, de dattiers à Oman.

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la systématisation du travail esclave dans les économies modernes fondées sur la circulation des personnes et des capitaux a induit une conception du monde centrée sur l'Europe par rapport à laquelle se définissait des périphéries. Elle recouvrait tous les domaines de la pensée et de conception de l'Autre.

L'expérience coloniale esclavagiste a, en effet, donné une nouvelle sémantique à la notion de race.



D'un marqueur d'appartenance à un groupe, à un ensemble, le terme a désigné des personnes ayant la « même » apparence physique et, à l'origine, le « même » statut civil, celui d'esclave ou celui de « propriétaire d'esclave ».

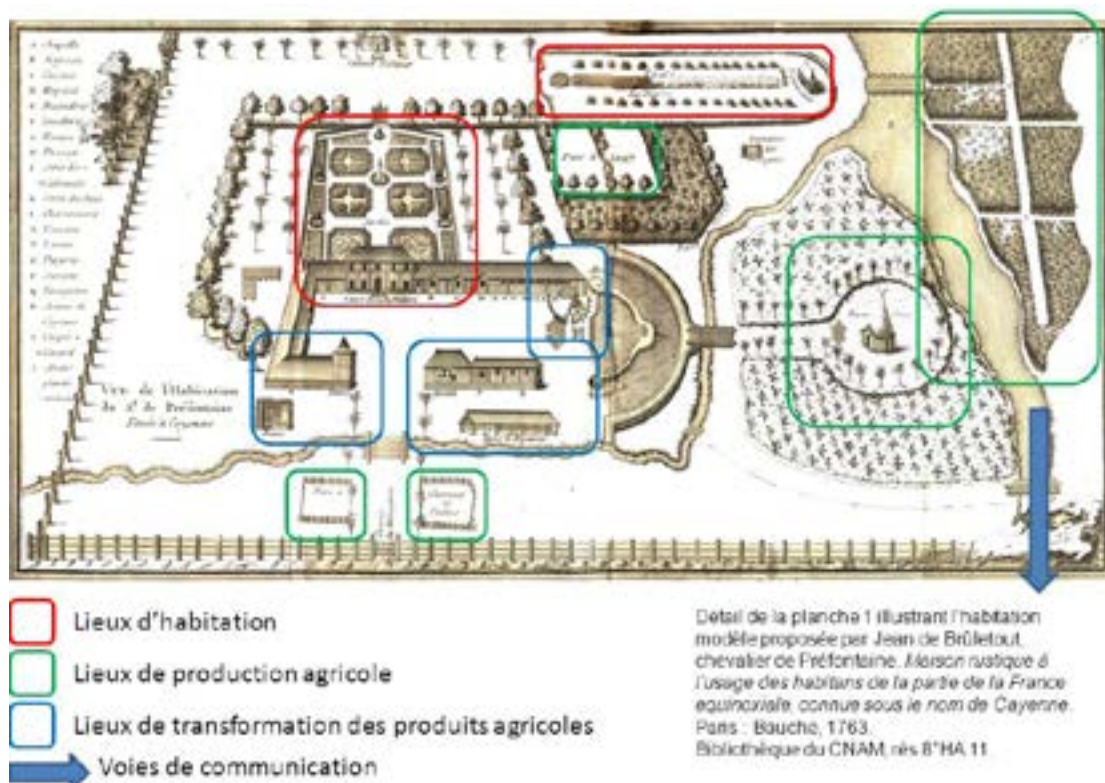
Combinée cependant au statut servile ou à celui de « libre », elle a fondé localement, dans chaque colonie des Amériques, une hiérarchie raciale selon un continuum où le « Blanc-libre-propriétaire d'esclave » était mis en position de supériorité par rapport au « Noir-esclave » placé au bas de l'échelle.

Dans les discours, toutes les catégories intermédiaires y étaient placées en fonction de critères où le facteur racial (plus ou moins « blanc ») primait sur le facteur social (plus ou moins riche).

Cette mêmeté, superposition parfaite entre couleur et statut civil et racial, était dans les faits compliquée. Par métissage des populations, héritages de propriétés, compétences économiques, talents et inventivité individuelles, fluidité de fait entre des individus de statut civil différent, violences sexuelles exercées envers les femmes esclaves, des catégories complexes ont été créées.

La Saint-Domingue du XVIII<sup>e</sup> siècle a connu des affranchis, « libre de couleur » infiniment plus riches que des « Blancs ».

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, en Martinique ou en Guadeloupe, des esclaves possédaient des esclaves. Des « Blancs » dépendaient du salaire que leur esclave gagnait en exerçant de petits métiers en milieu urbain.



Légende : L'habitation modèle proposée par Jean de Brûletout, chevalier de Préfontaine. Maison rustique à l'usage des habitants de la partie de la France équinoxiale, connue sous le nom de Cayenne . Paris : Bauche, 1763.

## L'AMORCE D'UNE CRITIQUE OCCIDENTALE

La pensée philosophique occidentale construite depuis les métropoles à partir de l'analyse globale des phénomènes d'esclavage ignorait cette élaboration subtile et ce d'autant plus qu'elle fut un phénomène lent et très individualisé.

Ainsi, au nom de la raison universelle qui permet d'accéder en même temps à la Vérité et au Bonheur, les philosophes construisent-ils un paradigme européocentrique du Progrès dans une acception aussi bien matérielle qu'intellectuelle et morale.

Sur ces principes, une hiérarchie des mondes est établie. A la suite des premières critiques formulées par Diderot et l'Abbé Raynal au nom d'une conception universaliste de l'humanité et de la justice sociale due aux Africains réduits à l'esclavage, une pensée abolitionniste se développe à partir de l'Angleterre et des Etats-Unis.



Elle naît au sein de sociétés philanthropiques. Si au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abolitionnisme se conçoit plus dans un ensemble national et porte principalement sur l'abolition de la traite, après le soulèvement des esclaves de Saint-Domingue en 1791 et l'indépendance de la colonie française en 1804, le cadre change.

La révolution des esclaves Saint-Domingue 1791 - 1803 - La Riposte

L'Angleterre qui promulgue en même temps que les Etats-Unis l'abolition de la traite cherche à l'imposer par des traités internationaux comme le traité de Vienne de 1815. Ils ne seront pourtant que progressivement appliqués.

Ce n'est que dans les années 1830 que des réseaux transnationaux s'organisent autour de l'abolition de l'esclavage, d'abord transatlantique puis mondiale. La nouvelle Société d'Abolition de l'Esclavage anglaise fondée en 1830 a des correspondants dans le monde occidental (Europe et Etats-Unis).

Elle se donne pourtant des objectifs qui dépassent ce cadre géographique et dénonce l'esclavage en Russie, dans les pays musulmans, dans les colonies ibériques ou les nouveaux états d'Amérique Latine comme le Brésil ou le Venezuela.

Les abolitions du XIX<sup>e</sup> siècle en Europe et dans les Amériques se sont échelonnées entre 1823 au Chili et 1888, au Brésil. L'Angleterre vote une abolition progressive en 1833 et la France, une abolition immédiate de tous les esclaves des colonies françaises en 1848



. Cependant, les connections poussant à l'abolition n'ont pas été seulement celles des états, de sociétés organisées ou d'églises chrétiennes (la circulation et la diffusion des idées s'est faite en effet sur une base religieuse, d'abord protestante, ensuite catholique).

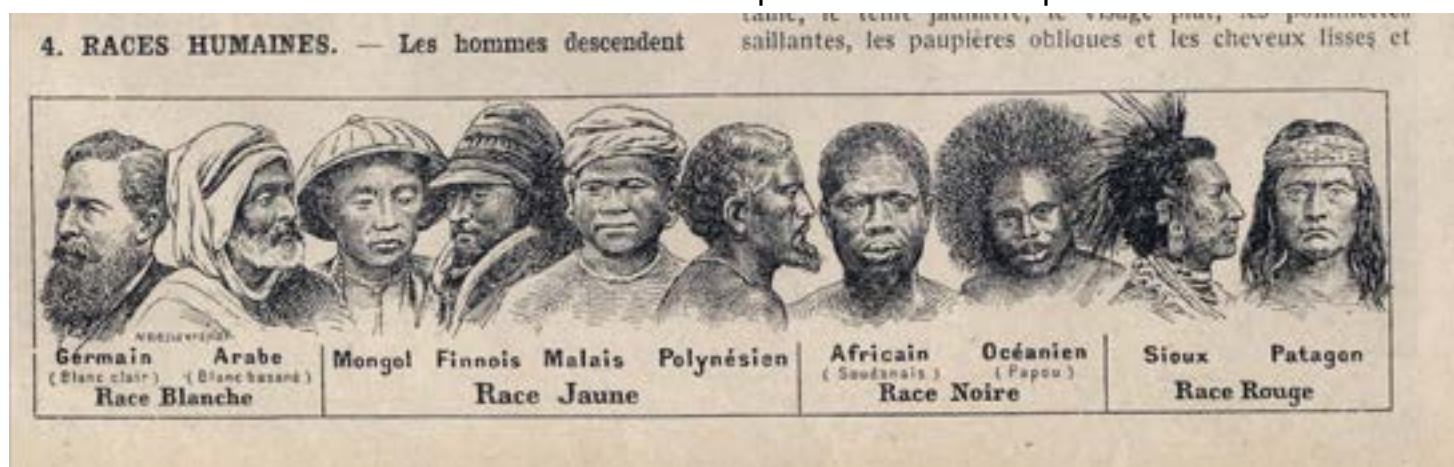
Les sujets principaux, les esclaves, ont été aussi les acteurs de cette pression internationale exercée sur les états occidentaux dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Celle-ci est renforcée par l'exemple d'Haïti dont le monde atlantique- pour le moins- a bonne connaissance : la liberté devient un horizon d'attente partagé. Les révoltes d'esclaves, les revendications d'émancipation ou de propriété sur la terre se sont ainsi répandues de colonies en colonies, se faisant les échos les unes des autres, secouant les Empires coloniaux européens en ignorant les souverainetés politiques.

Ces idées circulaient avec les esclaves, les libres de couleur ou les simples voyageurs qui traversaient ces espaces coloniaux. Ils mettaient en relation la Jamaïque avec les

Etats-Unis, la Martinique avec la Louisiane, par exemple, ou suivaient des itinéraires multiples qui constituèrent finalement un imaginaire politique chez les esclaves, centré sur l'abolition de l'esclavage.

C'est précisément autour de cette liberté que les états européens vont affirmer leur unité morale et justifier leur intervention coloniale en Afrique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lors de la conférence de Berlin de 1885. Il s'agit, en effet, officiellement, d'éradiquer l'esclavage qui se perpétue au sein des sociétés africaines. Assurés que l'évolution des individus comme des sociétés est déterminée par des lois, qu'il faut organiser les sociétés sur des bases scientifiques et concilier Ordre et Progrès, les Républicains de la III<sup>e</sup> république, en France, élaborent alors la première véritable théorie de la colonisation fondée sur un devoir de civilisation et de christianisation des non-occidentaux au nom de la supériorité de l'Occident.

Développée dans des cadres impériaux -car la Grande-Bretagne ou la Belgique y adhèrent tout autant que la France-, et appuyée par l'expérience de l'esclavage qui avait polarisé les rapports de pouvoir, la supériorité idéologique occidentale qui s'affiche à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est transcrite en « racisme scientifique ». Les sociétés de géographie ainsi que les sociétés d'anthropologie de l'ensemble des pays occidentaux oeuvrent à prouver grâce à des expériences anthropométriques dont les résultats circulent, que l'infériorité des non-européens, anciens esclaves, nouveaux colonisés est ancrée dans les corps et dans les esprits.



Des variations culturelles fortes étaient liées à ces différences raciales.

## II- UNE MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE EN RETOUR VERS L'AFRIQUE

C'est précisément par la culture qu'au XX<sup>e</sup> siècle, l'expérience cruelle, destructrice, de l'esclavage est transcendée. Le déplacement forcé (de l'Afrique vers les Amériques), la mise en esclavage, la circulation atlantique des populations noires, sont constitués en expérience créatrice au sein de la diaspora « noire ».

Considérées à travers des notions telles que celles de « métissage », de « transculturation », de « créolisation » et d'« hybridité », constituées elles-mêmes sur la « rencontre », sur « l'opposition violente », sur la « création » culturelle, sur la « réinterprétation », des généalogies culturelles transnationales ont été établies.

La musique, la danse, la littérature, la religion sont autant d'expressions cognitives de « l'Atlantique noir » qui mettrait en relation l'Afrique de l'ouest et centrale avec les Amériques en ignorant les frontières nationalistes. Dans cette « contre-culture de la modernité » selon la notion de Paul Gilroy, la mémoire joue un rôle essentiel; une mémoire de l'esclavage transcontinentale dont les mises en discours, en images et en patrimoines s'influencent régulièrement de part et d'autre des continents grâce à la circulation des informations par les Nouvelles Techniques de l'Information.

Elle a permis également l'organisation d'un mouvement revendiquant des réparations dues au continent africain et ou descendants d'esclaves dans le monde.

Le sang et la terre en dialogue au sein de l'Afrique globale.

*Les mémoires connectées  
Avec la Guadeloupe Avec Drancy et la Shoah*

Après avoir été le projet d'autorités coloniales, abolitionnistes ou esclavagistes comme, par exemple, l' American colonization Society de 1816 qui « rapatrie » 15000 Africain-Américains en Afrique et crée le Libéria en 1847, la question du « retour » des anciens esclavisés vers l'Afrique, a été reprise au XXe siècle par la diaspora afro-descendante et par les états africains.



C'est ainsi qu'en 1955, Hailé Sellassié 1er décide de donner les terres de Shashamene aux « Noirs du monde entier » mais seuls ont répondu à cet appel les Rastafariens de la Jamaïque (3) pour des raisons politico-religieuses. Si le retour vers l'Afrique comme terre originelle et ancestrale, terre d'arrachement de populations déportées vers les Amériques, a été soutenu par un imaginaire et des espoirs communs (ceux de Liberté, d'égalitarisme et d'absence de racisme...), le XXe siècle a conforté ces attentes par des techniques scientifiques. A la question généalogique sur les origines marquée par le thème de la rupture des liens familiaux et culturels - majeurs dans la littérature, la philosophie et la création artistique-

pour souligner la transportation et l'exil loin de l'Afrique, les analyses génomiques ont tenté de répondre et de combler le « gouffre » glissant du Passage du Milieu, entre le Continent et les Amériques.

A la démarche décrite par Alex Haley dans son livre Roots relatant comment ses recherches basées sur l'histoire orale de sa famille lui ont permis de retrouver le village ancestral gambien d'un aïeul qui aurait été mis en esclavage à la fin du XVIIIe siècle, a été opposée, plus récemment, une méthode s'appuyant sur la science.



A partir de 1992, les tests génétiques d'ancestralité qui se précisent, à la faveur du « New York African Burial Ground Project », affichent pour objectif de combler les silences d'une histoire qui n'avait pas été enregistrée, celle de l'identité des esclavisés déportés. Une importante industrie se développe ainsi aux Etats-Unis et en Europe de l'Ouest pour permettre aux individus de décoder leur génome afin de découvrir leurs « vraies » origines ancestrales, leur « ethnicité génétique »<sup>4</sup> et infléchir de la sorte le traumatisme de l'absence d'origine.

<sup>3</sup> Giulia BONACCI, *Exodus ! L'histoire du retour des Rastafariens en Éthiopie*, Paris, Scali, 2008, 760 p., ISBN : 978-2-35012209-



La porte du Non-Retour à Ouidah au Bénin

La notion de « retour » a pris ainsi une autre dimension. D'une part, de nombreux voyages mémoriels ont été organisés -notamment par la société African Ancestry sur la base des résultats des tests génétiques- depuis les Amériques vers les pays supposés d'origine (5).

En 2010, un voyage est organisé, par exemple, dans le cadre d'un « programme de reconnexion ancestrale » (Ancestry Reconnection Program) avec des personnes dont les origines génétiques étaient camerounaises comme le réalisateur Spike Lee, le producteur de musique Quincy Jones ou l'ex-secrétaire d'Etat américaine Condoleezza Rice.

Ces retours aux origines ont aussi provoqué des valorisations de sites patrimoniaux comme celui de Bimbia découvert en 1987 et classé au patrimoine national du Cameroun bien que son authenticité soit contestée <sup>6</sup>.

<sup>4</sup> Sarah Abel, *The Power of Knowing : on the scientific construction and social uses of DNA ancestry tests in two post - slavery societies : Brazil and the USA*, EHESS, 2016. <sup>5</sup> Alondra Nelson, *The Social Life of DNA: Race, Reparations, and Reconciliation After the Genome*, Beacon Press, 2016.

<sup>6</sup> Joseph Jules Sinang, " De l'oubli à la valorisation de la mémoire de l'esclavage et des traites négrières au Cameroun post colonial' , in Lawrence Aje et Nicolas Gachon, *La mémoire de l'esclavage , Traces mémorielles de l'esclavage et des traites dans l'espace atlantique*, Paris, l'Harmattan, 2018, pp. 51-76.



### *La maison des esclaves à Gorée (Sénégal)*

D'autre part, ces liens génomiques tissés au travers de l'Atlantique ont conduit à des décisions politiques précises ayant pour but d'affermir les liens, spirituels et économiques, entre certains états d'Afrique et leurs diasporas. En 2010, le président du Sénégal Abdoulaye Wade, après le séisme en Haïti, propose aux Haïtiens un « retour volontaire » en terre africaine (7).

Ainsi, en Sierra Leone, la citoyenneté est-elle attribuée à ceux et celles qui peuvent apporter la preuve de leurs liens avec le pays grâce aux tests ADN. Il en est de même au Ghana où la nationalité peut être acquise maintenant par cette preuve génomique alors qu'en 1961, W.E.B DuBois s'était installé au Ghana lorsque Kwame Nkruma était premier président du Ghana et avait obtenu la nationalité ghanéenne. En septembre 2018, le chef de l'Etat ghanéen Nana Akufo-Addo a inauguré " l'Année du retour ", douze mois pendant lesquels ont été organisés des festivals ou des événements pour commémorer les victimes de l'esclavage. En marge de la 73<sup>e</sup> assemblée des Nations-Unies, l'heure du retour était considérée comme un droit gagné historiquement, déjà consacré par l'Union africaine qui reconnaît en 2014 que la 6<sup>e</sup> région du Continent est constituée par la diaspora des personnes d'ascendance africaine, des décisions qui sont un peu inverses aux monuments mémoriels centrés sur le symbole du « non-retour ».

*7 Cette proposition consiste en une mise à disposition d'une portion de terre au Sénégal et à l'accueil de 160 étudiants haïtiens au Sénégal considérés comme « nos frères de sang et de lait » et « par devoir de mémoire et de reconnaissance envers ce pays et ce peuple dont les luttes pour la dignité humaine sont exemplaires », Amadou Lamine Ba, chargé des Affaires internationales et humanitaires du Sénégal.*

De nombreuses initiatives se multiplient ainsi entre les Caraïbes et le Continent africain qui intensifient les voies de retour. La « porte du non-retour » est en train de se métamorphoser en « porte du retour ». Pour la région du Loango, le mouvement est peut-être à l'œuvre depuis plus longtemps comme semblent le signifier ces deux lieux appelés « Martinique » et « Guadeloupe ».

# COLLOQUE Loango

HISTOIRE DES ESCLAVAGES & DE LA COLONISATION

« LES CIVILISATIONS LOANGO CONFRONTÉES AU COMMERCE TRIANGULAIRE »

Conférence de Frédéric Pambou

## « LES CIVILISATIONS LOANGO CONFRONTÉES AU COMMERCE TRIANGULAIRE »

Contribution de Frédéric Pambou

Table-ronde « Loango et les routes de l'Esclave »



Les récentes fouilles archéologiques de Tchissanga ont mis à jour un foyer de vieilles civilisations datant de plusieurs siècles avant Jésus-Christ. Mais, c'est entre 1475 et 1482 que le nom de Loango apparaît dans les documents et la certitude vient de Brasio en 1584.

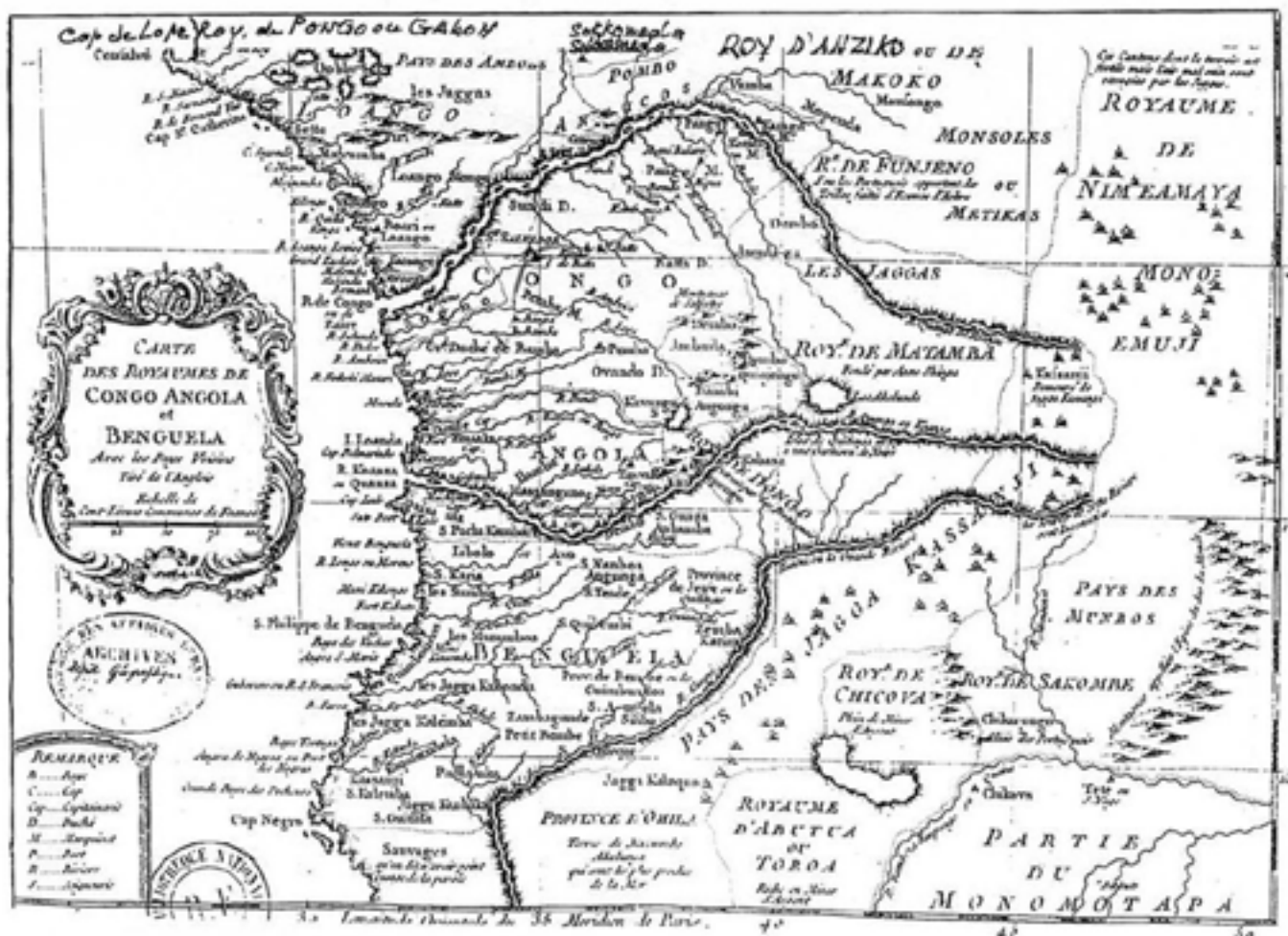
Les portugais qui découvrent cette terre, la dénomment terre des Bramas ou des Varamas. Comme le rapportent DAPPER, PIGAFETTA et surtout Antonio CAVAZZI, missionnaires au Congo de 1654 à 1666.

Selon R. LETHUR le Royaume de Loango commence au Cap Saint-Catherine par les deux degrés de latitude méridionale et finit à la rivière de Loango Louise qui est par les cinq degrés de la même latitude, ce qui lui donne trois degrés ou soixante-quinze lieues de côte Nord et Sud. Son étendue Est-Ouest depuis le Cap Nègre jusqu'aux montagnes de Bachameala est d'environ cent lieues.

Le Cap Saint-Catherine étant éloigné de 450Km de l'embouchure de la Loemé (effectivement situé sur 5° de latitude Sud) on voit que les lieues du Révérend Père CAVAZZI sont d'environ 6Km. Le Royaume se serait étendu jusqu'à 600Km à l'Est du Cap Nègre (Pointe Kouangou fermant la lagune de Mayoumba).

D'une manière poétique Pierre TCHICAYA DE BOEMPIRE s'exprime ainsi dans :  
L'empire de Loango et sa jeunesse :

« Touchant les limites,  
De son vaste domaine,  
Tu serais fier de voir, Splendide Jeunesse,  
Qu'au septentrion,  
Ton pays se termine,  
En regardant l'Ogooué  
Qui coule avec finesse.  
Alors au Midi,  
Il se voit arrosé  
Par l'onde du gigantesque Congo.  
En Occident depuis,  
Ta terre est baignée  
Par cette eau salée.  
Immense Atlantique  
Dont les vagues farouches,  
Tapent et retapent  
La belle côte de LOANGO.



De là à Mindouli, Voire Gamboma OÙ se peuplent, Les enfants de cette même souche, De n'Gounou leur mère authentique. »

Le Royaume de Loango était une confédération de plus de quinze tribus se reconnaissant "une parenté par interdit", une parenté totémique, et ayant entre elles des "alliances de sang" ou "commerciales" dénommées "Tchindiku". Toutefois la tribu prépondérante parce que détentrice du culte de l'ancêtre primordial « Bunzi » était le vili.

Le royaume de Loango n'était pas, tant s'en faut, un état centralisé à la manière des Etats Européens modernes. Si le Ma- Loango et le Ma-Mboma gouvernaient directement les Babilis, les autres peuples composant le Loango bénéficiaient tout en étant sous la sujétion du Ma, d'une très large autonomie. Le Ma- Loango était Roi un peu à la manière des premiers capétiens, qui seigneurs de l'île de France, étaient seulement suzerains des autres provinces.



La décentralisation était d'ailleurs une nécessité absolue en raison de l'étendue du pays (presque la moitié de la France) et des difficultés de communications. Tel est ce royaume de Loango qui tire son origine du royaume de Vungu en République Démocratique du Congo englobant le Cabinda(Angola) et le sud-ouest du Congo pour intégrer une partie du Gabon.

Le royaume de Loango et sa capitale furent pendant près de trois siècles parmi les principaux centres de la traite négrière (commerce triangulaire) et du commerce colonial. On estime que sur quinze millions d'africains qui ont été livrés à la traite négrière, dix millions seulement ont atteint les rivages d'Amérique et sur ce nombre 30 à 35% ont quitté le continent à partir de Loango et de la côte d'Angola.

Au début, les navigateurs se bornèrent à échanger aux Naturels des tissus, de la verroterie, du tabac, des armes, de la poudre, de l'alcool... contre de la poudre d'or, de l'ivoire, de l'huile de palme ou de bois précieux.

La traite négrière en direction des Amériques fut officiellement ordonnée le 12 Janvier 1510, mais depuis 1501, le Vatican avait autorisé le Portugal à envoyer les

contingents noirs à Hispaniola joli nom que portait Saint Domingue (cf. Fakambi Justin). Les Espagnols eux dès 1502 ouvrirent l'ère de traite en transportant des esclaves noirs aux Antilles dans les deux cas, la plupart de ces esclaves venaient des côtes du Congo et de l'Angola.

A partir de 1600, les Hollandais fréquentèrent Loango et Soyo sur le de Loango. Autrefois sur cette même côte de Loango, les Français et les Anglais qui doivent satisfaire une forte demande d'esclaves dans leurs colonies entrent en concurrence forcenée avec les Hollandais à partir de 1660-1665.

En 1650, le Roi du Mamboma cède aux pressions Hollandaises et Portugaises, en autorisant ce que ses prédécesseurs ont toujours refusé : la traite des noirs autrement appelée : trafic de bois d'ébène, de l'Ivoire noire ou des pièces d'Indes.

Désormais la baie de Loango, deviendra après Luanda, le port de traite le plus important de la région jusqu'en 1836 (fin de la traite légale au Sud de l'Equateur)

Au cours du XVIème siècle, la richesse du royaume de Loango était en partie fondée sur le commerce des esclaves. Dans la seconde moitié du XVIIème siècle, écrit Michel SORET : « la traite s'intensifie 15.000 à 20.000 esclaves par an dont les 3/4 achetés par les Français ».

Notons que la traite française a duré de 1707 à 1847 et la ville de Nantes a occupé 45,5% loin derrière Bordeaux, le Havre, la Rochelle, Saint-Malo.

A partir de 1709, une bonne partie des nobles (Kongo) va traverser le fleuve pour fonder au Nord des principautés à Mayombe et entre les fleuves Zaïre et Niari (qui deviendront des sources d'approvisionnement en esclaves).

Il en fut ainsi lorsque le royaume Yaka fondé en 1740 et 1760 occupa une bonne partie de la vallée du Kwango et poussa ses conquêtes vers l'Est en direction du Kwilu, de nombreux captifs furent ramenés pour être vendus aux Zombos, Soyo et Vili.



Au virage de 1780, la côte de Loango livre un total annuel de 13.000 à 14.000 esclaves, beaucoup de ces esclaves venaient des plateaux batékés, de la cuvette congolaise et du Niari (source : Dominique Ngaïe Ngalla dans : *Au royaume du Loango , les Athlètes de Dieu*).

Au cours du XVIIIème siècle, l'âge d'or de la traite des noirs, Nantes port français d'élection pour la vente du bois d'ébène envoya sur mille sept cent quarante-sept navires négriers qui quittèrent ses quais, moins d'une trentaine d'entre eux à Saint Louis et Gorée (propos d'un anonyme cité par Philippe DECRAENE dans "lettre d'Afrique")

Les négriers, comme il est souligné dans l'ouvrage :  
« L'Ère des négriers » par l'armement de leurs coursiers avaient une conception guerrière de la traite avec la lutte contre les princes locaux ... ou l'enlèvement de vive force des nègres dans les villages côtiers.

Les caravanes Loango étaient dirigées par des guides sachant négocier les droits de passage et connaissant bien les grands marchés de l'intérieur. Elles allaient parfois très loin (Kassai-Cassangue) avec des produits européens et des produits de manufactures locales, notamment les bijoux de Loango  
(source : Histoire générale de l'Afrique).



Le prix moyen d'un esclave dans la région de Tchibanga est de 5 pièces de tissu, 2 paquets de sel, 1 machette, 1 petite cloche, 1 bouteille blanche vide, la poudre, les fusils à pierre et à piston, les neptunes étaient aussi objets d'échange. Ces esclaves revenaient sur les marchés de Cuba ou du Brésil à 1000 dollars pour chaque tête de nègre dont l'achat en Afrique et les frais de transport revenaient à 135 à 140 dollars.

En raison de la cupidité créée par les européens, la traite prit vite un caractère odieux. Chacun cherche à se procurer des esclaves en vue du profit, soit par l'achat, soit par capture.

Les Bavis virent tout de suite le parti qu'ils pourraient tirer de leur situation privilégiée sur la côte. Ils achetèrent aux tribus de l'intérieur et l'on vit des caravanes innombrables de malheureux, enchaînés, cheminant la fourche au cou pendant des centaines, voire des milliers de kilomètres, pour arriver « épuisé au lieu d'embarquement où allait commencer pour eux une vie de supplice et d'horreur ».

Dans tout le pays se fit une chasse effrénée à l'esclave.

Le fort asservit le faible. Des bandes armées enlèvent les femmes et les enfants cultivant leur champ à proximité de la case. Les puissants livrent leurs esclaves à la traite. Les chefs de familles vendent souvent des membres de la famille, parfois leurs propres enfants.

La traite des noirs ne s'effectuait pas uniquement en direction des Amériques, elle s'effectuait aussi directement de l'Afrique à l'Europe d'où il est signalé l'existence des « élevages des esclaves » qui ont existé jusqu'au 18es au Portugal et au Brésil. C'était des maisons des esclaves où l'on parquait les captifs avant de les placer chez les propriétaires.

La fin de l'exportation des esclaves à Lisbonne (sur le territoire portugais) eût lieu en 1761.

Dès 1727 en Angleterre et aux Etats-Unis, des mouvements philanthropiques

commencent à s'insurger contre l'ignoble trafic des hommes.

En France, ils seront suivis par des savants, des écrivains, des hommes politiques comme LAVOISIER, Bernadin DE SAINT PIERRE, l'Abbé Grégoire MIRABEAU, LA FAYETTE, CONDORCET et même ROBESPIERRE.



En 1794, la convention proclame l'abolition de la traite. En 1707, le cabinet britannique interdit « le transport d'esclaves », les Etats-Unis indépendants de 1782, suppriment progressivement les foires et marchés d'esclaves... Les négriers continueront sous une forme clandestine leur ignoble trafic inaugurant : l'Ere de la traite négrière interlope ou clandestine.

Les limites de l'horreur sont dépassées. Les traitants sacrifient à la légèreté de leurs navires : il s'agit de lutter de vitesse avec les vaisseaux de guerre, les esclaves sont rangés côte à côte, comme sardines en boîtes. Non seulement défense leur est faite de se tenir debout, mais ils ne peuvent se coucher que sur le côté. Enchaînés deux à deux par un pied et une main avec un carcan qui les rive au port, il arrive qu'un des deux meure, le vivant reste plaqué contre le cadavre qui pourrit. Par gros temps, ils sont ballotés sur les planches et leurs membres, heurtés et frottés, se couvrent de plaies. Peu de vivre et toujours infects. De l'eau, juste de quoi empêcher qu'ils ne meurent de soif, car les tonneaux prennent de la place. On n'en finirait pas de dire les crimes sans nom commis par les négriers de tous pays.

Et le capitaine LETHUR de s'interroger : « Nous avons à Nantes des armateurs qui ont édifié ainsi d'immenses fortunes, à quel prix ? »

Les Loango subiront durement cette traite interlope puisque pour échapper aux navires antiesclavagistes, ils étaient entassés à l'intérieur des tonneaux d'où le nom de « Bavili bu Mpipe » pour être transporté aux Amériques.

Ainsi fut capturé en 1846 le brick Brésilien l'ELIZIA (la traite a existé au Brésil jusqu'en 1914) et 400 esclaves furent libérés, essentiellement Vili, qui donnèrent naissance à la ville de Libreville au Gabon. Il en est de même de ces "Congos" souvent libérés par la Royal Navy et qui vont peupler la ville de Freetown en Sierra Leone. Au Libéria la présence des esclaves « recapturés » et libérés des navires en partance au Brésil étaient dénommés aussi « les Congos ».

D'ailleurs en 1845, 1800 esclaves partirent clandestinement des côtes du Gabon et Loango pour le Brésil et le Cuba.

Ceux sont ces « Congos » qui peuplèrent jusqu'après 1888 le Pernambouc, les villes de Bahia, Rio de Janeiro au Brésil et Santiago à Cuba (ville ou Célestin NGOMA FOUTOU retrouva dans les années 1970 les descendants des esclaves capturés dans la région de Mindouli au Congo).



D'ailleurs, l'un des musées le plus célèbre de Cuba a pour nom : Musée Mayombe.

Malgré l'abolition de l'esclavage du côté français en 1848, la maison Régis de Marseille entre avril 1857 et janvier 1858 continuera sous le couvert de "travailleurs libres" (ceux-ci partant sous leurs vrais noms locaux) à pratiquer la traite, cause de départ de 17.594 Africains. La Radio France Internationale parlera de 30.000, nombre de ceux qui partirent de Loango vers la Réunion, la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe. En effet, la Guadeloupe connaîtra une arrivée tardive des travailleurs déportés du Congo. L'abolition de l'esclavage a déjà lieu quand accoste cette vague migratoire forcée en 1861.

D'autres furent envoyés dans les plantations de café et de cacao à Fernando Pô, à Sao-Tomé et Príncipe.

Cette traite interlope qui ne cessa qu'en 1865 prit vite une extension telle que le Baron de Staël pouvait écrire à Paris en 1825 que : « les voyages de bois d'ébène se faisaient à Nantes avec moins de mystère et plus de facilité que jamais ».

En 1884, le français VEISTROFFER rencontrera encore dans le Niari une petite troupe d'esclaves « la fourche au cou » et pu en délivrer un (*source : Pierre VENNETIER*).

A la fin du XVIIIème siècle, 13.500 captifs embarqueront pour le nouveau monde à partir des ports de Loango et de Mayumba.

En 1888 alors que l'esclavage était supprimé, FAKAMBI nous signale que BEHANZIN trafiquait des hommes contre les fusils par l'intermédiaire des commerçants d'OUIDAH qui livrait ces gens aux chefschantiers du chemin de fer Congo océan alors en construction.

C'est pendant cette traite clandestine que le Royaume de Loango atteint d'ailleurs son apogée dans cette activité entre 1896 et 1897 avec une dizaine de comptoirs français, hollandais, anglais, portugais et même belges qui y sont installés.

L'esclavage illégal s'est poursuivi jusqu'après la première guerre mondiale (témoignage sur Gabriel M'BOUKOU ou M'BOUKOU-NGOYI par KENGUE DI BOUTANDOU paru dans les mémoires du Niari du 15 Août 2010). M'BOUKOU Gabriel est né le 22 Novembre 1910 à Moussegue, subdivision de Moussamou Tsoni dans la circonscription des Bakuni au Moyen-Congo. Jeune adolescent en 1925, il accompagne trois aînés se rendant à Ncessi, dans le Mayombe y vendre deux esclaves. L'avidité pour les articles de commerce pousse les aînés à le laisser en caution auprès des marchands, le prix de deux esclaves n'ayant pas compensé la marchandise emportée.

De retour, les aînés racontent qu'il serait mort au cours du voyage.

A la disparition de la traite transatlantique des noirs va se substituer dans le Loango et dans les colonies françaises d'Afrique : la loi de l'indigénat.

Jean-Félix TCHICAYA, premier parlementaire du moyen Congo et du Gabon (1945-1959) s'exprime en ces termes à l'assemblée nationale française :

« Il ne faut pas oublier, en effet qu'après la traite des hommes qu'on a transportés par millions dans d'autres continents pour y remplacer le cheval ou le bœuf de labour, ont été opérées sur place des réquisitions de personnes astreintes ensuite à des travaux qui les ont physiquement affaiblis », il s'agit du fameux TOUR dont parlait les vili.



TCHICAYA UTAM'SI dans les Cancrelats en page 207 nous décrit un spectacle de rafle dans la rue de Pointe-Noire (1930) :

“ Une colonne d'hommes attachés les uns derrière les autres par une longue corde au cou, les mains liées au dos, marchait sous le fouet hargneux des miliciens”.

Et de s'écrier dans les Phalènes en page 706 : « Vous n'avez pas hésité à supprimer l'esclavage hésitez-vous à supprimer l'indigénat qui en est sa version moderne ? ».

Après l'abolition de la loi de l'indigénat, le rapport du Père BARABAN de 1947 note en page 24 : « La ville Loango a complètement disparu au bénéfice du grand port de Pointe-Noire (à 20km).

La population indigène décimée par le portage pendant 40ans, puis par la maladie du sommeil, par l'immigration aussi, n'est plus que l'ombre de ce qu'elle était autrefois ».

Et Jean Félix TCHICAYA d'enfoncer le clou : « chacun sait que les gens sont aussi pauvres qu'à l'époque où une pointe de 30 à 40 kilogrammes d'Ivoire valait une cuillerée de sel ou quelques fausses perles.

Conséquences de la traite transatlantique des noirs dans le Royaume de Loango :

- Un religieux belge, le Père PINCHON cité par Antoine REDIER “L'Evêque des anthropophages”, a estimé que, pour importer du Congo en Amérique 5.565.000 travailleurs, il a fallu tout au cours de la marche à travers l'Afrique pendant la détention à la côte et la traversée, en laisser périr 10.200.000 dans les conditions si atroces qu'on ne peut y penser sans épouvante. La traite a dû contribuer dans des proportions considérables au dépeuplement du pays, certains auteurs ont estimé à 100.000 par an le nombre des esclaves arrachés du continent noir. Et cela a duré plus de trois siècles.

- La traite débuta officiellement (au Loango) vers 1637 elle n'a, au cours du XVIIIème siècle que fort peu modifié l'équilibre économique.

Par contre, dans la seconde moitié du XVIIIème siècle, avec une moyenne annuelle de 3.000.000 livres (valeurs des marchandises au départ de Nantes) peut-être 15.000.000 de 1789 à 1791, son invraisemblable intensification bouleverse l'économie, accélère l'évolution vers le libéralisme ou plutôt vers la ploutocratie. En traduisant en monnaies actuelles le cours de la "livre tournoi", on peut estimer que les exportations du Loango montait, en moyenne à 21.000.000frs soit plus d'un milliard de francs CFA non dévalué, pour culminer en 1789 à 1791 à 105.000.000 de francs soit 5.250.000.000frs CFA.



Dans Histoire du Congo en page 117 Marcel SORET écrit : « On peut estimer qu'au cours de la seconde moitié du XVIIIème siècle, la traite a laissé en moyenne la valeur de 25.000frs actuel entre les mains de chaque vili et 150.000frs par famille conjugale ».

Mais cette richesse maudite retombera sur la tête du peuple vili et de ses alliés, pendant la seconde moitié du XVIIIème siècle sous la forme de 500.000 hectolitres d'alcool, 100.000.000 de mètres de tissus, 1.500.000 fusils dits « de traite » et leurs munitions, 6.000 tonnes de fer, auxquels il faut ajouter diverses bimbéloteries pour la somme de 20.000.000 de livres (soient 140.000.000 de francs ou 7.000.000.000 de francs CFA) le prix "moyen pondéré" de la "pièce d'Inde" est d'environ 400 livres,

mais montera à 930 livres l'année record de 1791 (prix de vente à la côte).

Ce trafic va submerger le Royaume de Loango sous un pactole maléfique, qui, mal contrôlé, mal employé, sera le premier facteur de la décomposition sociale et la cause principale de la décadence politique qui seront évidentes en 1883.

Etonnante richesse qui arrive et qui ne permet pas aux Bavis d'accumuler pour être à l'instar des bourgeois occidentaux les précurseurs d'une ère nouvelle.

Cela peut s'expliquer par trois raisons :

Première raison : jusqu'à la fin du XIXème siècle selon LETHUR achats et ventes se faisaient grâce au troc, l'usage de la monnaie fut très difficile à imposer jusque vers 1915.

Deuxième raison : la "puissance" d'une famille se mesurait non pas à sa richesse, mais à son rang dans la hiérarchie des "forces" suivant l'ontologie Bantou. Enfin troisième raison : l'alcoolisme. LACROIX écrit : « la population entière sans distinction, s'adonne à l'ivresse, dès le matin on commence à avaler de larges rasades de rhum et d'eau-de-vie jusqu'à ce qu'on tombe ivre mort et l'alcool est la boisson nationale ».

Un long à l'époque de DENETT était une mesure de tissu, généralement bleu. De

nos jours où ce type de "monnaie" n'a plus cours, un long équivalait à un litre de vin rouge.

Adolphe TCHICAYA dans son livre "La question nationale et la prise de conscience des jeunes au Congo in pensé universelle 1988" écrit en page 38-39 :

« Martial Merlin gouverneur général de l'AEF a dû déverser l'alcool de traite (la Taffia) dans les chantiers d'exploitation pour faire travailler les indigènes; en 1910, il eut de nombreux jeunes morts, abimés à cause de la libre vente des alcools de traite (lire Paul BHYSEN, député pétition sur la prohibition de l'alcool dans les colonies, Paris 1914, chambre des députés).

Les statistiques publiées par la chambre de commerce de Pointe-Noire font ressortir pour l'année 1951 et les premiers mois de 1952 une importation en boisson alcoolisée supérieure en valeur à celle de l'essence et autres carburants. Le moyen Congo marcherait-il à l'alcool ?

L'alcool, seul, ne serait rien écrit Annie MERLET ce qui est grave réside surtout dans les habitudes de dépendance et de parasitisme contractées peu à peu par les couches dirigeantes des sociétés d'alors (vérité toujours actuelle).

Autres conséquences de la traite des esclaves- La déforestation et la loi Colbert.



La déforestation : dans "Pointe-Noire et la façade maritime du Congo-Brazzaville" P. VENNETIER écrit en page 64 :

« Le recul de la forêt est cependant bien antérieur à 1880. On a tenté d'y voir un effet indirect de la traite des noirs. Les esclaves rassemblés dans les camps ou les « Barracons » du littoral dans l'attente des navires négriers devaient entretenir du feu pour manger et se chauffer. Les besoins de cette population supplémentaire auraient déclenché une déforestation plus rapide de la zone côtière » thèse de Jacques Félix, bulletin agronomique Congo-Belge 1949.

La loi Colbert : en interdisant tout développement de l'économie locale par les autochtones cette loi avait mis par exemple un frein à l'extraction artisanale du sel par les vili et tué toute initiative économique locale.

Telle est en somme l'économie de la présente communication.

# COLLOQUE

# Loango

## HISTOIRE DES ESCLAVAGES & DE LA COLONISATION

« LA COMPAGNIE ROYALE D'AFRIQUE ET LES COMMERÇANTS NÉGRIERS ANGLAIS SUR LA BAIE DE LOANGO »

Conférence de Arsène Francoeur Nganga

### **LA COMPAGNIE ROYALE D'AFRIQUE ET LES COMMERÇANTS NÉGRIERS ANGLAIS SUR LA BAIE DE LOANGO ENTRE 1650 ET 1838**

*Contribution de Arsène Francoeur Nganga Table-ronde « Loango et les routes de l'Esclave »*

#### **INTRODUCTION**

La compagnie royale d'Afrique, créée en 1672, fut le pilier du développement de la traite négrière du royaume uni de Grande Bretagne, afin de maintenir les succès de l'exploitation sucrière (Economie de plantations) dans la caraïbe. Cette compagnie fut relayée ensuite par des commerçants anglais à partir de 1698, avec le concours du parlement et la bénédiction de la couronne britannique qui patronnait le lobby des esclavagistes.

Ce sont les profits générés par le juteux et odieux commerce du bétail humain pratiqué depuis le XVe siècle par les jumeaux ibériques (Espagne et Portugal) qui avaient fait rentrer les britanniques dans le concert de la traite négrière transatlantique. A la suite des français(1520), les britanniques ont mis les pieds dans le plat à partir de 1550, rivalisant les jumeaux ibériques qui commençaient à avoir des difficultés pour avoir des produits à échanger contre l'or et les esclaves africains. La révolution industrielle rapide de la région anglaise du Midlands, avec particulièrement le métal de Birmingham et les textiles de Manchester va ravitailler l'Afrique avec un coût dérisoire, pour les couteaux, armes, textiles et autres en échanges ; afin d'obtenir des esclaves.

Cet aventure marchande débute sur les côtes de l'Afrique de l'ouest, jusqu'au golfe du Benin pour exploiter l'or de la rivière Gambie et pour puiser des esclaves qui devaient servir de main d'œuvre servile afin de produire, le sucre, le riz, le café et le tabac dans les colonies du Nouveau Monde.

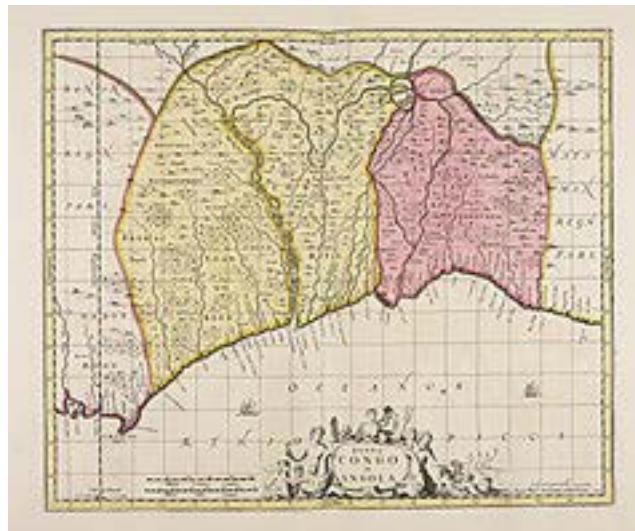
C'est en descendant petit à petit, le long du golfe de Guinée que les flottes mercantilistes du Royaume uni vont débarquer sur le littoral de la côte dite d'Angole, entre autres celle du royaume de Loango « Baie de Loango », à partir de la seconde moitié du XVIIe siècle. Les Britanniques furent attirés par une traite moins coûteuse et très

abondante. Les sites de Loango, Cabinda et Malemba devinrent au XVIII<sup>e</sup> siècle, les premiers ports de préférence pour la qualité et le prix des esclaves pour les Anglais. A travers les lignes qui vont suivre, nous allons tenter de ressusciter, la présence Britannique qui fut particulièrement anglaise sur la baie de Loango, dans un univers de rivalités qui a accéléré un trafic tendant sérieusement à peupler la Caraïbe et l'Amérique du nord Britannique.

Notre étude va procéder dans un premier temps, à la présentation de la baie de Loango, comme espace d'activité de notre sujet.

Ensuite nous présenterons, les acteurs de notre sujet qui sont la Compagnie royale d'Afrique et les commerçants négriers Anglais.

Enfin nous étudierons la présence de la compagnie royale d'Afrique et des commerçants négriers Anglais sur la baie de Loango.



## I-PRÉSENTATION DE LA BAIE DE LOANGO

La baie de Loango, désignait le littoral ou mieux, les côtes du royaume de Loango situées en Afrique centrale, dans la région du golfe de Guinée. Cette côte, n'avait malheureusement pas retenu, au début l'attention des portugais qui la découvrirent entre 1473 et 1482, préférant, celle du royaume Kongo plus riches d'opportunités. La frontière nord de la baie de Loango, signalée par les navigateurs et les compilateurs, était située au Cap sainte Catherine. Olfert Dapper (1686) et les cartes de la collection d'Anville (XVIII<sup>e</sup> siècle) placent la frontière septentrionale du Loango, au Cap sainte Cathérine. Filippo Pigafetta a quant à lui, fait remonter le Royaume de Loango, jusqu'au Cap Lopez dans sa relation de 1591.

La tradition orale des populations Nkomi arrivée vers 1650 sur la lagune du Fernan Vaz, au sud du delta de l'Ogooué à 1° 35' 33' Sud, 9° 25' 45' Est, dit qu'ils livrèrent bataille avec les Vili, pour prendre possession de la lagune.

Notre étude situe la frontière nord de la baie de Loango à partir du Cap Lopez-Gonzalvo (Actuel Gabon), notamment à la pointe de l'actuelle île Mandji, dans le delta de l'Ogooué à 0° 37' 46' Sud, 8° 42' 28' Est. La baie de Loango, s'étendait jusqu'au sud, à l'embouchure du Fleuve Congo à 6° 03' Sud, 12° 22' Est, localisée à Moanda (actuel Congo Démocratique).

Pour Annie Merlet, « Jusqu'au XIX e siècle, les peuples côtiers sont mal connus entre le Cap Lopez et Mayumba.

Ce sont surtout les voyages du Français Paul Duchaillu, entre 1858 et 1865 qui permettront de faire véritablement leur connaissance » (A.Merlet 1991, p.7-8.). La baie de Loango avait plusieurs sites d'embarquement et de débarquement, disons mieux ports.

Sur la base de la description des établissements de traite des noirs, du Commandant Edouard Bouet Willaumez (Bouet Willaumez 1845, p.205), nous avons :

Cap Lopez,  
Sangantane  
Fernan Vaz  
Sette Cama  
Mayumba  
Kilonga,  
Pointe Banda  
Bas Kouilou  
Loango (non loin de la capitale Bwali)  
Pointe indienne  
Punta negra (aujourd'hui Pointe noire)  
Cabinda  
Malemba et Boma.

Toute la côte au nord du fleuve Congo relevait donc du Royaume de Loango qui était situé au nord du Royaume Kongo et « À l'intérieur des terres, le royaume s'étendait sous l'équateur vers l'est jusqu'aux extrémités de l'Anzicana, toujours le long des montagnes faisant la séparation d'avec le pays des Anziques au nord (...) », tel que nous l'a décrit Pigafetta.

Olfert Dapper appellera, les extrémités de l'Anzicana « la terre de Pombo » à cent cinquante lieux de la capitale Bwali. La présence des flottes Néerlandaises, Française et Anglaise sur la baie de Loango, est le résultat de la richesse et de la puissance commerciale du Loango qui comme un parfum a attiré l'occident à ses portes dès les débuts du XVIIe siècle.

Une histoire similaire à Hong Kong qui littéralement veut dire « Port parfumé » devant le delta de la rivière des perles, seule ville de Chine, jadis autorisée au commerce avec les étrangers qui poussa, les britanniques à l'occuper. En effet, le royaume de Loango, bien avant l'arrivée des européens jouissait d'une prospérité depuis fort longtemps. Cette prospérité était établie et fondée sur le commerce de longue distance.

Phyllis.M.Martin qui a étudié l'activité commerciale dans le Royaume de Loango (P.M.Martin,1972) signale la présence des commerçants du Loango dans les états voisins, notamment dans la province du Nsundi du Kongo pour trafiquer le cuivre qu'ils vendaient aux européens sur la baie de Loango. Les habitants du Loango échangeaient le bois rouge avec divers articles dont la quincaillerie, et ils vendaient également de l'ivoire, les carrés de raphia que les portugais utilisaient comme monnaie dans l'hinterland Angolais.

Ce sont les commerçants Néerlandais qui furent les premiers à lancer des activités commerciales sur la baie de Loango à partir des années 1580 et 1600.

Le commerçant Néerlandais Pieter Van Den Broeck a fondé le premier comptoir européen à Loango, le 08 février 1610 (A.F. Nganga,2018,p.36).

Le premier comptoir des Néerlandais sera fermé par les autorités de Loango quelques années après, avant de réouvrir pour les navires de toutes les nationalités et prospérer au siècle suivant.

Après avoir trafiqué Or, Ivoire, Cuivre et autres, c'est à partir de 1636 que les commerçants Néerlandais, se lanceront dans le commerce des esclaves. Des commerçants Français sont signalés sur la côte du Loango en 1673 .

Par contre, la Compagnie française de l'assiette fréquente la baie de Loango, à partir de 1703 (S. Des Brulons,1723-1730, p.1069-1070). Quand les Anglais arrivent sur la baie de Loango dans la seconde moitié du XVIIe siècle (officiellement en 1650), ils seront principalement actifs sur le site de Loango, Malemba et Cabinda et Mayumba. La baie de Loango était une zone de commerce libre, ouverte à toute nation européenne désireuse d'y commercer. Le littoral de Loango, avait la réputation d'être une zone de traite abondante et de bonne qualité.

Le marin français Degranpré dira que l'on y vendait « La fleur de la traite, que sont les Mayombés et les Bakongo », « des noirs robustes, durs à la fatigue et façonné à la servitude... »

## **II-DE LA COMPAGNIE ROYALE D'AFRIQUE ET DES COMMERÇANTS NÉGRIERS ANGLAIS**

A partir du XVIe siècle, les états européens, commencèrent à créer des compagnies commerciales pour commercer avec l'Afrique. Les contacts entre l'Occident et l'Afrique, ont toujours été dictés par les nécessités économiques des pays de l'Occident, de l'antiquité à nos jours.

Les jumeaux ibériques qui initièrent la traite des africains, seront surpassés premièrement, par la création de la compagnie Néerlandaise des indes occidentales. Créée par Willem Usselinx (1567-1647) pour commercer avec l'Afrique et fonder des colonies dans le nouveau monde. Les Français créeront la Compagnie du Sénégal en 1673 à la demande du roi Louis XIV. Cette compagnie française est l'une des nombreuses compagnies coloniales françaises et la seconde des compagnies européennes fondée pour viser directement la traite négrière.

Elle remplace la compagnie des indes occidentales, fondée neuf ans plus tôt par



Colbert. Au Royaume Uni, le capitaine John Hawkins est le pionnier du trafic négrier sur les côtes africaines.

C'est en 1562 qu'il s'y lança afin de livrer des esclaves africains aux espagnols. En 1564 John Hawkins effectue sa deuxième expédition pour acquérir du bois d'ébène avec la participation de la reine Elizabeth 1<sup>ère</sup> qui y joignit un navire de 700 tonnes.

En 1567, il monta en compagnie de son neveu Francis Drake, une expédition vers l'Afrique pour y acheter des esclaves et les revendre dans les colonies du nouveau monde. Nicholas Crispe, marchand d'esclaves, armateur et député au parlement britannique, créa en 1618 une Compagnie de traite négrière la « Guinea Company », pour le commerce sur les côtes de l'Afrique, il devint en 1625 son principal bénéficiaire, mais le monopole dont il bénéficia de la couronne fut retiré en 1640.

Par la suite, des commerçants de Londres créèrent la Royal Adventures of England Trading to Africa, incorporée par une charte royale du 10 janvier 1663. Cette compagnie fut reconstituée, par une nouvelle charte le 27 septembre 1672 avec le nom de Compagnie Royale d'Afrique ou « Royal African Company of England » en sigle « RAC ». La RAC est créée une année avant la naissance de la compagnie du Sénégal, par la famille royale anglaise « Stuart » ou « Steward », des membres de la famille royale Britannique et les commerçants de Londres, la capitale du Royaume Uni. Ensuite Charles II accède au trône, après la restauration de 1660, pour chercher l'expansion commerciale tous azimuts et aider la couronne britannique a négocié les droits commerciaux à l'étranger.

La création de la Compagnie royale d'Afrique entrainera la faillite en 1673 de la compagnie néerlandaise des indes occidentales qui jadis avait fait couler les portugais. La direction du cheval de bataille du commerce négrier britannique sera sous la responsabilité de Jacques II d'Angleterre, avec le sponsor de plusieurs planteurs américains. Fait symptomatique, en plus des entrepreneurs et actionnaires royaux de cette compagnie, figuraient parmi ses investisseurs les plus actifs, le « philosophe de la liberté » John Locke et plus tard le comte de Bath, James Brydges, duc de Chandos et un groupe d'aristocrates anglais qui ont eu à lancer à partir de 1720, une massive recapitalisation de la RAC , mais en se tournant après vers le commerce des minerais (Matthew D.M). La RAC avait légalement le monopole sur le commerce britannique en Afrique atlantique, du Cap salée (Maroc), jusqu'au Cap de bonne espérance (Afrique du sud). Ses premiers buts furent l'exploitation de l'or de la rivière Gambie et ensuite le commerce des esclaves africains. Plus tard, le gouvernement britannique réalisera que la RAC n'apportait pas assez de capitaux à l'économie nationale. La RAC perdra son monopole en 1698 et devient insolvable en 1750. Ses ports et ses factoreries furent acquises par une autre société, la Company of Merchants Trading to Africa, créée en 1750 et qui existera jusqu'en 1821.

Quand les Compagnies commerciales britanniques perdirent leur monopole avec

la fin de la puissance royale durant la glorieuse révolution (Glorious revolution) ou révolution sans effusion de sang, aussi appelée « seconde révolution anglaise » (1688-1689), une loi ouvrit le commerce avec l'Afrique aux commerçants britanniques en 1698.

Ce sont les commerçants de l'Angleterre entre autres : Londres, Exeter, Liverpool et Bristol qui vont se lancer dans la traite négrière avec les subventions de la famille royale . Alicia Marie Bertrand (Alicia Marie Bertrand 2011, p.8) a parlé de « 1720 » comme année du début de l'ascension des commerçants négriers britanniques (principalement des anglais) qui finirent par suppléer la RAC. Les commerçants de Liverpool furent les plus puissants dans le commerce des pièces d'Indes, en accroissant leur participation dans le fameux trafic et ce, jusqu'en 1730. L'ouverture du trafic négrier aux commerçants de Grande Bretagne, va accroître le nombre des esclaves transportés dans les navires britanniques. Les profits de la compagnie royale de l'Afrique ont contribué grandement à agrandir la puissance financière de ceux qui contrôlaient Londres (Unesco General History of Africa, V, p.10).

La RAC va établir des forts le long des côtes africaines avec l'aide de l'armée et de la marine royale Britannique, pour servir de station de commerce. Les fortifications ou « Forts » des Anglais sur les côtes atlantiques de l'Afrique, seront premièrement construites par la Compagnie royale d'Afrique à partir de 1672 sur la côte de Guinée, pour développer l'esclavage à destination des Antilles anglaises. La RAC va tenter d'évincer les comptoirs Français, ils vont accrocher une série de forts ventouses qui vont inlassablement ponctionner les hommes et les femmes les plus jeunes et les plus vigoureux de ce continent pour les déporter en Amérique.

De la Sénégambie au fond du golfe de Guinée, les Européens en général avaient bâti une sorte de ligne Maginot discontinue qui leur servait à la fois d'escale économique et de refuge contre les agressions des puissances européennes rivales aussi bien que contre celles des Etats africains limitrophes.

Les Portugais avaient construit un premier fort qui fut construit à Arguin en 1555. Pris par les Hollandais, il devint français en 1666. Sur la Gambie les Anglais avaient bâti le fort Saint James en 1664 par où ils commerçaient directement avec le Galam, le Bambouc et l'ensemble du royaume de Fouta Jallon. Les Français essaieront sans grand succès de les concurrencer en établissant à proximité le petit fort d'Albréda, la Gambie restera dans la mouvance anglaise.

Cape Coast était le quartier général des Anglais. Mais au-delà des limites de ces forts, on entraît dans les terres sous souveraineté africaine où aucun blanc ne s'aventurait sans autorisation du pouvoir en place. Les forts Anglais de la côte atlantique de l'Afrique furent :

- Sénégambie : James fort, Gellifree, Cutcheoforts et Dog Island
- Sierra Leone : Sierra Leone, Sherbrow et Bance Island fort
- Côte d'or: Cabo-Corso-Castle (Fort de Cape Coast), Komenda, Fort Metal Cross, Fort Sekondi, Anomabu, Fort Charles, Fort Apollonia, Fort Winneba et Fort Vernon
- Baie du Benin : Fort William d'Ouidah et Jakin

-Baie de Loango : Fort Mayumba, Cabinda et Malemba (8)

8 Les anglais étaient également présents sur le site de Loango mais n'y construisirent aucun fort

L'instrument de négoce du Royaume Uni (RAC) va avoir des agents dans les colonies Britanniques des Amériques, Caraïbes et en Afrique. En Virginie par exemple, des commerçants Londoniens étaient associés avec des résidents de Jamestown impliqués dans la traite. Les agents de la RAC en Virginie recevaient 7% de la commission des ventes (Donnan Elisabeth, 1930). En Afrique, les agents de la RAC, étaient pour la plupart des gérants des fortifications. La traite britannique, exercée par la RAC et les commerçants Anglais fut bien régulée depuis ses débuts.

L'esclavage dans les colonies, était approuvé par des lois du parlement à Londres qui avait une attention légale sur cette dernière.

Les points de départ du Royaume Uni vers les côtes africaines pour le commerce négrier furent nombreux : Londres, Liverpool, Bristol Plymouth, Exeter, Bridgeport, Chester et Poulton.

### **III-DE LA COMPAGNIE ROYALE D'AFRIQUE ET DES COMMERÇANTS NÉGRIERS ANGLAIS SUR LA BAIE DE LOANGO : ENTRE 1650 ET 1838**

La compagnie royale d'Afrique et les commerçants anglais, après avoir débuté le trafic négrier en Afrique de l'ouest, particulièrement en Sierra Leone et à Calabar, descendirent en Afrique centrale.

Avant de descendre en Afrique centrale, les Anglais achetaient déjà des captifs de l'Afrique centrale auprès des autres nations impliquées dans le commerce négrier, comme les Néerlandais.

En 1642, par exemple, 2 commerçants anglais offrirent aux espagnols, 2000 esclaves acquis des Néerlandais sur la côte d'Angole (J.K.Thornton et L. Heywood, 2007, p. 47). Les Néerlandais ont également livrés des esclaves de l'Afrique centrale, dans la colonie anglaise de Virginie à la fin du XVIIe siècle, une colonie où l'esclavage avait commencé dès 1619 (culture du tabac et du coton). Richard Ligon (R.Ligon, 1673 ;J.Myra 1997 ;J.K.Thornton et L.Heywood 2007,p .47) qui a visité la colonie anglaise de la Barbade en 1648-1649, a signalé la présence d'une population servile de la colonie d'Angola.

Il disait que les esclaves provenaient aussi bien de « Guinny, Binney, Catechew, Angola, River gambia .. ».

Les Anglais possédaient déjà des informations sur la qualité de la main d'œuvre servile, disponible sur les côtes de l'Afrique centrale, avant même d'y arriver. C'est sur les côtes de la colonie de l'Angola que les Britanniques ont commencé à s'approvisionner en bois d'ébène en Afrique centrale. Un commerçant Anglais faisant du trafic à Calabar en 1660, déclara que les captifs de Calabar n'étaient pas plus valeureux que ceux de la côte d'Angole (Thornton et Heywood, 2007, p .47).

En fait, à partir de 1640, une série remarquable de circonstances aboutit à la situation

selon laquelle les anglais et les néerlandais acquéraient la plupart de leurs esclaves en Afrique centrale. Les Anglais vont les acquérir surtout des mains des Néerlandais.

Quand les Anglais commencèrent le trafic sur la côte de la colonie de l'Angola et du Royaume Kongo, à une date mal connue, ils eurent de sérieuses difficultés du fait que c'était la zone d'influence des Portugais<sup>9</sup>, une côte stratégique pour le peuplement de la colonie du Brésil.

En 1659, le gouverneur de la colonie de l'Angola saisit le navire anglais « Hopewell » et son équipage pendant 2 ans. Pour l'historien américain John.K. Thornton (Thornton et Heywood, 2007, op. cité), les Anglais se découragèrent de faire du trafic sur les côtes angolaises et ils débutèrent leur trafic sur la baie de Loango, une zone de traite libre.

Les Britanniques débutent la traite sur la baie de Loango en 1650<sup>10</sup>, en 1680, la RAC voulu créer une factorerie au Loango, mais les lois du Royaume s'y opposèrent. Au cours de la seconde moitié du XVIIe siècle, les anglais ont lancé de nombreuses expéditions sur la baie de Loango, mais ces expéditions sont peu documentées. La prédominance anglaise, mais surtout française sur la baie de Loango finira par débiter le commerce négrier sur la rivière Ogooué à partir de 1700. C'est aussi à partir des années 1700, que la traite des anglais sera très bien documentée sur les côtes du Loango. Jean Barbot, un explorateur français employé par la compagnie du Sénégal et la RAC constata qu'en 1681, l'anglais était déjà parlé à Cabinda. A partir du site de Malemba (Royaume de Kakongo) les anglais embarquent des esclaves au début de l'année 1700.

*9 Les français ont osé fréquenter les côtes partant du site de Loango jusqu'à Ambriz 10 Des chercheurs comme Annie Merlet, situe le début du trafic négrier anglais sur la baie de Loango, en 1670*

Sur le site de Loango, en 1701, un commerçant anglais s'y trouva présent. C'est le capitaine Nathaniel Uring, commerçant et officier de la marine marchande anglaise qui y arriva et écrivit un livre en 1725 et en 1726 (N.Uring, 1726). Nathaniel Uring, fut le vice-gouverneur de Sainte Lucie et Saint Vincent (iles du vent) dans la mer des Caraïbes. Ses deux livres sont une source importante pour l'histoire des débuts des colonies de Saint Vincent, Sainte Lucie, Belize et le Royaume de Loango au XVIIIe siècle. En 1701, quand Nathaniel Uring était sur le site de Loango, il embarqua par la suite pour Saint Vincent. Stephen Palmié nous a rapporté qu'à Loango, Uring entendit une musique tambourinée d'un rituel de guérison : « une dame allongée sur le sol, entourée de 6 à 8 femmes qui chantaient pour les ancêtres » (S.Palmié, 2008, p. 57).

Les anglais qui commencèrent par Malemba, seront finalement actifs sur le site de Loango et graduellement ils vont encore redescendre à Malemba, ensuite à Cabinda et après 1800, ils seront actifs à Boma.

A cause du succès de la traite anglaise dans la région, ils y nommeront un gouverneur

en la personne du capitaine Nurse Hereford, qui quitta l'Angleterre pour le Cabinda avec 9 personnes et 6 soldats en 1721. La compagnie royale d'Afrique va ériger un fort à Cabinda entre 1721 et 1723. Le fort de Cabinda fut attaqué par les Portugais en mai 1723 (K.Morgan, 2007, p.58).

Les Portugais ne voyaient pas d'un bon œil, la présence de ses rivaux sur leur zone d'influence. Les Portugais voulaient devenir les véritables maîtres du marché et défendre leur monopole contre toute forme de concurrence. Les Portugais avaient excité les populations d'Angola et de la région côtière contre les concurrents européens et accorderont même une prime, pour chaque Néerlandais, Français ou Anglais capturé ou tué. Le conflit d'intérêts entre les européens était grand et brutal. Les marchandises des français, anglais et néerlandais étaient de qualité supérieure à celles des Portugais, ils vont circuler de poche en poche, jusqu'à Luanda (Angola). Pour tenter d'endiguer ce flux, les Portugais construiront en 1759, le fort de Sao José d'Encoge, non loin d'Ambuila et plus tard à Cabinda en 1783.

En 1784, les mêmes Portugais, interdiront aux autres nations européennes, le droit de commerce sur le site de Cabinda, après avoir extorqué de force un traité qui leur accordait l'exclusivité du commerce. Sans attendre, une escadre française sous la commande de Bernard de Marigny débarque à Cabinda en juin 1784 en rasant entièrement les installations portugaises. Les français rétabliront la liberté de commerce pour toutes les nations.

C'est aussi dans le même contexte de lutte pour le contrôle des sources d'approvisionnement en esclaves que, plus tôt en Aout 1641, une invincible armada hollandaise, sous le commandement de l'amiral Cornelis Jol, attaqua et s'empara du plus grand fort des Portugais sur les côtes de l'Angola (Sao Paulo de Loanda), après avoir capturé Arguin (1633) et El mina (1637).

Les néerlandais régnèrent en maîtres absolus à Luanda , jusqu'en 1648.

Malgré l'attaque portugaise du fort britannique de Cabinda de 1723, les négriers anglais acquéraient le cinquième de leurs esclaves sur la baie de Loango au XVIIIe siècle. Notons toutefois que la destruction du fort de Cabinda eut de lourdes conséquences. L'historien anglais, Herbert. S.Klein a déclaré que : « Cabinda était la troisième zone d'influence de traite négrière des Anglais » (H.S.Klein, 1972, p.896). C'est Ouidah (actuel Bénin) qui était le fort le plus efficace de la traite anglaise, mais malheureusement, les britanniques abandonnèrent Ouidah en 1727 quand le royaume d'Agaja attaqua ce fort.

Au XVIIIe siècle, les esclaves coûtaient moins cher à Loango par rapport à Ouidah et la Côte d' Or (D.C.Litfield, 1981, p.46). On peut aisément comprendre les écrits du professeur Toyin Falol a (2007, p.226) quand il déclare que : « Au XVIII e siècle, en Amérique du nord et du sud, et dans la Caraïbe, Loango était devenue une

importante source de main d'œuvre du nouveau monde ».

En Octobre 1726, William Boys navigua à bord du « Luxborough Galley » pour Cabinda ou ce navire anglais acquit 600 esclaves pour la Jamaïque, mais le 1/3 de la cargaison périt.

En 1743, John Newton (1725-1507), marin négrier anglais, visita les côtes de l'actuel Gabon. Le « Royal George », commandé par Nicholas Skottowe, en 1764-6, alla se procurer des esclaves à Cabinda, pour l'île de Saint Helena. Ce navire accoste à Cabinda entre le 26 février et le 29 avril 1765 et acquit 236 esclaves<sup>11</sup>.

En 1770, une expédition envoyée depuis Luanda rapporte qu'il y avait 17 navires sur la côte du Loango : 9 français, 4 anglais et 4 néerlandais.

En février 1783, le capitaine Charles Wilson accoste sur le site de Loango en provenance de Liverpool avec le navire « Brig Madampookata » et il enlève 237 esclaves pour les Amériques. Dom Francisco Franque, 1<sup>er</sup> Boma Zanei-Mvimba avec le prince José du Ngoyo, que le roi du Portugal avait élevés au rang de barons de Cabinda parce qu'ils alimentaient le commerce lusitanien en bois d'ébène, ces deux notables du Ngoyo se familiarisèrent plus tard avec les commerçants anglais. Ils leur avaient tellement fourni des pièces d'Indes, que ces derniers transformèrent leurs noms et leurs personnes en « King Franque » et « King Jack » (R.Batsikama, 1999, p.133).

Les grandes familles du Cabinda, « Nsambo », « Npuna » et « Nkata Kolombo » ont été sponsorisées par la montée des Franque dont la figure dominante fut Francisco Franque, le « Prince Marchand » selon l'expression de Phyllis.M.Martin» (P.M.Martin, 1977), qui s'est enrichi à partir de son alliance sur la traite négrière avec les Anglais et Brésiliens trafiquants d'esclaves. Le prince Vaba de Malemba était un grand ami des commerçants anglais (D.C.Littefield, 1981, P 44) et dans le musée maritime national de Londres (Angleterre), il y a un portrait d'un certain « Vabia », alias « John Sawyer, Meluca (Mafuka) de Malemba (Malemba) en compagnie de l'une de ses concubines tenant un enfant.

Cette image représente bel et bien le prince Vaba (R.Blyth, 2007, p. 242). 20 000 esclaves étaient transportés par les nations européennes annuellement sur la baie de Loango. Mais 14 000 à 18 000 étaient probablement la moyenne à partir de 1765 (H.Thomas, 1997). De 1660 à 1793, près d'un million d'esclaves ont été exportés depuis la côte du Loango. Effectivement selon Jan Vansina, entre 1660 et 1793, le volume des esclaves exportés avait augmenté à Loango.

Entre 1685 et 1705, le site de Loango exportait en moyenne 6000 esclaves/an et elle chutera à 2000 durant les décennies suivantes. Entre 1775 et 1793, il y a eu le « peak » absolu avec 13 500/an (J.Vansina, 1990, p. 204). D'autres sources documentaires parlent du premier « peak » atteint sur le site de Loango entre 1685-1705 avec une moyenne 6 000 esclaves exportés par an.

L'histoire générale de l'Afrique éditée par l'UNESCO (Tome, V, p.265) à propos des

chiffres de la baie de Loango, donne 100 esclaves/an dans les années 1639 et 12 500/an durant la période 1762-78 et 13 000-14 000/an, entre 1780 et 1790. Plus de la moitié d'un million de captifs de la baie de Loango sont partis pour les Amériques, en moins de 40 ans.

La compétition entre Anglais, Français et Néerlandais sur la baie de Loango, se passait sur les trois principaux ports : Loango, Malemba et Cabinda.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le trafic négrier était arrivé jusqu'à l'estuaire de l'actuel Gabon. Le père Dieudonné Rinchon, nous a informés que le site de Cabinda fut surnommé « Le paradis des esclaves ». Les esclaves transportés dans les navires anglais portaient la lettre « DY » en hommage à son gouverneur, le Duc de York qui succéda à son frère au trône du Royaume Uni en 1685, devenant le roi Jacques II. D'autres esclaves avaient l'initiale RAC (Royal African Company : Compagnie royal d'Afrique). La grande Bretagne fut la nation qui emporta de l'Afrique, le plus grand nombre d'esclaves, devenant au XVIII<sup>e</sup> siècle, la première puissance de la traite des noirs sur l'atlantique. Il est à se demander si c'est à cause de la baie de Loango en Afrique centrale où se trouvait « Le paradis des esclaves » que les Anglais sont devenus les plus grands dans le commerce des pièces d'indes.

*111OR/L/MAR/B/17/H Official Journal of Royal George; /OR/G/32 and /OR/G/35 Administrative records for St Helena and Fort Marlborough*

En tout cas, il y a plusieurs indices pour affirmer que la baie de Loango, notamment les sites de Cabinda, Malemba et Loango furent des sources majeures d'approvisionnement des captifs, à côté de Cape Coast (Côte d'or) et Ouidah (Baie du Benin).

Pour Alicia Marie Bertrand (A.M.Bertrand, p. 119), en 1726, les commerçants anglais déclarèrent que « Le grand commerce des esclaves se passait là où la RAC n'avait plus de forts, comme à Anom abu, Cabinda, Ouidah et Calabar ». Si on considère les chiffres du trafic négrier sur la baie de Loango, déjà cités et que nous les comparons au trafic négrier anglais en Afrique de l'ouest nous pouvons avoir la contribution de la baie de Loango au trafic des Anglais. Sur la base des statistiques présentés par Alicia Bertrand, il se dégage que la baie de Loango a fourni 20 % des captifs africains à la traite négrière anglaise en Afrique.

Entre 1720 et 1732 par exemple, la RAC a enlevé près de 2000 esclaves par an sur la baie de Loango contre 2900 sur la baie du Benin et 5000 sur la côte d'or. Tandis que les commerçants anglais ont enlevé 24 500 esclaves sur la baie de Loango entre 1720 et 1730 contre 2000 captifs en Sierra Leone, 43 000 sur la côte d'or, 25 000 sur la baie du Biafra et 21 000 sur la baie du Bénin. Donc, Loango, Cape Coast et Ouidah furent les points forts de la traite anglaise sur la côte atlantique de l'Afrique. La baie de Loango se situe en troisième position pour la traite anglaise sur la côte atlantique de l'Afrique. Au total, la Royal African Company (RAC), a transporté 5

000 esclaves/an le long de l'atlantique.

Entre 1672 et 1689, ce sont environ 90,000-100 000 esclaves. Entre 1680 et 1688, elle a sponsorisé 249 voyages en Afrique. De 1676 à 1700, ce sont 176,000 esclaves importés aux îles Britanniques (R.Blackburn, 1998).

Entre 1700 et 1750, plus de 45 000 Africains furent importés en Virginie où la population esclave était approximativement de 100 000 au milieu du XVIIIe siècle. La majorité des captifs en Virginie venaient de l'Afrique selon les évidences gardées par la Royal African Company (W.C.Rucker, 2006) et 20% furent originaires de l'Afrique centrale. Paul E. Lovejoy a estimé qu'entre 1701 et 1800 environ 40% de captifs africains furent transportés dans des navires anglais<sup>12</sup>, la majorité des captifs arrivés dans le nouveau monde après 1720 et 1730 furent transportés dans des navires anglais.

Après 1720, c'est la baie de Loango, qui était la plus active avec les négriers français, néerlandais et anglais, Toyin Falola nous a certifié sur la base des chiffres que Loango était à cette époque l'une des sources majeures de provenance du bois d'ébène nécessaire aux colonies anglaises.

L'influence commerciale anglaise pour la traite négrière était ressentie depuis le Sénégal, jusqu'à l'embouchure du fleuve Congo. De la baie donc de Loango, les navires anglais chargés de bois d'ébène vont transporter hommes et femmes en Amérique.

Un témoignage datant de 1708, du Lieutenant Général Sir Francis Nicholson (J.K.Thornton, 1992), gouverneur du Maryland (1694 – 1698), Gouverneur de la Virginie (1698 – 1705) et gouverneur de la Caroline du Sud (1721 – 1725), nous dit que la Royal African Company, transportait des captifs de l'Afrique Centrale pour la Jamaïque (Port Royal et Kingston) et la Barbade(Bridgeport). Après des bateaux venaient de la Caroline du Sud, Maryland et Virginie pour acheter des esclaves, mais à partir de 1720, les bateaux négriers anglais arrivaient directement en Caroline du Sud par le Port de Charleston et Savannah puis à Port York au Sud de la Virginie et plus tard à New York et à Philadelphie.

Ces itinéraires ont également été confirmés par les travaux de Gregory E. O'Malley et David A. Johnson (G.E.O'Malley2014, p. 123).60% des captifs arrivés en Caroline du sud sont partis de la baie de Loango et de l'Angola<sup>13</sup>, et 20 % des captifs de la Virginie et le ¼ des captifs des colonies de New York et New Jersey. Durant la campagne d'abolition de la traite négrière (à partir du 02 Mars 1807), surtout à partir du vote de l'Emancipation Act en 1838, les navires britanniques qui sillonnaient les côtes africaines emmèneront bien sûr des captifs des navires clandestins partis de la baie de Loango pour la Casamance, Liberia, St Helena, Bahamas, Guyane anglaise et en Jamaïque. Certains esclaves capturés par la British Anty slave Trade Squadron et la British Navy seront recrutés dans l'armée Britannique (British Army).

*12 Les commerçants négriers de Londres ont dominé le trafic négrier à partir de la fin du monopole de la*



RAC, jusqu'en 1725. La ville de Londres était, le premier centre financier de la traite Britannique. L'historien James Rawley, pense que le rôle de Londres dans la traite négrière a été sous-estimé.

Quant à Liverpool, sa position a été significative car la plupart des bateaux négriers britanniques, ont été construits à Liverpool et Liverpool a enregistré 5300 voyages négriers.

La suprématie de Liverpool était due à la puissance de l'industrie manufacturière de sa région et le développement de l'industrie navale dans la région du Merseyside au XVIII<sup>em</sup> siècle. Bristol a été prééminent pour l'approvisionnement des esclaves Africains à Saints Kitts et à la Barbade qui fut la colonie pionnière du sucre dans la caraïbe britannique et pour la Virginie (plantation de tabac).

L'historiographie britannique de la traite négrière, présente, les commerçants de Bristol, comme étant de ceux qui ont été très actifs et ayant tissé des contacts solides sur la baie de Loango en Afrique centrale, particulièrement sur le site de Loango, Cabinda et Malemba.

Les trois villes que sont Liverpool, Londres et Bristol, constituent 90 % du commerce négrier Britannique.

Ce sont donc près de 20 % des esclaves de traite des Anglais qui sont partis de la baie de Loango au XVIII<sup>ème</sup> siècle et 60 % des esclaves des colonies britanniques au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Notre étude situe donc la présence des négriers anglais sur la baie de Loango de 1650 jusqu'au 1<sup>er</sup> Janvier 1838, la date de l'émancipation définitive et généralisée des esclaves dans l'empire Britannique.

Les Anglais ne disparaîtront pas avec la fin de la traite négrière sur la baie de Loango, car en 1814, le capitaine James Kingston Tuckey, officier de la marine britannique, reçut la mission d'examiner les connexions possibles entre le fleuve Congo et le Niger. Tuckey a inauguré la période des « explorations scientifiques » du XIX<sup>e</sup> siècle en Afrique centrale et australe. Thomas Edward Bowdich, un explorateur anglais, séjournera dans l'estuaire du Gabon et la région de l'Ogooué, où il recueillera des informations géographiques. Il participera à la fondation de la Société de Géographie en 1821.

Robert Bruce Napoléon Walker passera 23 ans au Gabon à partir des années 1851, menant des recherches considérables en ethnographie. A l'intérieur des terres de la baie de Loango, Sir Henry Morton Stanley est envoyé en Afrique pour rechercher l'explorateur britannique. David Livingstone traversera, lors de son deuxième voyage, l'Afrique équatoriale, d'Est en Ouest, découvrant le cours du Congo et arrivant sur les berges du fleuve Congo avant le français de Brazza.

Durant la période coloniale (XIX<sup>e</sup> siècle), parmi les compagnies concessionnaires européennes, il y a eu des compagnies anglaises telles John Holt & Co et Hatton & Cookson de Liverpool (Angleterre) qui étaient dans l'exploitation de l'huile de palme, caoutchouc (...). Les informations du voyageur anglais Andrew Battell, resté longtemps en captivité dans la colonie de l'Angola, demeurent à ce jour des sources d'informations primordiales sur l'Afrique centrale précoloniale, dont la région de la baie de Loango. Les rapports du parlement britannique sur la traite négrière anglaise en Afrique sont des mines d'informations sur la traite négrière en général.

13 Peter H. Wood, 1974, *Black Majority, Negroes in colonial South Carolina, from 1670 through the stono rebellion*, Norton Library.

### TRANSCRIPTION D'UN REGISTRE DE NAVIRE NÉGRIER ANGLAIS « LE SANDOWN » ÉCRIT PAR SAMUEL GAMBLE EN 1793 - 1794 (14)

Nom du Navire	Commandant	Ville d'enregistrement	No. D'esclaves	Lieu d'embarquement	Acheteur
Union	Captain Thompson	London	530	Annamabou	Hibbert & Foster
Elizabeth Anderson	Captain Bowie	London	369	Sierra Leone	Taylor Ballatine.
Golden Grove	Captain Proudfoot	London	400	Annamabou	Going to Old Harbour
Countes Galvez	Captain Hoskins	London	330	Annamabou	Lind & Lemkee
Express	Captain Chaster	London	137	Annamabou	Mr Donald
Spy	Captain Wilson	London	400	Angola	Gone to Market
Sandown	Captain Gamble	London	212	Rio Nuñez	J & A Kennedy
Hornett	Captain Carson	Bristol	400	Bannas	Taylor B and Company
Robust	Captain Shaw	Liverpool	160	Old Calabar	Linda & Lake
Nancy	Captain Merritt	London	328	Angola	Taylor B and Company
Molly	Captain Grier	London	418	Angola	Linda & Lake
Diana	Captain Evans	London	390	Angola	Aspinall & Mandy
Jimmy	Captain Pearson	London	237	Isles de Los	Rainford & Company
Bolton	Captain Lee	London	418	Angola	Linda & Lake
Mary & Ann	Captain Lang	London	163	Angola	Taylor B and Company
Ranger	Captain Gardner	London	181	Angola	Rainford & Company
Bridget	Trefall	London	360	Angola	Aspinall & Mandy
Total			5432		

14 Transcription effectué par le Royal Museum Greenwich (Musée Maritime national) de Londres (Angleterre) et envoyé par poste électronique à l'auteur le 21 juin 2017. Le mot Angola désigne la région d'Afrique centrale. 15 Echanges avec Harriet Braine, Archives assistant, Royal Museum Greenwich (Musée Maritime National) de Londres (Angleterre), par poste électronique, le 21 juin 2017. 16 Echanges avec The référence Staff, Rhode Island Historical society de Providence (RI), Etats Unis d'Amérique, par poste électronique le 27 juin 2017

Selon Harriet Braine<sup>15</sup>, au niveau des archives du musée maritime national de Londres (Angleterre), il y a plusieurs registres de navires négriers et plusieurs collections d'objets sur la traite négrière, mais il est difficile de trouver des informations sur une localisation exacte comme « Cabinda », « Malemba », « Fort Mayumba », et « Loango ». Les indications mentionnent pour la plupart « Angola » « Afrique centrale » ou « Afrique de l'ouest » etc. La même préoccupation a également été exprimée par la société historique<sup>16</sup> de l'état du Rhode Island, qui nous a signalé que les registres des navires de traite négrière indiquent simplement « West Africa », « West Indies », « Coast Wise » etc.

Néanmoins, Braine nous a signalé qu'il y a une carte de la baie de Cabinda, par J.Kipp à partir de 1732. On trouve également dans ce musée maritime national, une carte néerlandaise de 1704-1726 de la baie de Loango.

Braine insiste sur le fait que le registre de Samuel Gamble est l'une des premières sources sur la traite négrière en Afrique au sein du musée. Au niveau du site « slavevoyages.org »<sup>17</sup>, il y a près de 152 résultats de recherches des navires anglais quittant la Grande Bretagne pour les cotes de l'Afrique centrale atlantique entre 1720 et 1806. En utilisant spécifiquement « Cabinda », « Malemba », « Mayumba » et « Loango », comme principal endroit d'achat d'esclaves, on trouve 64 résultats<sup>18</sup>.

**TABLEAU DU NOMBRE D'ESCLAVES EMBARQUÉS SUR LES CÔTES AFRICAINES, PAR AN PAR LA ROYAL AFRICAN COMPANY OU COMPAGNIE ROYALE D'AFRIQUE ENTRE 1720 ET 1732(A.M.BERTRAND,2011,P 123)**

Années	Gambie	Sierra L	Wind Ward Coast	Gold Coast	Baie du Benin	Baie du Biafra	Côte d'Angole <sup>19</sup> (y compris Baie de Loango)	Afrique de l'est	Totaux
1720	169			533					702
1721	378	231		944	500		736		2,789
1722	607			1,326	385				2,318
1723	359	63		632	1,182		620		2,856
1724	503			705	906		414		2,528
1725		42		500					542
1726	50								50
1727	50								50
1728				121					0
1729	61								162
1730									0
1731				331					331
1732		336	0		2,973	0	1,770		0
<b>TOTALS</b>	<b>2,177</b>			<b>5,092</b>				<b>0</b>	<b>12,348</b>

19 La côte d'Angole, selon le marin Français Degranpré est un terme générique qui servait à désigner, le littoral partant du Cap Lopez à Benguela, incluant donc la baie de Loango et celle du Kongo et la colonie de l'Angola. C'est sur la baie de Loango que les anglais, ont le plus opéré. Donc les chiffres suivants, sont majoritairement des chiffres du trafic négrier des Anglais sur la baie de Loango.

**TABLEAU DE LA SOMME DES ESCLAVES EMBARQUÉS SUR LES CÔTES AFRICAINES, PAR AN PAR LES COMMERÇANTS ANGLAIS ENTRE 1720 ET 1732 (A.M.BERTRAND, 2011, P 124)**

Années	Sénégalie	Sierra Leone	Winward Coast	Gold Coast	Baie du Benin	Baie du Biafra	Afrique centrale Et St Helena	Afrique de l'est	Autres Afrique
1720	169			6,634	367	1,391	386	674	179
1721	131			3,498	500	933		841	
1722	107			3,227	2,192	564	400		
1723	494		237	709	3,083	642	2,059		
1724	516		354	1,462	2,893	560	2,823		153
1725	610			2,454	1,255	818	2,802		
1726	970	399	191	2,376	2,107	2,333	1,366		1,847
1727	605	938		2,346	1,707	272	1,158	412	3,245
1728	993	476	615	2,380	781	865		450	3,486
1729	845	280	163	4,221	1,493	3,883	953		2,841
1730	366	25		5,864	2,939	5,163	6,441	597	2,715
1731	1,974	401	659	4,901	1,271	3,800	3,194		3,833
1732	1,376		240	3,373	1,114	4,422	2,845		3,842
TOTAUX	9,156	2,519	2,459	43,445	21,701	25,646	24,477	2,974	22,141

## CONCLUSION

La Grande Bretagne a été l'une des nations présentes sur la baie de Loango pour le trafic négrier. La baie de Loango a eu une expansion massive du commerce négrier opéré par les Anglais, Français, Néerlandais, Brésiliens et Cubains entre 1660 et 1850.

Les années 1700 à 1760, indiquent les années repères de la période de la traite intensive (apogée) sur la côte du Loango.

Entre temps, au XVIIIe siècle, la Grande Bretagne devint la première puissance négrière du monde et ses années d'or se situent entre 1730 et 1740, au moment où les Britanniques sont très actifs sur la baie de Loango. Curieusement, la majorité des esclaves arrivés dans le nouveau monde après 1720 et 1730 furent transportés dans des navires britanniques<sup>20</sup> et l'historiographie de la traite négrière en Amérique anglaise notifie bien Loango comme une source majeure de peuplement des colonies britanniques du nouveau monde. La baie de Loango a donc contribué à la montée de la Grande Bretagne comme première puissance négrière du monde du XVIIIème siècle, comme elle a d'ailleurs contribué à la montée des Pays Bas comme première puissance négrière du monde du XVIIème siècle.

Les structures économique et sociale de la Grande Bretagne ont subi des métamorphoses qui ont conduit vers une prospérité économique réelle avec la traite négrière transatlantique, particulièrement durant la période de leur présence sur les côtes du Royaume de Loango. La traite négrière a été importante pour le développement de l'économie et des finances britanniques, même les institutions d'assurance ont supporté la traite négrière, beaucoup d'affaires ont été financées par les profits issus du commerce négrier. La famille anglaise Barclays qui possédait des plantations en Jamaïque a accumulé des capitaux qui leur ont permis de monter la Barclays Bank, l'une des premières banques transnationales du XXe siècle. La baie de Loango, partagée aujourd'hui entre les républiques d'Angola, Congo démocratique, Gabon et Congo, a contribué à la prospérité économique du Royaume Uni de Grande Bretagne au XVIIIe siècle en pleine révolution industrielle.

En 1944, Éric William (E.William, 1944 et B.Solow, 1985) affirmait que la traite des noirs aurait été « Une des principales sources de l'accumulation du capital qui , en Angleterre, a financé la révolution industrielle ». Il semble en effet que des armateurs aient bien avancé de l'argent à James Watt à qui on attribue traditionnellement la paternité de la machine à vapeur. Des riches planteurs ont financé des entrepreneurs de la révolution industrielle.

Une part importante des capitaux nécessaires au développement de l'industrie cotonnière du Lancashire(Angleterre) provenait de l'activité du port de Liverpool, principal pôle de la traite. Le capital commercial de la région de Glasgow, développé grâce au commerce du tabac, lui-même lié à l'esclavage, trouve un emploi considérable dans l'industrie après 1730. Les armateurs anglais de la traite négrière

ont été les acteurs de la révolution industrielle.

Les profits de la traite ont eu un impact significatif sur le volume de l'investissement industriel. La baie de Loango a fait partie donc des enjeux géostratégiques de la révolution industrielle en Angleterre.

La baie de Loango doit être considérée comme une structure importante de l'économie britannique du XVIII<sup>e</sup> siècle, au même titre que la côte d'or, et celle du Bénin. Après donc les Néerlandais et les Français, les Anglais ont dominé la côte la plus active de la traite négrière transatlantique, qui n'est autre que la baie de Loango. Cette domination anglaise s'est allongée jusqu'en 1800 (D. Richardson, F.R. Dasilva, 2014, p. 203), affranchissant 1838 avec la traite illégale, mais surpassée entre 1800 et 1867 par les Portugais- brésiliens et les Hispano- cubains.

La traite négrière a aussi marqué l'histoire politique du Royaume Uni de Grande Bretagne. Jacques II, le duc de York et roi d'Angleterre était monté sur le trône en 1685 après avoir été la grande figure du lobby esclavagiste du début du commerce négrier Britannique.

*20 En 1734, le gouverneur coloniste de New York se lamenta de l'importation trop grande de noirs, surtout à partir de 1740 quand les britanniques font le maximum sur la baie de Loango, New York devint un grand port d'arrivés des esclaves en provenance de l'Afrique et de la caraïbes. New York aura la plus grande colonie d'esclaves au nord du Maryland. Entre 1732 et 1754, les esclaves africains constitueront plus de 35% des immigrants arrivés par le port de New York. Dans l'ouvrage collectif sous la direction du professeur Ira Berlin(2005), il est écrit que « En 1737, ¼ de la population servile de New York était originaire de l'Afrique centrale » .Cynthia Van Zandt(2008) a déclaré que le Kikongo et le Kimbundu furent les dialectes africains les plus parlés dans le New York Colonial, tandis que le dialecte « Ngullah » des afro-américains de la Caroline du sud est constitué de 40% des mots du Kikongo selon les travaux du linguiste Lorenzo.D.Turner(1949).*



**« IMPACTS CONTEMPORAINS DE L'HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE ET DE LA COLONISATION »**

Table ronde en présence de : Catherine Coquery-Vidrovitch, Myriam Cottias, Frédéric Pambou, Arsène Francoeur Nganga.  
Modération : François Chignac

Les intervenant.e.s indiquent que l'impact est avant tout politique, sachant que l'économie est politique. La République française entretient une forme d'oubli et de silence par rapport à l'esclavage. Quand la France pose-t-elle la question « que signifie être français ? ». C'est une question identitaire. Pour la France continentale, être français, c'est être « blanc ». Certes les métissages existent, mais entre blancs, originaires de différentes régions continentales. L'esclavage pose la question de l'égalité, elle bouscule les ordres politiques, sociaux. Quant au silence par rapport à Loango, s'agit-il d'un refus de bousculer un ordre ?

Il est souligné que le traumatisme de l'esclavage perdure, qu'il atteint la psyché. Jusqu'en 1958, le terme de « race » est privilégié plutôt que tribu, pour parler des Vilis etc. Loango a perdu sa grandeur, tout en mettant en avant une fierté, celle d'avoir été au contact des « blancs » pendant quatre siècles. Les inimitiés tribales expriment la difficulté de cohabiter les uns avec les autres. Les Loango ont été les premiers à vendre leurs frères.

Les panelistes s'intéressent également à l'impact démographique. L'essor démographique a été stoppé du fait de l'esclavage, mais on ne constate pas de baisse. Le retard est rattrapé dans les années 2000. Les grands empires de conquête se développent au 19<sup>e</sup> siècle, ils font des esclaves capturés des soldats. Dans le même temps, se développe l'industrie textile, qui utilise des matières premières africaines pour les teintures (indigo, noix de palme, bois rouge...). La colonisation est l'expression de la dictature d'un occupant. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, l'occupant a le pouvoir absolu. Pendant quatre ou cinq siècles, on dit aux Africains qu'ils sont essentiellement inférieurs. Cet imaginaire d'infériorité est durablement intériorisé. Le modèle occidental de développement s'impose encore aujourd'hui. Certes les investissements étrangers sont nécessaires, mais ils doivent être contrôlés.

Les rapports entre les états sont des rapports de force. Avec des forces politiques redoutables. Il est donc d'autant plus nécessaire d'être ensemble. Il faut bien comprendre l'histoire, de l'esclavage, de la colonisation pour lutter contre.

Un travail de déconstruction de l'écriture de l'histoire semble nécessaire. Comment on envisage les rapports de pouvoir ? La période post-coloniale est constituée des héritages coloniaux et de réinterprétations. On pourrait en dire de même pour le post-marxisme. La demande de réparation de l'esclavage doit être prise très au sérieux. Il s'agit d'un rééquilibrage des rapports. Il faut trouver une nouvelle façon d'écrire l'histoire des rapports mondiaux, et des rapports entre l'Europe et l'Afrique.

En ce qui concerne la situation locale, chez les Loango, on semble rencontrer un inconscient collectif qui fait du « blanc » un dieu. Une sorte de syndrome de Stockholm ! Le manque d'écoles entretient cette mystification. Aujourd'hui certaines sectes congolaises parlent à de Gaulle ! Le Congo attend le retour de de Gaulle !

En conclusion, les intervenant.e.s s'accordent à dire que la situation sociale, héritée de l'esclavage et de la colonisation, joue un grand rôle dans les sociétés contemporaines. Mais que les blocages pour déconstruire ces héritages sont nombreux et s'expriment de façons très diverses, tant à l'échelle politique qu'intime.

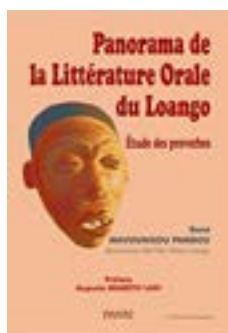






**« IMPACTS CONTEMPORAINS DE L'HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE ET DE LA COLONISATION »  
CAS DU LOANGO**

*Contribution complémentaire de Frédéric Pambou*



Dans Panorama de la littérature orale du Loango ; René Mavoungou Pambou cite Doulaye Konaté qui écrit que :

« Les différentes traites notamment la traite atlantique, puis la colonisation ont durablement marqué de leur impact la relation des africains à la modernité, d'autant que ces événements traumatiques ont considérablement grevé son capital humain, extraverti son économie et limité l'initiative».

Et Alphonse Makaya est plus explicite lorsqu'il écrit dans "Ethnicité et dynamiques politiques : Pour une analyse des productions identitaires dans le champ politique congolais" ce qui suit :

« Il apparaît que les productions identitaires sont un élément essentiel de compréhension qui déterminent les transformations sociales en Afrique et au Congo (Coumba Diop et Diouf 1990).

Par ailleurs, les relations que les souverains du Royaume de Loango entretenaient avec leurs alliés (commerce à longue distance anté-colonial) (Martin, 1972, Rey, 1972, Dupré 1982 et 1989, BernaultBuswell 1996) et le contact avec l'occident ont depuis fort longtemps déterminé la conception vili de l'autre. L'autre est un être antinomique venant de l'intérieur, de la savane et dont les coutumes alimentaires notamment posent problème (Obenga 1985) d'où par exemple la prééminence ou l'hégémonie des originaires de Diosso sur les autres.



Pierre Vennetier va enrichir cette pensée en page 24 de son ouvrage : Pointe - Noire et la façade maritime du Congo - Brazzaville (Orstom, Paris, 1968) lorsqu'il écrit :

« Le Ma-Loango étendit son autorité non seulement sur le Mayombe, mais également dans les plaines du Niari, sur les Kougnis et les Kamba

à l'Est, sur les Loubou au Nord-est. De ce passé glorieux le peuple vili conserve un souvenir collectif aigu, et le sentiment confus et quelque peu nostalgique d'une grandeur disparue qui le rend différent des autres. En même temps, il tire une fierté sans complexe d'avoir été depuis plus de quatre siècles en contact régulier avec les européens, navigateurs, trafiquants ou missionnaires ».

Annie Merlet dans "Autour du Loango" rapporte le sentiment de mépris, (signalé par Du Chaillu en 1865 en ce qui concerne les comis du Gabon), que les gens de la côte conservent vis-à-vis de ceux de l'intérieur d'où leurs viennent les esclaves et qui ne sont pas encore «soumis aux modes nouvelles tributaires du commerce européen».

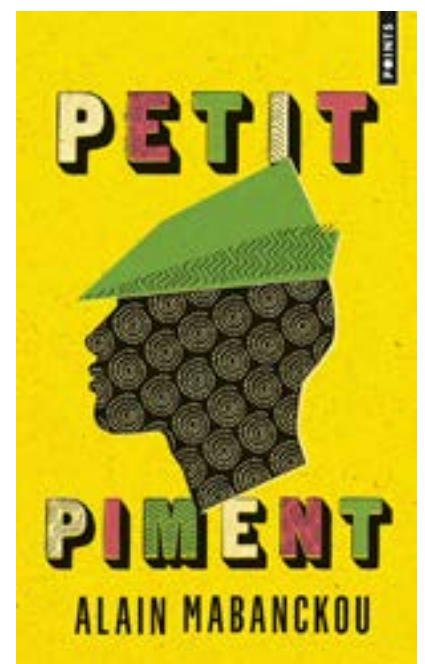


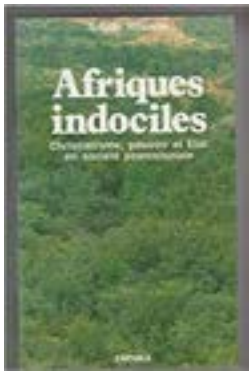
Prenant le contre-pied de ces discours ; deux écrivains congolais issus des "peuples de l'intérieur" écrivent ceci : Le Général Benoit Moundélé Ngollo dans son ouvrage "Un peu de Tout" paru aux Editions Hemar écrit en page 39 sous le titre : Les raisons des inimitiés tribales.

« Ils disent : Comment voulez-vous Que nous cohabitons avec ces gens-là Alors que nous sommes supérieurs à eux, Parce que nous avons été les premiers A être en contact avec des Etrangers Venus de nulle part et de Partout, Qu'ils soient Européens ou aventuriers Religieux, Esclavagistes ou flibustiers ? Cela sous-entend Que nous sommes les premiers A avoir vendu nos frères aux étrangers. »

Et Alain Mabanckou d'enfoncer le clou dans Petit Piment en page 44 et 45 :

« ...Loango... c'était depuis cet endroit que leurs descendants avaient été soumis en esclavage. Monsieur Doukou Daka se révoltait contre les blancs qui avaient pris nos hommes les plus forts, nos femmes les plus belles et les avaient entassés dans les cales des navires pour un voyage funeste sur les terres américaines où ils étaient des esclaves marqués au fer rouge, certains avaient des jambes coupées, d'autres avec un seul bras parce qu'ils avaient tenté de s'enfuir même s'il leur était impossible de retrouver le chemin de leur village. Et il poursuit : « ...Il nous confiait alors, d'un air dépité que beaucoup de riches commerçants de Loango avaient participé à ce trafic et envoyaient leurs fils dans une région de France, en Bretagne, où ils étudiaient les secrets de ce négoce. Voyez-vous, murmurait-il, nous avons parfois été vendus par les nôtres. »





Somme toute, concluons avec Achille M'bembe qui écrit dans Afrique Indocile que : « Le passé, la mémoire, constituent des sites d'affrontement entre l'Etat et la société dans la mesure où ils conservent un pouvoir de construction de la réalité et d'un sens du monde, du pouvoir et de la légitimité. Ils ne peuvent de ce fait, être écartés du champ des débats, des conflits et des enjeux internes et actuels et donc des processus d'engendrement du sens, au cœur de l'époque qui est la nôtre ».



**« L'ART ROYAL D'ABOMEY : LES CHEMINS D'UN PATRIMOINE, DE LA TRAITE EUROPÉENNE À AUJOURD'HUI »**

*Conférence de Gaëlle Beaujean*

Avant de parler du chemin si particulier du patrimoine Aaboméen, je voudrais prendre le temps de nous interroger sur l'un des termes de l'intitulé, celui de patrimoine. Dans la langue française, le terme patrimoine s'emploie pour désigner la propriété de quelque chose, qu'elle soit matérielle ou immatérielle, vivante ou non. Polysémique, cette notion implique l'individu comme la collectivité.

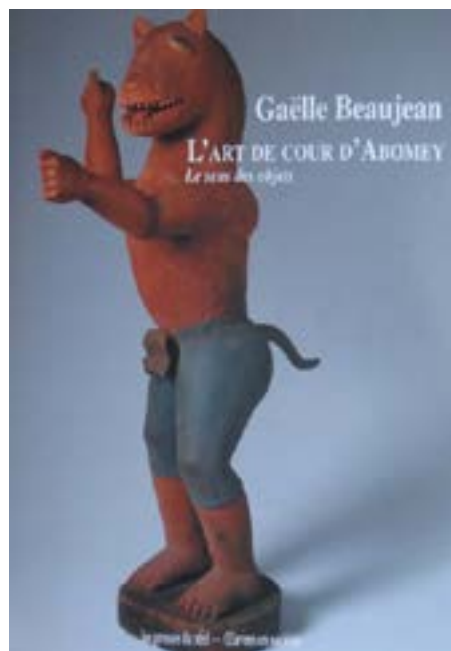
Le mot « patrimoine » s'utilise pour évoquer la transmission de quelque chose d'une personne à une autre au sein de la même famille. Ainsi, comme pour les gènes, l'entité matérielle est considérée comme un patrimoine. La valeur sentimentale doit être davantage considérée que la valeur vénale. Le patrimoine légué, ici, se rapproche plutôt de l'héritage.

Le mot « patrimoine » dans la terminologie fiscale française remplace les termes de « biens onéreux » dont toute personne est détentrice et pour lesquels elle est susceptible d'être taxée au nom de la collectivité. Il peut s'agir par exemple de patrimoine immobilier. Dans ce cas, ce « patrimoine » n'est pas nécessairement légué, il a pu se constituer du vivant de la personne et ne pas être transmis à la génération suivante ou être revendue par celle-ci. Il est aliénable.

Le terme prend un tout autre sens quand il est associé à un ensemble de personnes qui, à travers la tradition orale ou des actions vivantes performées, comme la danse ou la musique, vont affirmer leurs spécificités. Pour distinguer celles-ci de tout objet, par exemple le livre ou l'artefact, on le nomme patrimoine immatériel. Le souci conservatoire et l'inaliénabilité – au risque peut-être de voir se figer le patrimoine – sont aujourd'hui devenus une préoccupation internationale à travers le classement de l'UNESCO. Au Bénin, le patrimoine oral guéléde est classé patrimoine immatériel de l'humanité

Le « patrimoine » dans son acception institutionnelle, qu'elle soit communale, nationale ou internationale, suppose un ensemble d'actions pour préserver un bien immobilier, sans le dégrader, et lui rendre ou lui donner une visibilité à l'échelle publique. Les palais royaux d'Abomey ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Leur sauvegarde fut entreprise grâce à des professionnels et des financements internationaux.

Nous allons suivre le parcours, les chemins et pourquoi pas les vies d'objets qui ont en commun d'avoir été conçus ou d'être passés entre les mains des souverains de l'ancienne capitale Abomey, capitale de l'ancien royaume du Danhomè qui intègre le Dahomey en 1894, colonie française. Indépendante depuis le 1er août 1960, elle devient la République du Dahomey puis République (populaire) en 1975. Aujourd'hui, république du Bénin. L'histoire que nous allons suivre couvre quatre siècles.



Gaëlle Beaujean (2019) – *L'art de cour d'Abomey. Le sens des objets*

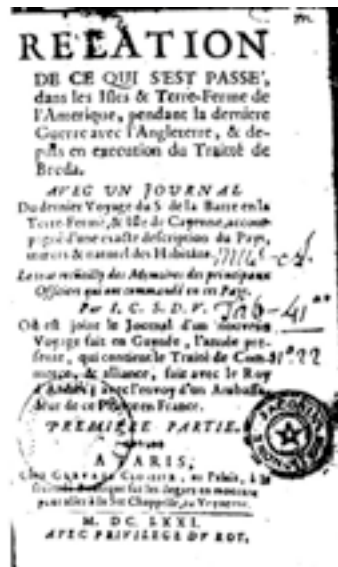
## LES PREMIERS OBJETS DANHOMÉENS OBSERVÉS

Les premiers contacts entre les Danhoméens et les Européens s'établirent sur la côte, par le biais d'échanges commerciaux réalisés dans la ville de Ouidah qui dépendait avant 1727 du royaume hweda puis dans la ville de Jaquin détenue par le royaume d'Allada. Dans ces deux villes, des comptoirs furent installés. Les observateurs qui, avant 1724, ont consigné leurs impressions et les souvenirs de leur vie sur place étaient tous sans exception des hommes animés par la recherche de profit dans le cadre de la traite des esclaves. L'importance de ce trafic conduisit les cartographes à donner à cette région le nom de « Côte des esclaves ».

La ville de Ouidah fut choisie comme nouvelle escale par les Portugais qui y avaient accosté en 1580. La traite des Africains vers l'Amérique avait été organisée dès

1517 par les Portugais qui, au xvii<sup>e</sup> siècle, furent rejoints dans ce commerce par d'autres états européens. Tous cédèrent peu à peu, sous conditions, leurs monopoles commerciaux à des comptoirs privés. Le trafic fut libéralisé au xviii<sup>e</sup> siècle. Les produits à échanger sur les côtes du golfe de Guinée avec les revendeurs de prisonniers constituaient la cargaison principale des navires. Les textiles recherchés alors par les Africains combinaient des matières premières venues d'Asie, telles la soie ou les indiennes en coton, à une confection réalisée en Europe.

En décembre 1670, le sieur d'Elbée entreprit un voyage diplomatique et commercial qu'il relata en 1671 dans *Journal du voyage du Sr Delbée aux isles, dans la coste de Guinée*. La délégation française cherchait alors à négocier, au nom de la Compagnie des Indes Occidentales, un emplacement dans la ville d'Offra qui dépendait du royaume d'Allada.



*Journal du voyage du Sr Delbée aux isles, dans la coste de Guinée*

Pour le conduire à Allada, on transporta Elbée en hamac et sous des parasols qu'il savait réservés aux dignitaires. Cette marque de prestige, qu'on retrouve à Abomey, est donc attestée dès le xvii<sup>e</sup> siècle. Tout porte à croire qu'elle fut instaurée dès les premiers échanges. Le roi d'Allada évoluait au milieu de biens européens et asiatiques, par exemple de la porcelaine chinoise. À cette période tout commerçant ou officier de marine était immédiatement reçu comme un ambassadeur. Rapidement après une première prise de contact, les échanges et les négociations impliquaient les têtes couronnées. Convaincu de la « grandeur du roi de France », Louis XIV, le roi d'Allada concéda une place de choix au fort français à Offra et il envoya comme ambassadeur en France son interprète royal, Matteo Lopés.

« [Il apportait des] présents dont le Roi son maître le chargea pour le Roi de France, [qui] étoient plus considérables par leur nouveauté, que par leur nombre & leurs richesses. Ils consistoient en deux Coutelas à jour fabriqués dans le païs, deux Saguayes très bien travaillées, une Veste et un Tapis de fil d'écorce d'arbre, dont la finesse et les ornements étoient fort recherchés et de bon goût. »

L'ensemble des cadeaux diplomatiques remis à Louis XIV comportait des artefacts considérés comme de prestige dans le royaume d'Allada. Alors qu'elle décrit les réactions du roi pendant l'audience qu'il accorda à Matteo Lopés, la chronique ne rapporte aucun mot d'appréciation de Louis XIV sur les présents. Les collections nationales françaises, héritières du trésor royal, n'ont conservé aucun de ces cadeaux diplomatiques ni ne les mentionnent. De même, au Bénin actuel, il ne reste aucune trace des présents de Louis XIV. On peut dès lors parler de cadeaux diplomatiques, pratique qui sera entretenue jusqu'à la veille de la guerre coloniale.

Mais revenons à Abomey. Le village devient ville et suivant la direction de la constitution dont la base a été lancée par le roi Houegbadja (1645-1685), la chefferie est devenue un royaume, militaire et expansionniste. Des prisonniers et des esclaves sont déjà revendus vers Allada/Offra et Ouidah qui sont entre les mains de rois voisins. C'est entre 1724 et 1727 que le roi Agadja va conquérir ces deux villes. La suite de son règne est très agitée et, la stabilisation des échanges avec les Européens n'interviendra que sous le règne de son fils Tegbessou vers 1740. Après les guerres d'Agadja, le changement de régime politique obligea toutes les délégations européennes à entreprendre de nouvelles négociations.

Des représentants se rendirent donc à Abomey. Un certain nombre de biens arrivèrent alors à la cour, en faveur du roi qui les conservera dans ses palais avec un certain nombre d'objets personnels. Au fil du temps, par ailleurs, s'organise une politique de conservation des objets. Dans le spalais certains bâtiments accueillent exclusivement les objets – aboméens ou non – qui sont sous la responsabilité d'une ou plusieurs personnes. Ces bâtiments sont en réalité des réserves et des personnes désignées par le roi sont en charge de les conserver et les surveiller. Le roi pouvait distribuer certains des objets de son trésor pendant des cérémonies spécifiques à ses sujets, ou les exposer pendant les grandes coutumes.

La vie des artefacts suivait un processus précis. Seul le roi détenait l'autorité qui permettait d'assurer la conception stricto sensu, faire la commande et décider éventuellement du don des objets de cour. En premier lieu, il contrôlait la diffusion des matières premières issues des échanges commerciaux, essentiellement le métal et le textile. Pour la réalisation de l'art de cour, il fournissait les matériaux aux corporations d'artistes chargés de traduire formellement le concept.

L'académisme artistique aboméen assemble. Au sens propre, les forgerons et les spécialistes des arts textiles à la cour combinaient toujours différents éléments par le rivetage et la soudure pour les uns, par la couture pour les autres. Forgerons et sculpteurs sur bois travaillaient ensemble pour la création de récades en assemblant deux éléments conçus séparément. Il en était de même pour les objets magiques proches du roi et composés en intégrant des restes humains. Au sens figuré, l'assemblage consistait à tenir compte et à intégrer des apports formels extérieurs au royaume. Les objets de la royauté comportaient des éléments faits de cadeaux

exotiques, par exemple la pipe, ou à partir de matériaux étrangers, métal, coton ou soie provenant d'Europe et d'Asie.



Le rôle de l'artiste est énoncé très clairement en fongbè, où le statut d'artiste se différencie explicitement de celui de l'artisan.

Archibald Dalziel, ancien gouverneur du fort anglais de Ouidah entre 1766 et 1770, entama une histoire du royaume à partir des informations fournies par ses prédécesseurs et en s'appuyant sur ses propres observations, tant à Ouidah qu'à Abomey. Le récit de Dalziel entreprenait, comme les autres, une analyse des coutumes, s'attardant sur la description des murs des palais au sommet desquels étaient piquées des têtes mais pour la première fois, dans une publication européenne sur Abomey, il inclut trois paragraphes intitulés « Art ». La description correspondait aux sièges d'influence akan, aux techniques de teinture à l'indigo et à celles de tissage du coton et du raphia maîtrisées par les familles Hantan et Zinflou. La qualité des réalisations est signalée par l'auteur. Plus loin, à propos des forgerons, il s'est attardé sur les techniques de forge du fer.

## **LE ROYAUME DU DANHOMÈ ET LES ABOLITIONS DE LA TRAITE**

Les politiques abolitionnistes concernant la traite en France et en Angleterre eurent comme première répercussion l'abandon des forts de Ouidah ; les trafiquants français en partirent officiellement en 1794 et les Anglais entre 1805 et 1811. Les relations avec le Danhomè cessèrent pendant quelques décennies jusqu'en 1840 / 1841.

Néanmoins, une traite clandestine se poursuit particulièrement vers le Brésil. De ces contacts, plusieurs éléments patrimoniaux suivront une route pour favoriser ces échanges. Adandozan avait déjà envoyé une délégation chargé de cadeaux destinés à la reine du Portugal avant que la cour ne s'exile à Rio. Il envoya une délégation en 1811 qui accosta à Bahia le 30 janvier et qui arriva un mois plus tard. Les émissaires restèrent retenus au Brésil deux ans durant car le Portugal s'illustrait par un silence semblable à une rupture diplomatique. Le courrier ignoré par le vice-roi



de Bahia comportait la description des cadeaux envoyés parmi lesquels se trouvaient un trône, une tenture illustrant un fait de guerre et une longue pipe, objets qui étaient conservés et exposés à l'ancien Museu Nacional, rebaptisé Museu Real à Rio de Janeiro. Il s'agissait du plus ancien trône d'Abomey, j'emploie ici le terme au passé car il a brûlé lors de l'incendie de ce musée en septembre 2018.



*Trône, Royaume d'Abomey, Benin*

Du côté français, Napoléon III envoya des émissaires pour des négociations à finalité commerciales. Arriva Auguste Bouët, un haut fonctionnaire français, officier du ministère de la Marine et des Colonies, pour négocier des accords commerciaux sur des produits végétaux et minéraux, mais aussi pour demander la protection des missionnaires catholiques et obtenir l'abandon des sacrifices humains. Les deux premiers points aboutirent au traité du 1er juillet 1851. À partir de cette date, les relations avec la France ne s'effectuèrent plus par l'entremise du commerçant Régis mais à parité politique, entre le souverain du Danhomè et Napoléon III. Un ensemble de cadeaux, comme de coutume, fut remis au roi.

Les objets offerts par Ghézo au futur Napoléon III furent immédiatement patrimonialisés en France. Ce dernier les donna en 1857 au musée du Louvre. Napoléon III reçut également de la part du prince Vidaho futur roi Glèlè un pagne blanc et, en hommage à son épouse l'impératrice Eugénie, deux pagnes en coton local blanc, cousus de plusieurs lés et tissés par les épouses de Ghézo, Yavedo et Goyomo.



*deux pagnes en coton local blanc, cousus de plusieurs lés et tissés par les épouses de Ghézo, Yavedo et Goyomo.*

Les auteurs du XIXe siècle ont cherché à saisir un moment de l'apogée de l'art de cour à Abomey, alors que tous les vocabulaires formels étaient en place, du bas-relief à la sculpture monumentale sur bois, en passant par le système des tentures appliquées des Yémadjé. En 1851, Bouët observait que « cette tente était à l'extérieur en drap, avec une multitude d'animaux découpés en rouge ou en noir sur chaque lèze ; la doublure du dedans était en étoffes du pays ; l'immense charpente et les ferrures du dedans, toutes très bien entretenues, étaient l'œuvre des gens du pays ; sur le faite s'élevait une grande statue en bois noir représentant, m'a-t-on assuré, le bon génie du Dahomey et de ses rois ». Il précisait qu'il trouvait « l'industrie du Dahomey [...] très avancée et [que] les étoffes et autres objets fabriqués dans le pays » permettaient d'en juger.

Skertchly détailla davantage le regroupement des ateliers d'artistes de cour. Il visita les ateliers des forgerons, remarqua que chacun avait une spécialité, tantôt pour les as n, certains pour les fétiches en métal, d'autres encore pour les reproductions d'objets d'origine européenne, surtout anglaise visiblement. Également sensible au travail des orfèvres, Répin jugea cependant « les beaux-arts, l'architecture, le dessin, la sculpture et la musique [...] peu florissants ».

## LA GUERRE COLONIALE

Sur le plan politique, le roi Glèlè (1858-1889) était irrité par la présence française à Porto Novo. La tension monta d'un cran quand, en 1888, les Français exigèrent des droits de douane sur les produits qui arrivaient par Cotonou et qu'ils demandèrent l'annexion de ce village contre une rente de 20 000 francs. Du côté danhoméen, cela équivalait à « une aliénation d'un droit essentiel de souveraineté », contraire au droit et à la constitution du royaume. Il était en effet interdit à quiconque de céder de la terre du royaume – elle était considérée comme un bien inaliénable. Le roi Glèlè fit savoir aux Français qu'il ne reconnaissait plus le traité et qu'il orienterait ses conquêtes vers Porto Novo. À la tête de son armée, il se dirigea vers la ville en mars 1889. La cour et les habitants partirent se réfugier du côté anglais. Si Glèlè réussit à dévaster et contrôler la région autour de Porto Novo, il ne parvint pas toutefois à s'emparer de la ville.

C'est ainsi que les militaires français, dont un effectif important était composé de tirailleurs sénégalais, se sont opposés pour la première fois par les armes à Glèlè, le souverain d'Abomey.



Entre 1892 et 1894, les militaires français vont s'emparer d'un nombre non calculable d'objet de la cour du Danhomè. Un ensemble de connaissances autour de ces objets déracinés va disparaître du jour au lendemain.

C'est par Foà qu'arrivèrent les premiers objets de guerre en lien avec les ateliers royaux après la bataille de Cotonou. Jusqu'alors aucun objet royal, à l'exception des cadeaux diplomatiques, n'était sorti de la capitale danhoméenne. La place et le sens des objets à Abomey commençaient cependant à devenir peu à peu familiers aux Européens, qu'ils soient colonisateurs ou simples visiteurs du musée d'Ethnographie à Paris, et plus spécifiquement après le « don » du général Dodds de 26 objets provenant des palais royaux d'Abomey.

D'objets trophée à chef d'œuvres, en passant par l'objet témoin ou de propagande, les œuvres royales ont connu nombre de regards et de discours jusqu'à ce jour où la question de leur condition d'acquisition est désormais interrogé ; et avec elle celle de la définition du patrimoine.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



**TABLE RONDE : « QUE RESTE-T-IL DE LOANGO ? ETAT DES LIEUX »**  
*Contribution de Joseph Kimfoko*

Le territoire du Royaume s'appelait Loango. Le port commercial s'appelait aussi Loango. Le Royaume de Loango était dirigé par des souverains forgerons à une époque donnée. Ce terme désigne le pouvoir (Luangu : le commandement). Aussi il faut se rappeler que Tchinganga Mvoumba (lieu sacré) n'était qu'un quartier ou village principal de Buali où résidait le Roi dans son palais traditionnel. Il y a eu des échanges commerciaux entre les populations de l'intérieur et celle de la côte du Royaume de Loango qui s'étendait du nord au sud et de l'est à l'ouest.

Le grand royaume de Loango se limitait comme suit : de Sette Cama (Gabon) à Tchiloango (actuel Cabinda) et de Loango (océan atlantique) à de Chavannes, en englobant toutes les régions de l'ancien Niar.



Sur cette côte du Royaume, l'habitat était fait de paille. Ce territoire comptait 7 provinces, à savoir :

Ngonkango (au Gabon)

Tchilunga (vers Madingo Kayes)

Mpili (abritant la capitale du Royaume)

Loandjili (abritant Pointe-Noire)

Ngakanu (vers Makola, Mboukou)

Yombé (englobant Mvouti et ses environs)

Nkugni-Mbanza (actuels départements : Niari Bouenza, Lékoumou)



Ainsi 7 provinces composent l'emblème du Royaume représenté par une main aux 7 étoiles dans sa paume « Li Kamd Likolo Li Simb : Mbotsambwali » / « La paume de la main tient les sept étoiles ». Un monument de cet emblème est érigé à l'entrée de Diosso.

A la veille de la traite négrière vers l'Amérique, cet immense espace était pourtant le foyer de nombreuses civilisations. Après la découverte de cet endroit par les européens, il était devenu un port de la traite des esclaves aux 16<sup>è</sup>, 17<sup>è</sup>, 18<sup>è</sup> et 19<sup>è</sup> siècles vers l'Amérique. Un débarcadère commercial a été construit et a disparu aujourd'hui.

Et pour assurer ce trafic des esclaves vers les Amériques, les Européens avaient construit des forts et comptoirs sur la côte ouest de l'Afrique au 16<sup>è</sup> siècle.

A savoir : Maison des esclaves, à l'île de Corée, au Sénégal

Fort britannique, à Elmina, au Ghana

Fort britannique, Cape Coast, au Ghana

Fort Williams, à Ouidah, au Bénin

Comptoir, à Calabar, au Nigeria

Entrepôt provisoire des esclaves à Loango-Port Kibanga, comptoir à étages en Angola, qui devait abriter une partie des marchandises

L'entrepôt provisoire de Loango-port a été construit à l'époque en matériau végétal, par manque d'entretien il est tombé en ruine. Il n'y a pas de vestiges de cette époque

## LA PÉRIODE COLONIALE

Au 19<sup>e</sup> siècle, les Européens ont étendu leurs colonies en Afrique. C'est la conférence de Berlin en 1885 qui répartit les colonies. Pendant cette conférence, l'ancien Royaume du Congo a été divisé entre l'Angola, l'A.E.F, l'état indépendant du Congo (futur Congo Belge).

En 1883, un traité fut signé entre le « Ma Loango » et le lieutenant de vaisseau commandant « le Sagitaire », Robert Cordier. Après ce traité qui plaçait le Loango (Royaume) sous la suzeraineté et le protectorat de la France, plusieurs sociétés s'installèrent à Loango. Ensuite un axe d'accès vers le Pool s'est ouvert à travers la Bouenza (région actuelle), voie par laquelle transitaient les produits recueillis par les factoreries et chimbèques (toutes premières maisons de commerce construites en matériau végétal) et par laquelle arrivaient matériels et marchandises.

En mai et juin 1891, respectivement 33 et 51 caravanes (3000 porteurs) partirent de Loango-Port. Loango forme à ce moment-là une agglomération dynamique s'efforçant de répondre aux besoins des échanges commerciaux. Un centre administratif y est installé avec bureau des douanes, tribunal, gendarmerie, centre postal, hôpital et mission religieuse. Non loin de ce centre administratif, il ne reste que l'ancienne stèle construite en 1897 par de Brazza (Ndlr : ce point reste à vérifier), sur le site de l'ancien port des esclaves de Loango, lieu où a été effectuée la transaction des esclaves du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle. C'était par là la voie du non retour. Aujourd'hui la stèle s'est effondrée, en février 2002.

Deux vestiges restent à Loango : la Stèle ancienne et le reste du phare du Port de Loango construit en 1894 à Pointe-Indienne.





**« ETAT DE LA DISSÉMINATION DU PATRIMOINE DES AFRICAINS DANS LE MONDE : LE CAS DES CAPTIFS EMBARQUÉS SUR LA BAIE DE LOANGO (OBJETS, MÉMOIRES ET RÉCITS) »**

*Communication d'Arsène Francoeur Nganga*

**INTRODUCTION :**

La dissémination du patrimoine africain dans le monde date du paléolithique supérieur avec les migrations des australopithèques partits d'Afrique vers l'Asie et l'Europe. Les pratiques de momification que l'on a pratiquées durant la dynastie préhistorique des Shang en Chine est bel et bien un héritage africain. De même que les caractères scripturaux de cette dynastie furent similaires aux caractères des protosahariens<sup>21</sup> d'après les études de l'anthropologue Clyde Winters. A partir du XV<sup>e</sup> siècle, avec la transplantation de millions d'Africains vers le continent américain pour servir de main d'œuvre servile, rituels, chants et diverses pratiques vont être perpétués pendant 400 ans et finalement transmis de génération en génération jusqu'à nos jours. Un héritage multiple a été façonné et légué par les Africains et leurs descendants en Amérique et dans la Caraïbe, depuis la Nouvelle Ecosse actuelle (Canada) jusqu'au Chili. Loango qui a abrité le site d'embarquement de la traite le plus important du continent africain<sup>22</sup> a contribué ainsi à la construction de cultures disséminées sur l'ensemble des Amériques. Les statistiques d'Olivier Grenouilleau et autres sont désormais convaincantes sur le rôle de l'Afrique Centrale dans la transplantation des africains vers le Nouveau monde. Dans cette optique, l'historienne américaine Gwendolyn Hall<sup>23</sup> disait que la majorité des esclaves de l'Afrique centrale sont passés par Loango. La majorité d'entre eux furent engloutis pour les plantations de l'île de Cuba (la grande plantation), le Brésil, Saint Domingue, la Colombie, le Suriname et la Caroline du Sud. Notre étude va s'évertuer à avoir une approche de perception de l'héritage des captifs des terres intérieures de la baie de Loango déportés vers les Amériques. Ces captifs ne furent pas seulement du Loango, mais aussi du royaume de Kongo, Kakongo et Ngoyo et aussi des royaumes de Cama et Orungu sur le littoral de l'actuel Gabon.

<sup>21</sup> Clyde Winters, *Blacks in ancient China, part 1: The founders of Xia and Shang, journal of black studies* 1, N°2, 1983.

<sup>22</sup> Arsène Francoeur NGANGA, 2018, *La traite négrière sur la baie de Loango pour la colonie du Suriname,*

## **I-QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE :**

Le patrimoine culturel qui intéresse notre étude se définit comme l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique ou historique certaine, et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association, etc.), soit à une entité publique (commune, département, région, pays, etc.)

Le patrimoine dit « matériel » est surtout constitué des paysages construits, de l'architecture et de l'urbanisme, des sites archéologiques et géologiques, de certains aménagements de l'espace agricole ou forestier, d'objets d'art et mobilier, du patrimoine industriel (outils, instruments, machines, bâti, etc.)

Le patrimoine immatériel peut revêtir différentes formes : chants, coutumes, danses, traditions gastronomiques, jeux, mythes, contes et légendes, petits métiers, témoignages, captation de techniques et de savoir-faire, documents écrits et d'archives (dont audiovisuelles), etc.

La diaspora africaine en Amérique nous a légué des chants et pratiques divers hérités des premières vagues de captifs noirs arrivés en esclavage sur le sol américain. Ce patrimoine est un véritable cordon ombilical ou lien consanguin qui lie les africains-américains et leurs frères africains de la terre ancestrale.

### **II-Le Patrimoine des captifs africains embarqués sur la baie de Loango**

La baie de Loango est située en Afrique centrale équatoriale. Cette baie ou littoral de l'ancien royaume de Loango partait du Cap Lopez (Gabon actuel), jusqu'à l'actuelle ville de Moanda (Congo démocratique) à proximité de l'embouchure du fleuve Congo. Entre le XVIIe et le XIXe siècle, la baie de Loango a été une baie d'embarquement des esclaves en provenance de plusieurs sous-régions du continent africain. La carte des itinéraires des marchands négriers en Afrique centrale présentée par William Graham Randles<sup>24</sup>, montre des courtiers qui arrivaient au sud de l'Angola ou encore au sud-est de l'actuelle République démocratique du Congo (Pays luba et Kuba) pour ensuite ramener du bétail humain vers les sites majeurs de Luanda ou Loango et Cabinda. Ce qui veut dire que les captifs africains embarqués sur la baie de Loango étaient originaires de plusieurs sous-régions, allant de l'actuelle Afrique australe (Ovamboland), Afrique orientale, centrale et les Grands Lacs. L'histoire générale de l'Afrique de l'UNESCO<sup>25</sup> nous informe que les régions les plus affectées par la traite en Afrique centrale furent la région du Mayombe du Loango, le royaume Kongo, surtout la province du Nsundi, le Kakongo, Ngoyo, Matamba et l'empire Lunda . « Kongo » et « Loango » sont les mots les plus retrouvés dans les chants, incantations et même toponymes et patronymes relevant de l'Afrique centrale en Amérique<sup>26</sup>. Il n'est donc pas surprenant que le patrimoine des captifs embarqués sur la baie de Loango concerne surtout des populations locutrices du groupe linguistique Kikongo (H10) de la classification de Malcolm Guthrie. Nous faisons ainsi allusion aux populations des royaumes de Loango, Kongo, Ngoyo et Kakongo.



## III1-SUR L'ÎLE DE CUBA

Rafael Duarte Jiménez dans *L'Afrique à Cuba*, indique l'installation, à la Havane dès le XV<sup>e</sup> siècle de plusieurs captifs de l'Afrique centrale dont ceux du Loango et du Kongo. Jésus Guanche<sup>27</sup> dans son iconographie des Africains et leurs descendants à Cuba, confirme le peuplement de la grande île par des ouvriers africains dont ceux du Loango, concentrés dans les régions centrales, entre les villes de Cienfuegos, Matanzas et Santa Clara. Dans la ville de Matanzas, il y a une légende de « Lwangu » considéré comme étant le grand ancêtre, le premier esprit à vénérer pour entrer en contact avec les esprits des ancêtres. Matanzas est considéré comme étant le siège des esclaves en provenance du Loango dont les pratiques spirituelles tournent autour du Palo-Lwangu (Palo=arbre). Dans le Palo Mayombe qui se pratique à la Havane, Cienfuegos et Santiago de Cuba, la vénération des esprits s'articule sur la mémoire des esprits de la forêt du Mayombe d'où le nom de la religion du « Palo Mayombe ». Il existe également plusieurs ingrédients des pays Kongo et Loango dans la danse et l'organologie des afro-cubains :

- Le tambour le plus connu à Cuba est la conga, le féminin hispanisé de « Congo ». Par sa forme, la conga rappelle le tambour (ngoma) des Kongo. Lydia Cabrera nous a rapporté qu'en 1799, dans la périphérie de La Havane, il y avait d'assourdissantes fêtes par les « naciones congos », animées par les Basongo, les Mumboma, les Mudamba et les Mayaka. A Las Villas, on trouve la « Grand-Place des Eshicongos ».



- Les Bantu de l'Afrique centrale sont à la base de la formation de la rumba, la conga, la bembé et la calenda. La rumba vient du mot kongo « m'kumba » (le nombril), qui a aussi donné les termes créoles tels que Cumbia, Cumbé, Cumbancha, etc. C'est une danse inventée par les esclaves de l'empire kongo et ses vassaux dont le Loango, qui travaillaient dans les ports de La Havane et Matanzas (les danses du samedi et du dimanche dans les barrancos « quartiers d'esclaves »). La danse du nombril ou le frottement des ventres fut un geste essentiel dans toutes les fêtes, au royaume Kongo. L'écrivain congolais Sylvain Bemba<sup>28</sup>, disait:

« On m'a appris que le frottement des ventres, dans les danses folkloriques, part de la région du Pool, jusqu'au Kouilou », donc chez les Kongo.

Les chansons de la rumba cubaine font souvent référence à la douleur de la servitude et de l'oppression, à la dureté du travail dans les champs de café et de canne à sucre. C'est une musique qui servait de support à l'adoration de « Nzambia Mpungu » (Dieu), mais aussi une force pour se libérer des chaînes (de l'esclavage), comme il en a été le cas dans les Saintes Ecritures, avec Paul et Silas.

Pour Fernando Ortiz, cité par Jahn Janheinz<sup>29</sup>, « la rumba dérive de la yuka qui trouve pour origine la calinda (calenda rumbera) venant, elle - même, des esclaves bantu des colonies françaises de Martinique, Guadeloupe, Saint - Domingue...

». Manda Tchewwa<sup>30</sup> établit le lien étroit entre les Bantou de Cuba et la rumba afrocubaine. Il cite, par ailleurs, le père Jean-Baptiste Labat qui a souligné aussi les affinités de la fête des tambours pratiquée par les esclaves kongo de Saint Domingue, émigrés vers Cuba, et leur influence sur le processus de créolisation de la culture cubaine. Les pionniers de la rumba cubaine jouaient sur des tambours appelés « La cachimba », un couple dansait au milieu d'une ronde formée de spectateurs et leurs chants étaient en kikongo, puis progressivement, avec l'arrivée de nouvelles nationalités, la lingua franca de l'espagnol s'est imposée aux générations suivantes.

-Le Yambu et le Guanguanco :

le Yambu est l'une des danses de la rumba cubaine, il vient du mot kikongo « Yambula », voulant dire se laisser aller, dans le contexte de la danse. C'est une danse née à Matanzas et à La Havane où on retrouvait une majorité d'esclaves du kongo et du Loango. Cette danse consistait à tourner sur soi-même et provoquait un état de conscience modifié qui se manifestait comme étant la possession par les esprits des ancêtres.

Le rythme yambu était traditionnellement joué sur des cajones (caisses en bois). La danse yambu a donné naissance à une autre rumba cubaine, le guanguanco, qui est apparu dans les années 1880, à Matanzas et à La Havane, vers 1896-1897, en pleine guerre d'indépendance de Cuba. Estéban Lantri «Saldiguera», membre fondateur du groupe de rumba Los Munequitos de Matanzas, rappelle qu'au départ, le guanguanco se jouait avec des cuillères et ainsi le guanguanco est née du yambu. Le groupe d'Eddie Palmieri a une chanson, « Mi Congo Yambumba », la version originale de cette pièce est un guanguanco de l'ensemble Los Munequitos de Matanzas.

-La Siguirya, une autre forme de rumba, se joue sur des tambours appelés «Congo» et les danseurs sont animés d'une force, énergie originelle nommée « Malembé »(doucement en kikongo). A propos du Tango-Congo ou rumba Columbia, Sergio Valdès Bernai nous apprend que Tango vient du mot kongo « tanga » (chanter). Cette rumba naquit à Matanzas vers 1880. C'est une survivance du folklore kongo de Cuba où on retrouve certaines légendes bantu citées dans une œuvre célèbre datée de 1931 dénommée Tata Cunengué, incarnant un personnage mythologique qui vécut pendant 120 ans, détenteur d'un pouvoir diabolique.



Le plus grand sonero de tous les temps à Cuba, Bartolomé Maximilliano More Grutières, dit Benny More (1919-1963) est descendant de Ta Gundo Paredes Moré, fils d'un roi du Kongo, vendu comme esclave à Ramon Paredes un planteur Cubain et revendu une deuxième fois à El Condé de Moré. La famille de Moré fut affiliée au casino de Los Congo, pratiquant le rite Palo Monte Mayombe. Benny Moré est souvent considéré comme étant le plus grand musicien Cubain alias « El barbaro del ritmo », le maître du Bolero, son montuno, le mambo le

guaracha et le cha cha cha. Tous les ans le festival cubain portant son nom a lieu en septembre à Cienfuegos. De nombreuses chansons à la gloire de la musique cubaine mentionnent son nom. Dans la capitale cubaine (La Havane) un club de salsa porte son nom.

- La danse afro-cubaine, le mambo, qui vient du mot kongo, « mambou » (les palabres). Le mambo se danse sur un rythme musical 4/4. Un pas de base se fait sur 8 temps, correspondant à 12 mouvements. 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6, 7 et 8. Il y a un petit arrêt dans les mouvements sur les comptes pairs. Les danseurs se font face car leurs pas de bases sont réalisés en miroir l'un par rapport à l'autre. Les partenaires sont en position fermée (type latine). Certains danseurs de mambo ensèrent la taille de leur partenaire dans leur bras droit et posent ainsi leur main droite sur la hanche gauche de la danseuse : les deux partenaires sont alors collés l'un à l'autre. Le mambo est voisine de la salsa et il est particulièrement apprécié sur le continent américain. Le mambo fut dansée par la célèbre actrice française Brigitte Bardot, en 1956, dans le film « Et Dieu... créa la femme ». Les musiques et les danses sont les deux piliers de la culture cubaine. En effet, Cuba est peuplé de rythmes, de chants et de danses qui trouvent leur source chez les Kongo, les Fons, les Yorouba ainsi que chez les Français et les Espagnols. L'île cubaine est un univers magique de la musique, un mariage musical entre l'Afrique, la France et l'Espagne. Un héritage et patrimoine vivant de l'Afrique centrale surtout des royaumes du kongo et de Loango. Les musiques cubaines ont enrichi les musiques du monde. Elles ont influé durablement sur toutes les musiques populaires du XXe siècle et continue à se perpétuer au XXIe siècle.

24 W.G.L Randles, 1968, *l'ancien royaume du Congo des origines à la fin du XIXème siècle*, Paris-La Haye, Mouton, p.175.

25 UNESCO, 1992 , *General history of Africa,Africa from the Sixteenth to the Eighteenth Century*,Tome V,Berkeley UNESCO,The University of California press,p.286.

26 Sous la direction de Linda Heywood, 2002, *Central african et cultural transformation in American diaspora*, Cambridge university press.

27 Jésus Guanche, 2016, *Iconografía de africanos y desc*

28 Sylvain Bemba, 1982, *Le Soleil, est parti à Mpemba, présence africaine*, p123.

29 Jahn Janheinz, 1961, *Muntu:L'homme africain et la culture négro-africaine*, Seuil, p.83-84.

30 Antoine Manda Tchewwa, 2012, *Musiques et danses de Cuba: Héritages Afro-Cubain et Euro-Cubain dans l'affirmation créole*», *L'Harmattan. endientes en Cuba: estudio, catálogo e imágenes*, editorial de ciencias sociales.

## II2-EN COLOMBIE

Les résultats des échantillons buccaux prélevés dans le village de Palenque de San Basilio, au nord de la Colombie, à 70km au sud du port de Carthagène ont été publiés par la Royal society<sup>31</sup>. Les hommes de plus de 18 ans vivant actuellement ou nés dans la communauté de San Basilio furent la population cible de cette collecte. Des échantillons provenant de huit groupes de la république du Congo ont été recueillis lors de rassemblement locaux dans différentes zones de Brazzaville, Pointe-Noire et dans les villages de Kakamoeka et Louvoulou.D'après les résultats, les Yombe sont

les plus proches africains de l'actuel village de Palenque de San Basilio sur les 42 groupes subsahariens. Le patrimoine oral du groupe linguistique Kikongo (H 10) de la classification de Guthrie est énorme. La recherche linguistique, anthropologique et génétique prouve le lien entre les Afro-descendants de San Basilio de Palenque et les Bakongo de la région du Mayombe<sup>32</sup>. Le substrat du Palenquero est principalement (ou même exclusivement) du Kikongo (Bantu H10) et spécifiquement Kikongo de l'ouest. Selon Yves Moñino, une variété véhiculaire de Civili (également incluse dans le clade Kikongo de l'ouest) pourrait être au cœur de Palenquero. Le terme « Chakero » utilisé pour désigner ceux qui transmettent les nouvelles funèbres dans les cases à Palenque de San Basilio vient de « Nsaki » (applaudir), « Ku saakila » un cri alarmant pour annoncer la mort de quelqu'un. Les suffixes (ero) et (ear) de Chakero et Chakear sont d'origines hispaniques.

Le rituel lumbalu est célébrer lors des veillées funéraires. C'est le rituel de la mort de San basilio où on chante et on danse pour ouvrir au défunt, le chemin vers le monde des morts. Le lumbalu est le rite le plus important de la culture de Palenque de San Basilio, il est manifestement célébré pendant neuf jours et neuf nuits lorsque quelqu'un meurt à San Basilio. Les lumbalú sont des chansons de ritualisation de la mélancolie et douleur dans le processus d'accompagnement rituel ; on chante des mélodies pour les personnes qui sont déjà parties. La musique est jouée avec des tambours avec lesquels on pleure. Le lumbalú montre la spiritualité des personnes d'ascendance africaine.

Quand on chante et on danse pour les morts, il est fait avec désespoir pour la disparition du mort.

Pour Escalante Aquiles, le lumbalu est constitué de chants funéraires, lié aux rituels Bantu de l'Afrique centrale, le comparant au camdomblé (Brésil) et macumba (Cuba), etc. Muteti Andrew Kyalo<sup>33</sup> fait également remonter le lumbalu dans les régions de l'empire Kongo et ses vassaux. La plupart des danses et des chansons sont réalisés autour du cadavre, quand une voix principale est accompagné d'un chœur qui suit spontanément pendant neuf jours et neuf nuits. Selon la vision du monde des habitants de San basilio, la mort sépare l'ombre du corps et chacun prend des chemins différents: l'ombre va au-delà et le corps pour le cimetière (maison de la faim). Les chants et les danses lumbalú sont plus fréquents la dernière nuit et cela a été très évident dans les cultures africaines en général et bantu en particulier. Un chant<sup>34</sup> du rite lumbalu pour honorer les ancêtres dit :

« Chi ma Nkongo Chi ma luango Chima ri luango di .....De los Congo's (soy) De los luango (soy)... »

(L'origine des ancêtres sont au Kongo et au Loango). Un rituel lumbalu a été pratiqué au cimetière de Bogota (Colombie), dans l'après-midi du 23 novembre 2007 en l'honneur de Luis Carlos Galan (1943-1989), ancien candidat à la présidence de la Colombie et du général Gustavo Rojas Pinilla (1900-1975) ancien président de la Colombie (1953-1957).

31 <https://royalsocietypublishing.org/doi/full/10.1098/rspb.2015.2980>, site visité le 10 avril 2019.

32 Ansari-pour, Naser et Monino Yves., 2016, Palenque de San Basilio in Colombia: genetic data support an oral history of a paternal ancestry in Congo. *Proceedings of the royal society. Biological sciences* 283, 1-9. Schwegler Armin, 2016, Combining population genetics with historical linguistics: on the African origins of the latin America black and mulatto populations. Sandro sessarego y Fernando Tejedo (eds).

33 Muteti Andrew Kyalo, La comprensión de la muerte y de la vida eterna de los palenques de San basilio, Trabajo de grado Bachiller eclesiástico en Teología, Pontificia, Universidad Javeriana, Facultad de Teología, Bogota, 2013, p36-37.

34 rapporté par le linguiste Armin Schwegler dans "Chi ma Nkongo: Lengua y ritos ancestrales en El Palenque de San Basilio (Colombia), 1996, Vervuert.

### II3 -LOANGO ET CONGO AU VENEZUELA

L'historien Vénézuélien Brito Figueroa a attesté que les esclaves Bantu de l'Afrique centrale y étaient en nombre considérable dans les plantations coloniales de l'actuel Venezuela. Le mot « Loango » du port d'embarquement des esclaves en Afrique centrale était un terme générique pour désigner les esclaves pour la plupart Kôngo et Loango au Venezuela ,d'après Alain Charrier<sup>35</sup>. Les esclaves « Kôngo/Loango » du Venezuela ont été principalement majoritaires dans la province de Maracaïbo, Caracas, l'Etat de Falcon et celui de Miranda, précisément dans la municipalité de Barlovento. Le territoire de Falcon et Caracas a été un foyer de révolte d'esclaves majoritairement menées par des « Kôngo/Loango ».



La rébellion de Caracas de 1749, menée par Miguel Francisco et Manuel Loango<sup>36</sup>, la révolte menée par José Caridad Gonzalez originaire de Loango d'après l'historien José Millet<sup>37</sup> avec José Leonardo Chirino, le 10 mai 1795. C'est une insurrection armée déclenchée dans la région rurale montagneuse de la ville de Coro. Ce fut une rébellion d'esclaves noirs dirigée par des dirigeants de couleur appelés

libres, composée de métis, de zambos, de mulâtres et d'esclaves africains libérés par divers moyens, c'était en réalité une lutte contre l'exploitation et un chapelet d'injustices. José Caridad Gonzalez était de l'ethnie Luango ou loango, d'après José Millet, et Gonzalez qui a osé défier, dans les années 1770, le tribunal espagnol, revendiquant le droit de ses compatriotes aux terres où ils travaillaient pacifiquement depuis longtemps et dont ils ont essayé de les dépouiller en les expropriant. Un long silence perdue sur les acteurs principaux de cette révolte.

Parmi eux, José Caridad González et ses compagnons, persécutés, expropriés de leurs terres et de leurs avoirs, expatriés de leurs villages montagnards de Macaquita, la Chapa et des sites environnants, emprisonnés sans jugement ni preuves à Puerto Cabello ou condamnés à servir à condition des esclaves dans les navires de la marine de Sa Majesté le roi d'Espagne. La révolte de Cridad Gonzalez, originaire du royaume de Loango, a fait germer le mouvement abolitionniste dont les principes

furent cités par les héros nationaux vénézuéliens Manuel Gual et José Maria España en 1797.

Curriepé, première ville d'esclaves libres au Venezuela, fut fondée au XVIII<sup>e</sup> siècle par Manuel et Antonio Congo. Dans le Venezuela actuel on peut se rendre compte que, la majeure partie de la population noire de Barlovento dans l'état de Miranda fut originaire du Loango. Lorsque les esclaves noirs ont été amenés à l'époque coloniale pour travailler dans les plantations de cacao, leurs manifestations culturelles et magico-religieuses ont été interdites et de nouveaux cultes leur ont été imposés. Face à cette situation, les Noirs, n'ayant d'autre choix que d'accepter les images du culte catholique, attribuent à chaque saint une divinité de leur schéma religieux africain. Loango est la divinité africaine la plus répandue de l'état de Miranda. C'est la culture musicale du Loango qui est à l'origine de la musique africaine de l'état de Miranda, le centre de la culture de l'Afrique au Venezuela. Le documentaire réalisé par Sheila Walker et Jésus Alberto Garcia en 1989, intitulé « Salto al atlántico » a définitivement prouvé les liens étroits entre la région du Loango et le Venezuela.

35 Alain Charrier, 2000, *Le mouvement noir au Venezuela : Revendication identitaire et modernité*, l'Harmattan, p. 160. 36 Sheila Walker, 2001, *African Roots/American Cultures: Africa in the Creation of the Americas*, Rowman & Littlefield, p.285.

37 José Millet, Josef Charidad González, *héroe curzoleño*, Document.

#### II4-RENTY CONGO TAYLOR (38)



Renty Congo Taylor est un des rares esclaves nés en Afrique ayant été pris en photo par Louis Agassiz en 1850 dans le but de montrer la supériorité de la race blanche sur la race noire. Louis Agassiz était un biologiste de Harvard du XIX<sup>e</sup> siècle, qui a pris les daguerréotypes de 13 esclaves pour renforcer sa conviction raciste que les Blancs sont supérieurs aux Afro-Américains.

Les photos, considérées comme les plus anciennes des esclaves américains sont devenues des images emblématiques de l'esclavage aux États-Unis.

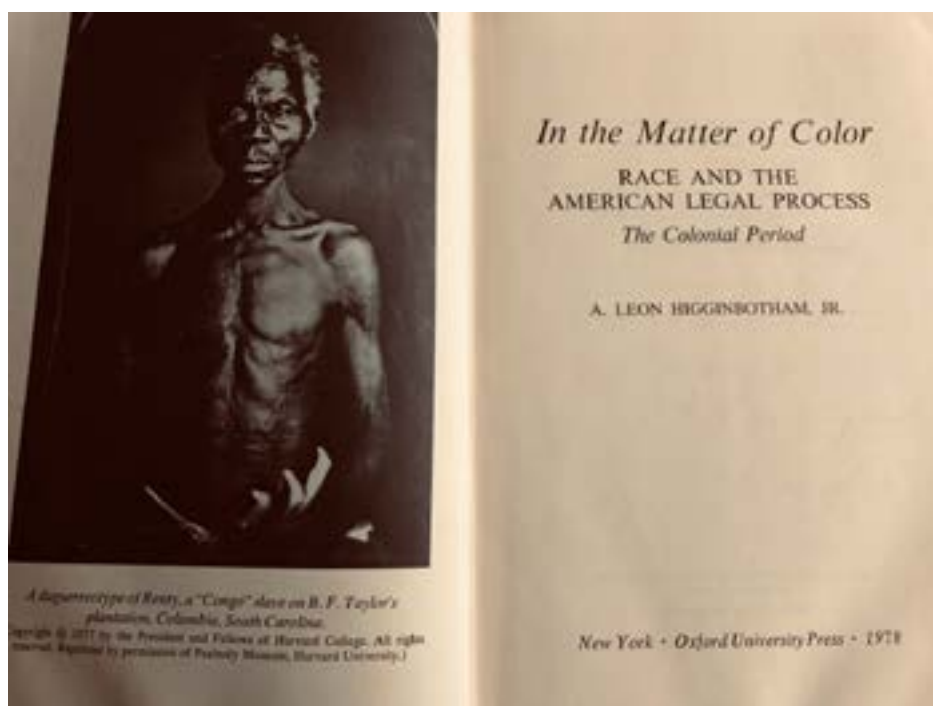
Tamara Lanier, une descendante de Renty Congo a retrouvé ces photos pour la première fois sur Internet en 2011. Elle avait été alertée par un ami amateur d'ascendance et propriétaire d'un magasin de crème glacée à qui elle avait parlé au magasin. Elle a passé les quelques années suivantes à exploiter le savoir-faire de généalogistes professionnels, y compris celui qui a retracé la lignée de Barack et de Michele Obama.

Lanier pense que ses longues recherches ont validé ce que sa mère a dit pendant des années. Lanier à partir des combinaisons d'histoire orale de sa famille et d'informations qui, dit-elle, sont prouvées par des dossiers a déclaré que Renty avait environ 65 ans

lorsque les photos d'Agassiz ont été prises, il vivait dans une plantation de coton à Columbia, en Caroline du Sud, appartenant à Benjamin Franklin Taylor. C'est là que se trouvait le studio où Renty, Delia et d'autres ont été photographiés par un homme du nom de J.T. Zealy. Bien que Lanier ait déclaré ne pas avoir vérifié les détails de son arrivée en Amérique, elle pense que Renty est arrivé pour la première fois en Afrique à la Nouvelle-Orléans à la fin des années 1700 à bord d'un navire négrier espagnol. Il aurait eu environ 15 ans. Elle pense qu'il est venu plus tard en Caroline du Sud via le marché aux esclaves. Elle a ajouté que Renty avait été acheté au début des années 1800 par le colonel Thomas Taylor, le père de Benjamin Taylor, dont la famille était propriétaire d'une grande partie des terres à Columbia, en Caroline du sud. «Papa Renty» a pris le nom de Renty Taylor après la guerre civile. La date de sa mort est inconnue. Lanier a déclaré que Renty s'appelait «l'Africain noir» quand il était en vie parce qu'il est né en Afrique, au Congo.

Au milieu du XIXe siècle, il était rare que des esclaves américains naissent en Afrique par opposition aux États-Unis, a-t-elle déclaré. « C'est pourquoi je crois qu'ils l'appelaient» L'Africain noir », «Et je pense aussi qu'il a conservé une si grande partie de sa culture (africaine) qu'il ne se conformerait pas au type d'endoctrinement traditionnel auquel ils soumettaient des esclaves afro - américains ».» Lanier déclare que cinq générations de sa famille avaient été nommées Renty, en commençant par celle qui venait du Congo et vivait dans la plantation Taylor en Caroline du Sud. Ils étaient tous soit Renty Taylor ou plus tard Renty Thompson, a-t-elle dit. Sa mère, Mattye Thompson Lanier, est décédée en 2010.

Elle a ajouté que la troisième génération de Renty avait émigré à Montgomery, en Alabama, sur des terres appartenant à Benjamin Franklin Taylor. La mère de Lanier, qui vivait alors en Alabama, a pris part à un problème d'échange estival au cours duquel elle s'est rendue dans le Nord-est. C'est ainsi que la famille s'est retrouvée dans le Connecticut.



## **II5-TRADITION KONGO DANS LES CIMETIÈRES ET LES FUNÉRAILLES DU SUD DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE : UN PATRIMOINE DU KONGO ET DU LOANGO.**

Dans les Amériques, les esclaves ont enterré leurs morts selon les coutumes africaines. Les traditions funéraires africaines ont été transmises de génération en génération par la pratique continue, des contes et des chansons.

Les Kongo ont grandement contribué à l'héritage socioculturel des Noirs en Floride. Pour l'archéologue Américain Leland Ferguson, les Kongo ont dispersé leurs traditions le long des côtes de la Floride. Au cimetière de Bosque Bello, sur l'Île d'Amélia et à Jacksonville en Floride, les tombes sont construites selon la tradition Kongo, en céramique blanche pour symboliser la couleur de la mort, avec des coquillages blancs, pour symboliser l'eau (l'Océan), le Monde des morts(Mpemba<sup>39</sup>). On a retrouvé des coquillages sur plusieurs tombes de soldats noirs américains qui périrent pendant la guerre du Viêt-Nam. Les coquillages créent une image du fond de la rivière, là où le royaume des morts est situé.

Certaines tombes ont été à moitié couvertes avec des coquillages, d'autres l'ont été entièrement. Les coquillages ont également été utilisés pour créer dessins et décorations. Des tombes ornées de coquillages ont également été trouvées dans le cimetière presbytérien de Big Rockfish et le Cimetière Hall-Horne en Caroline du Sud. Le blanc est la couleur préférée des décorations funéraires, pour son association avec le monde des esprits et des morts(Mpemba). Les coquillages blancs sont des symboles de l'immortalité et de l'eau, et ils étaient souvent laissés sur des sites de sépulture afro-américains, avec une variété d'autres objets blancs .John Michael Vlach<sup>40</sup> cité par Joseph Holloway a également déclaré que :

« l'utilisation des coquillage est lié à la culture du Kong o, pour symboliser le monde des morts qui se trouve sous l'eau ... ».

Leslie M. Alexander et Walter C. Rucker <sup>41</sup> parlant des décorations tombales, soulignent également la coloration blanche sur les tombes de certains Afro – américains pour symboliser le Monde des Morts (MPEMBA), dans le Sud des Etats-Unis avec les objets du défunt sur la tombe (assiettes, Bouteilles...).

Le but des offrandes funéraires en tant qu'objets décoratifs est très courant dans le pays Kongo et dans les Amériques. Le but des décorations tombales est d'honorer l'esprit qui était sur la terre, et le guider vers l'autre monde pour l'empêcher d'errer ou de revenir hanter les survivants. Les Kongo décorent les tombes avec des objets personnels et objets utilisés par le défunt juste avant la mort, parce que l'on croit que ces objets détiennent la puissance du propriétaire. Ces pratiques se retrouvent également sur la tombe de la célèbre prêtresse vodou Marie Laveau à Saint Louis en Louisiane (42).

Pour Anand Prahlad (43)

« les influences sur les pratiques funéraires des Afro Américains proviennent



majoritairement du Kongo ». Toyin Falola et Kevin David Robert<sup>44</sup> ont également reconnu l'influence des Kongo dans les traditions funéraires, surtout en ce qui concerne la décoration tombale avec les objets du défunt et la couleur blanche pour symboliser le monde des morts. La « notion Kongo de la tombe » disent-ils. Ces pratiques s'étendent de la Caroline du sud, au Missouri, et dans le Mississippi jusqu'en Haïti et en Guadeloupe.

Pour Suzanne. E .Smith (45)

« de nombreuses communautés afro - américaines ont conservé leurs traditions funéraires d'esclaves, y compris certaines des coutumes tribales africaines. Les rites spécifiques des tribus Bakongo et de diverses autres tribus de la région africaine de langue kong o ont été conservés. Par exemple, les historiens de Géorgie en 1843 et du Zaïre en 1884 ont décrit la coutume qui consistait à placer d'importants objets ménagers sur des tombes. Il existe d'autres rituels aux racines africaines, notamment le fait de placer des pièces de monnaie sur les yeux du défunt pour les garder aux ancêtres. La musique et la danse restent également présentes dans de nombreuses célébrations funéraires afro - américaines ».

Pour l'historien Robert Farris Thompson (46) , chez les Kongo, les exigences du monde des esprits sont les mêmes que celles du monde matériel. Les esprits continuent à avoir faim et soif, et les vivants sont responsables de satisfaire les besoins des esprits ou subiraient la conséquence de la négligence. Les esprits sont également au courant d'événements se produisant dans le monde matériel et pourrait exercer une influence sur la vie. Voilà en quoi se résume les décorations tombales chez les Kongo qui ont survécu dans le sud des Etats-Unis là où ils ont été majoritaires. En aucun autre lieu des Amériques, se trouve une influence africaine plus prononcée, plus profonde que dans les cimetières traditionnels des noirs du sud des États-Unis. Les récits des traditions funéraires indiquent que les Afro-Américains esclaves sur les plantations du sud et les fermes ont accepté leur mandat d'aider les mourants à «traverser la rivière» le monde des esprits(Mpemba).

38 <https://www.usatoday.com/story/news/nation/2019/03/21/harvard-slavery-lawsuit-who-renty>.

39 Kongo Influence in African – American Artistic culture par Robert – Farris Thompson, dans *Africanisms In American culture*, P283 – 300 de Joseph E. Holloway, Indiana University Press 1990

40 Joseph.E.Holloway, 2005, *Africanism in American culture*, second edition, Indiana university press, p.203.

41 Leslie M. Alexander et Walter C. Rucker, 2010, *Encyclopedia of african-american history*, volume 1, ABC-Clio, p.201. 42 Elisabeth Fenn : "Honoring the ancestors : Kongo-American Graves in American South", *Southern exposure* 13 September / October 1985 : PP42 – 47 » 43 Anand Prahlad, 2006, *The Greenwood Encyclopedia of African American Folklore*, Westport, Greenwood press, p. 543.

44 Toyin Falola et Kevin David Robert, *The Atlantic world: 1450-2000*, Indiana university press, p.124.

45 Suzanne.E.Smith, 2010, *To serve The Living: Funeral Directors and the African American Way of Death*, Cambridge University press.

## **III6-LE TOPONYME LOANGO À TRINITÉ ET TOBAGO DANS LA CARAÏBE**

La toponymie est un vestige archéologique qui témoigne une présence ancienne d'après la langue du toponyme qui atteste la présence des locuteurs de cette dernière dans une région quelconque. Le toponyme peut renseigner l'historien. Comment expliquer la présence du Toponyme « Loango » dans la Caraïbe ? Seule le commerce négrier peut être le responsable de ce mot d'un état côtier (Loango) qui a joué un rôle prépondérant dans le commerce des esclaves. Les hollandais ont bien eu comme un des sites majeurs Loango. La forte présence des esclaves embarqués sur le site de Loango est ainsi donc la raison de la présence de ce toponyme à Trinité et Tobago. La ville de Loango fait partie de l'archidiocèse métropolitain de Port d'Espagne, la capitale de Trinité et Tobago. Loango est situé sur la latitude 10° 43' 0'' N et la longitude 61°25'0''.

Loango est ainsi à 16 km de Port d'Espagne, dans la région de saint George. Le comté de Saint George occupe la portion nord-ouest de l'île de Trinité et Tobago dans la région de Tuna Puna-Piaro. L'île de Trinité et Tobago est un état insulaire des Caraïbes situé dans la mer des Caraïbes, au large du Venezuela. Membre du Commonwealth, en 2015, Trinité-et-Tobago avait le troisième plus important PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat d'Amérique, derrière les États-Unis et le Canada. Son économie repose principalement sur l'industrie pétrolière et pétrochimique, grâce aux grandes réserves en hydrocarbures que possède le pays.

## **III7-INVENTAIRE DU PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL KONGO/LOANGO DANS LES AMÉRIQUES**

### **A-PATRIMOINE IMMATÉRIEL (CF ANNEXES)**

### **CONCLUSION**

Cette année les Etats-Unis d'Amérique commémorent les 400 ans du premier navire négrier arrivé sur son sol (Fort Monroe en Virginie) en provenance de l'Afrique centrale et dénommé le San Juan Bautista. On peut souligner que l'avant dernier navire arrivé aux Etats-Unis d'Amérique, nommé « The Wanderer » arrivé en Géorgie venait des côtes congolaises, peut-être de la baie de Loango. Le peuplement des captifs en provenance de l'Afrique centrale dont la baie de Loango. La dissémination du patrimoine des esclaves embarqués sur le site de Loango pour les Amériques est abondant et répond à la coloration ethnique et à l'ampleur des victimes de la traite barbare des africains qui s'est déroulée sur la baie de Loango entre le XVIe et le XIXe siècle. Dans chaque région du continent américain depuis l'Amérique latine à l'Amérique du nord et la Caraïbe, « Congo » et « Loango » sont les termes Africains les plus utilisés dans la toponymie, patronymie et l'organologie.

Le terme Congo est spécifiquement multiforme, car il désigne à la fois des animaux, des poissons, des fourmis, des végétaux, des piments et des haricots, mais il nomme

également des lieux et des éléments de la nature, ainsi que des phénomènes culturels et des êtres humains. Il y a un Congo Town aux Bahamas et à l'île de St. Kitts dans la Caraïbe. Au sud des États-Unis, il y a un Congo Square (place du Congo) à la Nouvelle-Orléans en Louisiane et au nord, à Philadelphie en Pennsylvanie. En Amérique centrale, au Salvador, il y a la ville de Los Congos et au Panama, le pays où le terme est le plus utilisé. Il y a quatre rivières ainsi que des collines et d'autres éléments géographiques qui s'appellent Congo. Congo, un nom de famille en Équateur, en Colombie et aux États-Unis. Congo et Loango sont des noms de genres musicaux ou instruments de musique. Le premier patrimoine de Loango et du Kongo est d'abord le nom de l'empire Kongo et son vassal Loango qui sont des termes qui permettent de lier le cordon ombilical des milliers d'afro-descendants au terroir ancestral.

Pour beaucoup d'afro-descendants, perdre le nom du terroir de la terre ancestrale c'est se perdre et cesser d'exister. Le patrimoine de descendants d'esclaves embarqués sur la baie de Loango, il y a cela plus de 400 ans, apparaît comme un outil de construction et de revendication d'un imaginaire identitaire à la fois « afro-national » et transnational. Les études ethnomusicologiques, anthropologiques et historiques appropriées sur la musique et les pratiques rituelles peuvent contribuer à une meilleure appropriation de ces afro-descendants, favorisant un meilleur rapprochement avec la terre ancestrale pour booster le tourisme de mémoire en Afrique. Le Patrimoine africain en Amérique est donc la source de grands enjeux identitaires et économiques qui nécessitent de facto une considération majeure de la part des Africains et des Afro-descendants.

Il y a une nécessité de développement des politiques de stratégies économico-touristiques, parallèle à celui du patrimoine immatériel de l'Afrique en Amérique. Le patrimoine culturel est une opportunité pour le développement culturel. Le patrimoine est une richesse culturelle et économique qui peut prendre une place importante dans l'évolution et l'avenir du territoire et de son développement, c'est un vecteur (d'échanges participant à la mise en valeur du territoire, suscitant des flux économiques et développant des échanges fructueux favorisant ainsi l'essor des connaissances et la créativité de la population, facteur décisif de la croissance économique. Nous n'oublions pas le patrimoine du Loango disséminé en Europe, notamment les statuettes Loango du musée Dapper (France), au musée Royal de l'Afrique centrale à Tervuren (Belgique) et la collection Loango, collecté par Richard Dennett et qui se trouve à Exeter (Angleterre).

# COLLOQUE

## Loango

« QUELS HÉRITAGES ? »

« PROJET SCIENTIFIQUE D'UN MUSÉE : L'EXEMPLE DU FUTUR MUSÉE D'ABOMEY »  
Conférence de Gaëlle Beaujean

### « PROJET SCIENTIFIQUE D'UN MUSÉE : L'EXEMPLE DU FUTUR MUSÉE D'ABOMEY »

Contribution de Gaëlle Beaujean

Table ronde « Un essor des musées à Pointe-Noire et dans le Kouilou »

Le président de la République du Bénin, Patrice Talon, a entrepris dès son début de mandat en 2016 un vaste programme touristique et de valorisation patrimoniale. A cet effet, une structure a été créée, sous son autorité directe : l'agence nationale de promotion des patrimoines et de développement du tourisme (ANPT). Cette volonté, qui s'oriente vers un tourisme de luxe d'une part et vers celui de la mémoire, d'autre part, est autonome des demandes de restitution d'objets patrimoniaux béninois à la France.



L'aspect qui nous intéresse ici est celui de la conception de nouveaux musées, parfois sur la base de structures préexistantes – comme à Ouidah – conçus comme des espaces d'interprétation. Les quatre musées concernent quatre villes du sud Bénin : Porto Novo, Ouidah, Allada et Abomey. De 2016 à 2018, quatre comités scientifiques ont œuvré pour la conception de programmes muséographiques. L'ensemble

piloté par l'ANPT sous la direction de José Pliya est soutenu par une assistance à maîtrise d'ouvrage AGI, basée en France, et plus spécifiquement par l'agence de programmation muséographique AGO – Décalog. Mon propos porte sur le projet du nouveau musée d'Abomey, qui devrait être construit sur le site des palais royaux, espace de 47 hectares classé patrimoine mondial par l'UNESCO depuis 1989.



Le musée doit être bâti dans ce qui s'appelle la cour des amazones, entre le palais du roi Glèlè et celui de Béhanzin. En décembre 2018, le programme muséographique et les projets scénographiques et architecturaux ont été soumis au chef de l'état béninois. Pour Abomey, le programme de 128 pages est le résultat d'une synthèse remarquable réalisée par Zoé Vazzanino sur la base

d'un travail extrêmement précis, essentiellement par écrit, du comité scientifique sur place : Bienvenue Akoha, professeur de linguistique et directeur du conservatoire des danses royales à Abomey, Gabin Djimassé, historien, directeur de l'office du tourisme et directeur du musée du vaudou à Abomey (sa propre collection), Romuald Michouzonou, professeur émérite d'histoire, et Désiré Dogbo, membre de la famille royale d'Abomey et adjoint au maire responsable de la culture.

Etant également membre du comité scientifique, mon rôle a consisté à proposer des corpus d'objets conservés à Abomey, à Paris ou dans d'autres lieux en regard des thématiques développés par mes collègues. Tout ceci s'est fait en accord bien entendu avec le musée du quai Branly ; la question du statut des objets (restitués, déposés, etc.) relèvera de futurs accords, indépendants du comité. D'autres personnes ressources ont également participé au titre de leurs spécialités, à Abomey et ailleurs.



Le parti-pris de ce futur musée « vivant de l'épopée des rois et reine du Danhomè et des amazones » s'est construit sur une muséographie d'interprétation historique s'appuyant sur des récits oraux, des documents et des objets. Je reprends ici les grandes lignes de la synthèse du groupe. L'idée est de créer une muséographie immersive et théâtrale en recourant par exemple à des saynètes et des spectacles sous forme d'hologramme pour relater les grands faits de l'histoire du royaume. L'espace se divise en quatre grandes parties : les origines du royaume, la nef du Danhomè (avec des îlots thématiques), l'épopée de chaque roi et reine du Danhomè et la chute du royaume. Un grand espace dédié aux femmes guerrières, les amazones, s'inscrit dans le parcours. Le parcours se structure en onze îlots thématiques, chacun ponctué par une ou deux scènes marquantes, globalement 17 événements apparaîtront sous cette forme.



Parmi les grands sous-thèmes, nous pouvons citer d'ores et déjà : les origines du royaume, le pouvoir royal, la cité d'Abomey, le vodun, les cérémonies royales, les attributs du pouvoir, la puissance militaire, les relations géopolitiques, les artistes et les artisans, l'économie, la traite transatlantique, l'agriculture, le contexte international conduisant aux guerres coloniales et aux répercussions sur le territoire, les amazones, la chute du royaume, la colonie du Dahomey et dépendances et, enfin, la transmission de la culture et de l'histoire.

Les programmes muséographiques des quatre musées ont donc été déposés à la présidence de la république du Bénin en décembre 2018. Deux seront réalisés sous le mandat en cours, Ouidah et Abomey. Une délégation de l'UNESCO a émis des réserves quant à l'implantation du futur musée. A ce jour, les plans du bâtiment sont revus et le programme muséographique réajusté.

A suivre donc.



**«LE BUT ET LES OBJECTIFS DE LA FONDATION LEGS ET MÉMOIRE »**

*Contribution de François Luc Makosso*

*Table ronde « Un essor des musées à Pointe-Noire et dans le Kouilou »*

Monsieur le Conseiller Culturel de l’Ambassade de France au Congo,  
Mesdames et Messieurs les conférenciers,  
Mesdames et Messieurs les invités,

J’ai été invité par les organisateurs de ce colloque et notamment madame Fabienne BIDOUE à venir m’adresser à cette auguste assemblée afin de vous parler du but et des objectifs de la fondation Legs et Mémoire dont l’Assemblée Générale Constitutive a eu lieu le 16 février 2019, après une période probatoire de presque deux ans au cours de laquelle nos équipes ont sillonné une bonne partie de notre zone de prédilection où nous avons recueilli une mine d’information crédibles. Cette organisation en création qui se veut philanthropique et d’utilité publique, est née de la volonté ferme de certains cadres et dignitaires qui, conscients du déficit criard de connaissances de leur passé commun, ont décidé de prendre à bras-le-corps la responsabilité de le rencontrer, de le visiter et de l’écrire afin de le transmettre et le perpétuer aux nouvelles et futures générations.

La société de l’oralité a atteint ses limites, et, à certains égards a plutôt plongé les populations dans une méconnaissance de leur passé, tellement les interprétations sont confuses et souvent contradictoires.

C’est pourquoi s’est imposé à nous le devoir de mémoire, qui ne doit pas être une simple passion, mais une œuvre qui honore notre humanité. Notre ambition est de donner un éclairage, à travers les écrits, sur ce qu’a été notre passé, le passé de nos ancêtres, avec sans aucun doute quelques marges d’erreurs d’appréciation parce qu’il s’agit d’une réalité vécue par d’autres et dont les repères se sont émoussés au fil des temps. Nous nous efforcerons d’être le plus proches possible de la vérité, en nous appuyant aussi bien évidemment sur ce qui a déjà été écrit par nos prédécesseurs après vérification.

Connaitre son passé et vouloir le transmettre à ceux qui vous entourent et vous suivent est un impératif de reconnaissance et d'amour pour les autres humains, pour sa communauté et le pays tout entier. C'est ce travail auquel la Fondation Legs et Mémoire veut se consacrer. On dit que, je cite, « quiconque ne connaît pas son passé ne peut prétendre bâtir son avenir avec assurance ». En effet, connaître ses origines, les causes des mouvements migratoires qui ont jalonné le parcours de ses ancêtres, connaître ses affinités avec telle ou telle autre communauté, les moments de gloire, de décadence ou de détresse traversés, relèvent d'une soif et de connaître et de servir son pays dans la paix et la concorde. Connaître les grands hommes et femmes qui ont participé à édifier, à forger cette conscience communautaire, et honorer leur mémoire, me paraît être un acte de légitime fierté qui doit s'inscrire aujourd'hui en terme d'urgence pour notre génération, pour votre génération surtout, car des signaux forts de naufrage, de perte de notre identité, de perte de nos repères et des valeurs qu'ils portent sont actuellement là, visibles, palpables.

L'occidentalisation de nos traditions dont nous nous targuons d'ailleurs avec fierté et parfois avec ostentation d'en être les honorables continuateurs (beso bibamb) a plongé nos communautés dans une méconnaissance, voire même dans un rejet systématique de notre passé, et a fait de nous des alliés potentiels de cette néfaste acculturation. Bien entendu près de quatre siècles d'esclavage interne (b'ndongo) et externe et de traite négrière, et un siècle de colonisation ne pouvaient ne pas laisser des stigmates indélébiles de notre captivité, de notre soumission. Il est temps d'y mettre progressivement un terme.

Au stade actuel de notre étude, plusieurs questions se posent :

Que sont devenus nos dieux : Nzambi Mpungu que nos ancêtres vénéraient pieusement ?

Qu'est devenu notre génie tutélaire ?

Bunzi, vénéré et déifié par les Kongo de Ngoyo, de Kakongo et de Loango ?

Que sont devenus nos sanctuaires, véritables refuges et lieux sacrés de culte dans nos clans et familles ?

Que sont devenus nos rites, nos traditions, nos chansons de louange, de détresse etc... nos nombreuses danses : mbembo, m'tchiatch, nlimb, li boka, baina, nkuang, tchikobi, ligumba, ikuara, massissa, mututa, nzobi kodobo etc. ?

Que deviennent nos terres, ce précieux legs d'une valeur inestimable et éternelle que nos ancêtres ont acquis et préservé au cours de multiples et pénibles migrations, que même les colons ont reconnu et laissé intactes ?

Aujourd'hui livrées à la merci d'une race de prédateurs insouciants de leur progéniture, ces derniers en ont fait leur principal fonds de commerce et multiplient les astuces pour éliminer les vrais ayants-droit. Heureusement que le gouvernement y veille et s'emploie actuellement à les traquer.

Nous avons la responsabilité de combattre cet esprit mercantiliste au profit des



générations futures et d'une utilisation plus judicieuse de ces acquis fonciers, car si nous n'y prenons garde, le risque est grand pour ces enfants de devenir demain, si ce n'est pas déjà aujourd'hui le cas dans certaines familles des apatrides sur leur propre terre.

### Quelle tragédie !

Et surtout, signe patent de notre décadence, que deviennent nos langues qui ne sont plus parlées que par moins de 10% de la population, ce véhicule par excellence incontournable de toute civilisation qui se respecte, qui est la mesure et la condition de notre identité, de notre participation au dialogue des cultures ?

Que sont devenues toutes ces affinités génétiques hier pertinentes entre les populations de notre royaume ? Bass DIANGALA, Bass B'KONGO, Bass NGOYO, Bass KAYES, bass LOANGU etc. On est visiblement au bord d'une véritable perdition de nos acquis culturels.

C'est pourquoi, dans une sorte de croisade pour la recherche et pour la réappropriation de notre histoire commune, et donc contre l'ignorance et le mépris de notre passé, la Fondation Legs et Mémoire saisit l'opportunité de cette occasion pour signaler l'impérieuse nécessité de nous réveiller, et ensemble de nous associer à travers des partenariats forts à tous ceux qui œuvrent et luttent désespérément dans ce domaine, à savoir les historiens, les cercles d'études comme la Société Internationale de Linguistique, le Centre d'Etudes des Civilisations Loango, l'Alliance Biblique du Congo, dont je viens d'apprendre qu'elle est en phase de terminer la traduction en vili de la Bible, l'Association des Terriens du Kouilou, le CREDO, les groupes traditionnels de musique (Ban'b libungu, ban'b siana, Lelo lelo, Tshi fumb' avec ses chansons révélatrices d'un sentiment de communauté en perdition, Li Mani li tsi, Bikumbi, Kotuka tu mok etc.)

C'est pourquoi je souhaite qu'ensemble, avec des institutions nationales et internationales telles que l'Institut Français et l'UNESCO entre autres, dans une volonté commune d'enclencher une dynamique de conscientisation à travers le livre, ce lien que la fondation Legs et Mémoire se propose de mettre à disposition de tous, cet outil incontournable de la connaissance qui a l'avantage de rester dans le temps, qu'ensemble disais-je, nous travaillions pour retrouver nos repères culturels mis à mal par une modernité mal assimilée.

Dans cette perspective et dans sa volonté de léguer à la postérité sa modeste part de vérité sur notre passé, la fondation Legs et Mémoire a décidé de construire à Bas-Kouilou sur la rive gauche du fleuve Kouilou et en face de l'Océan Atlantique, un bâtiment devant abriter son siège dans lequel sera incorporé un musée consacré à la conservation et à la restitution de notre patrimoine culturel sous la haute autorité d'un Conseil Scientifique garant d'en préserver l'authenticité.

Dans ce musée, outre les services de reproduction et de vente, seront exposées des collections d'œuvres d'art d'hier et aujourd'hui par souci de ne pas figer ce musée à un seul moment de notre mémoire. Des pièces témoins de notre temps y seront également installées pour être accessibles à tous et surtout aux enfants. Lieu de souvenir et de pèlerinage tout devra être fait pour attirer l'attention et la curiosité des visiteurs.

A quelques mètres de ce bâtiment, la fondation Legs et Mémoire, au lieu de regroupement des esclaves capturés dans la zone du Kouilou profond et ses environs avant leur embarquement à Loango, a décidé d'ériger une stèle, à côté de celle actuellement cassée par inadvertance pour marquer de façon pérenne cette dernière escale au passé douloureux où s'évanouissait tout espoir de revenir.

Il n'est pas exclu, m'avait dit mon père en m'autorisant à m'y installer, d'y trouver à quelques mètres des ossements humains, parce que beaucoup de compatriotes moururent à cet endroit soit de faim, de soif ou de souffrances après tant d'épreuves inhumaines. Ces deux édifices d'une valeur mémorielle et émotionnelle indiscutable pour la postérité doivent être soutenus par toute la communauté Loango et pourquoi pas, par celle qui nous réunit ce jour.

La fondation Legs et Mémoire dans son rôle déterminé de lanceur d'alerte et d'éveilleur de conscience, compte sur votre participation financière et morale à l'érection de ces deux monuments, preuve de notre détermination à briser les chaînes de notre silence coupable à transmettre aux générations futures notre passé et ainsi à transcender les rancoeurs cumulées au cours des siècles passés.

Tel est, chers invités, le capital de courage, de détermination et de confiance que du haut de mes 84 ans j'ai tenu à mettre ce jour à votre disposition dans l'espoir que, comme disait Cicéron « Il y a peu de choses qui soient plus importantes pour n'importe quel peuple que son histoire, sa culture, ses traditions et sa langue, car sans une telle connaissance, l'on demeure nu et sans défense devant le monde ». Oui nous devons agir ici et maintenant pour la reconquête de notre histoire, la réappropriation de notre culture, de notre patrimoine immatériel, de notre authenticité.

Je vous remercie

# COLLOQUE

# Loango

« QUELS HÉRITAGES ? »

« MUSÉE CERCLE AFRICAIN »

Contribution de Samuel Mabanza

Table ronde « Un essor des musées à Pointe-Noire et dans le Kouilou »

« MUSÉE CERCLE AFRICAIN »

Contribution de Samuel Mabanza

Table ronde « Un essor des musées à Pointe-Noire et dans le Kouilou »

Le Musée Cercle Africain est le fruit de la réhabilitation du Cercle africain transformé en musée. Il est le tout premier et l'unique à ce jour dans la ville de Pointe-Noire. Son histoire est fortement liée à celle du Cercle Africain. Pour la petite histoire, retenons que le Cercle africain a été construit en 1947. Ce fut à cette époque un haut lieu de rencontre de la bourgeoisie ponténégrine, un lieu d'échange, de partage et d'expression avant l'accession du Congo à l'indépendance. C'est ainsi qu'il servait à la fois de tribunal d'instance et de carrefour d'expressions culturelles.

Vers les années 1990, il est presque abandonné à son triste sort. Il devient un dépotoir, un lieu de stockage des marchandises des commerçants du grand marché et du marché de la frontière. En 2018 le Cercle Africain devient un musée appelé « Musée Cercle Africain ».



## COMMENT CELA A- T- IL COMMENCÉ ?

Soucieux de préserver et de protéger la mémoire de l'élite panafricaine et de ne pas voir disparaître progressivement l'histoire de la ville de Pointe-Noire qui doit être transmise aux générations suivantes, le Conseil départemental et municipal se consacre pleinement à l'idée de réhabiliter ce beau lieu qui jadis faisait la fierté de cette ville.



En 2012, il commence son action par l'acquisition de cet édifice auprès de l'association éponyme «le Cercle Africain» après quoi, un projet de réhabilitation est initié. Un partenariat de financement est conclu avec les sociétés TOTAL E&P CONGO et ENI CONGO. Le projet est intégré dans l'accord passé entre l'état congolais représenté par les ministères des hydrocarbures et de la culture et des arts et la société ENI CONGO pour la mise en œuvre des projets culturels

La cérémonie de la pose de la première pierre pour la réhabilitation de ce bâtiment a eu lieu le 20 avril 2017 sous le patronage du ministre des hydrocarbures en présence de certaines personnalités administratives et politiques.

Confiée à la société MBTP, le début effectif des travaux de réhabilitation de cet édifice a lieu le 11 juillet 2017 pour une durée prévisionnelle d'un an.

Un comité de suivi du projet composé des représentants des sociétés TOTAL E&P CONGO et ENI CONGO, des ministères des hydrocarbures et de la culture et des arts et bien entendu des représentants de la mairie, est chargé de suivre l'évolution des travaux.

Les directeurs départementaux des arts et lettres, du livre et de la lecture publique de Pointe- Noire avec celui du patrimoine et des archives du Kouilou représentant celui

de Pointe-Noire, sont invités à prendre part à une réunion à Eni Congo en vue de trouver des solutions quant à l'utilisation du bâtiment Cercle Africain réhabilité. Ainsi naît l'idée d'en faire un musée.

Alors le Cercle Africain devient un musée. Pour préserver l'originalité de ce lieu, ce musée sera appelé « Musée Cercle Africain »

Plusieurs réunions se sont succédées au cours desquelles les problèmes d'organisation dudit musée étaient progressivement abordés à savoir :

- Le contenu de ce musée
- La gestion de ce musée
- Le fonctionnement de ce musée

Des solutions à ces problèmes avaient été trouvées tour à tour ainsi qu'il suit :

### **1- DU CONTENU DU MUSÉE**

Les représentants de la société ENI CONGO informent les participants que ce musée recevra un don d'objets d'arts constitués de statues et de masques de leur ancien directeur général M. Lucas Concentinho entre 2010 et 2013. Ce qui donne une opportunité au musée d'avoir déjà deux collections. Ensuite le musée étant à Pointe-Noire, parmi ses collections on compterait aussi une collection d'histoire. Pour cela, Monsieur Frédéric PAMBOU contacté par le directeur départemental du patrimoine et des archives pour le compte du projet s'était chargé de rédiger successivement l'histoire de Loango, du cercle africain, de la ville de Pointe-Noire, du chemin de fer et du pétrole. En juin 2018, au cours d'une réunion, le directeur départemental du livre et de la lecture publique M. Alphonse NKALA proposait que soit organisée à Pointe-Noire la première édition du salon de peinture avec pour objectif dès l'ouverture officielle du musée de :

Donner une visibilité aux artistes peintres du Congo ;

-Doter la ville de Pointe-Noire d'une vitrine qui l'ouvre au monde ;

30 artistes dont 27 de Pointe-Noire et 3 de Brazzaville avaient été conviés à l'organisation de ce premier salon de peinture. A l'issue de ce salon, le Musée Cercle africain a bénéficié d'une collection de peinture de 33 tableaux. La réussite de ce salon de peinture dépendait aussi de :

-la création d'un site web spécial Cercle africain et connexion wifi pour donner les informations au large public sur toutes les activités dudit musée ;

-la création d'un catalogue des artistes peintres participant au salon de peinture

-L'organisation d'un concours portant sur le choix du logo du musée. 25 sur 30 artistes peintres y ont pris part et un logo a été choisi parmi les 25.

A ce jour, le musée cercle africain compte 4 collections. Avec son outil informatique et sa connexion internet, le musée Cercle Africain est véritablement ouvert au monde, il fonctionne déjà en réseau.



## **2- DE LA GESTION DU MUSÉE**

Pour la gestion de ce musée, il avait été créée une fondation dénommée Fondation Musée Cercle africain. L'assemblée générale constitutive s'est tenue à la direction d'Eni Congo le 27 novembre 2018 au cours de laquelle les documents fondamentaux ont été adoptés. Ainsi, cette fondation compte 4 membres permanents qui sont la société ENI CONGO, la mairie de Pointe-Noire, le ministère de la culture et des arts et le ministère des hydrocarbures. La présidence de ladite fondation est assurée par la mairie de Pointe-Noire

## **3- DU FONCTIONNEMENT DE CE MUSÉE**

Un musée ne conserve à proprement parler que la matière alors il faut le doter d'un personnel qui l'anime. Pour cela, avant son inauguration, plusieurs dispositions devraient être prises notamment, la nomination par le ministère de la culture et des arts d'un conservateur, cette nomination devant être validée par le conseil d'administration de la fondation. Le conservateur du musée cercle africain avait été bel et bien nommé. La mise à disposition par la mairie à la commission technique des personnes qu'elle devrait former pour servir de guide le jour de l'inauguration. Force est de constater que cela n'a pas été fait.

Pour combler ce manquement, les visites guidées le jour de l'inauguration étaient assurées par :

- dans le grand bâtiment le directeur départemental du patrimoine et des archives accompagné de 2 jeunes bénévoles

- à l'extérieur par le directeur départemental du livre et de la lecture publique lui aussi accompagné de 2 jeunes bénévoles.



## QUE RETENIR DE TOUT CELA ?

Le musée cercle Africain est victime d'une lenteur administrative. En effet la fondation qui devrait nommer le personnel dudit musée n'a pas encore vu le jour. Depuis décembre 2018, les documents fondamentaux sont encore en cours de visa et signature au Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation. Cette situation nuit au fonctionnement du musée. Le conservateur nommé depuis novembre 2018 par Monsieur le ministre de la culture et des arts n'a jamais été installé puisque cette nomination doit être validée par le conseil d'administration de la fondation qui n'existe pas encore.

Malgré cette difficulté, le musée fonctionne avec ses bénévoles depuis le jour de l'ouverture. Quelques notions de muséographie leur ont été enseignées sur la conservation des collections et l'accueil des publics

Le musée ouvre ses portes tous les jours à 9 heures et les referme à 20 heures sauf les lundis. Outre les visites guidées, dans l'optique de poursuivre avec la promotion de nos artistes, après la fermeture du salon de peinture, un calendrier culturel a été élaboré permettant aux artistes de venir tour à tour faire des expositions-vente de leurs œuvres.

Le musée Cercle Africain est d'une approche esthétique type musée des beaux-arts. Ce musée a besoin de compléter ses collections qui prendront en compte toutes les cultures de sa population environnante. Aux collections qui existent, on y ajouterait : les modes de vie, la poterie, la vannerie etc. Pour ce faire, une mission de collecte

s'impose. Pointe-Noire est une ville métissée, multiculturelle et le musée a besoin de toutes les catégories de public car sa pérennité en dépend. Et ce n'est que de cette manière que la population pourra s'approprier ce musée.

Au moment où l'on parle de plus en plus de la restitution des biens arrachés à l'Afrique, les musées Mâ Loango de Dioso, rénové avec la construction des nouveaux bâtiments, et du Cercle africain sont les bienvenus. Le principe de restitution étant acquis, il n'est plus question pour notre pays de perdre du temps, les structures d'accueil sont là. Alors il faut désormais agir pour que nos biens nous soient effectivement restitués.

Je vous remercie de votre aimable attention !



# COLLOQUE

## Loango

« QUELS HÉRITAGES ? »

« PROJETS EN COURS »

Contribution de Frédéric Pambou

Table ronde « Un essor des musées à Pointe-Noire et dans le Kouilou »

### « PROJETS EN COURS » CONTRIBUTION DE FRÉDÉRIC PAMBOU

Table ronde « Un essor des musées à Pointe-Noire et dans le Kouilou »

#### **MAISON DE LA RÉPUBLIQUE**

Ce projet est initié et piloté par la Préfecture de Pointe-Noire. Il s'agit de réhabiliter le bâtiment de l'actuelle école paramédicale Jean Joseph Loukabou, bâtiment qui s'impose par son architecture coloniale particulière puisqu'ayant servi de 1950 à 1958 de Palais de l'Assemblée Territoriale du Moyen-Congo.

C'est en ce lieu que fut proclamé le 28 Novembre 1958, la République du Congo.

#### **MUSÉE MARITIME "KAMANGO"**

Projet initié depuis 2003 par le Ministère du Transport Maritime et de la Marine Marchande se justifie entre autres, par le fait que le Congo dispose de 170km de côte maritime, d'un port en eau profonde qui fait de lui un pays de transit et de la forte charge historique de sa côte et de ses villes (Pointe-Noire, Pointe Indienne et Loango) qui ont été des ports de traite liés à l'esclavage.

#### **MUSÉE DE L'ÉVANGÉLISATION À LOANGO**

Dans le cadre de la réalisation du projet Willmote, il s'agira de reconstruire l'Eglise de Loango (première église du Congo construite en 1883) et d'en faire un musée de l'évangélisation suivie de la réhabilitation de son jardin d'essai avec de très nombreux arbres fruitiers : cannelliers, girofliers, manguiers, jacquiers, jambosiers, goyaviers, arbres à pains, corossoliers, cocotiers...

#### **MUSÉE DE LA ROUTE DE L'ESCLAVE DE LOANGO**

En attendant la construction du centre de mémoire (projet Willmote). Avec la partie déjà réalisée de la Route de l'Esclave de Loango ; il y a lieu d'y ériger un petit musée de site.

#### **MUSÉE ALTERNATIF PRIVÉ SOUVENIRS D'ENFANCES DE DIOSSO**

Ce musée existe à Diosso et est à mettre au crédit d'un privé qui l'anime avec passion.

## **MUSÉE DE LA VILLE DE POINTE-NOIRE**

Ce projet est une initiative longue date de la municipalité de Pointe-Noire.

## **MUSÉE COMMUNAUTAIRE DES CIVILISATIONS LOANGO DE TCHIOBO**

C'est un projet associatif qui attend d'être réalisé.

Tous ces projets intègrent le champ des préoccupations du Wamp (West African Museum Program) en matière des musées avec la constatation suivante que : « la dernière décennie a vu la création de nouveaux musées privés, régionaux et communautaires avec une tentative de réappropriation de leur culture et de leur histoire par les communautés locales.

Les musées privés et communautaires à travers leur flexibilité, leur capacité à promouvoir l'implication des communautés et leur connaissance de l'environnement local doivent être considérés comme des partenaires pour la mise en place de programmes novateurs.

# COLLOQUE Loango

« TOURISME CULTUREL, TOURISME MÉMORIEL, DÉVELOPPEMENT LOCAL »

MOTS DE BIENVENUE  
Par Didier Mavouenzela

## MOTS DE BIENVENUE PAR DIDIER MAVOUENZELA

Monsieur le Préfet du département de Pointe-Noire ;  
Monsieur le président honoraire de la chambre consulaire de Pointe-Noire ;  
Madame la directrice de l'Institut français du Congo à Pointe-Noire  
Monsieur le chef de service d'action culturelle et de coopération de l'Ambassade de France au Congo  
Mesdames et messieurs les intervenants  
Mesdames et messieurs les participants ;

J'ai plaisir, au nom du bureau de la chambre consulaire de Pointe-Noire, à formuler à votre endroit un ardent souhait de bienvenue dans cette salle, cadre d'échanges multidisciplinaires, mémoire d'ambitions portées dans les domaines les plus divers. Aussi, c'est avec un réel enthousiasme que notre institution abrite une séquence majeure de ce colloque dédié à un pan important de notre histoire. L'histoire et l'héritage multiforme de Loango, lieu de commerce triangulaire et donc site de déportation d'esclaves.

Mesdames et messieurs Je ne puis m'empêcher de lire, dans nombre d'yeux présentement tournés vers ma personne, une insistante lueur interrogative. Qu'est-ce qu'une chambre, établissement à caractère économique, va – telle faire sur le terrain culturel et mémoriel et de surcroît dans le Kouilou ? La réponse est des plus évidentes. Notre chambre consulaire a un champ de compétence territoriale étendu au département du Kouilou. Fort de cette empreinte, nous avons pour mandat de promouvoir l'attractivité de notre territoire.

Ce combat de l'attractivité, devenu un enjeu économique crucial, peut être gagné en mettant en avant les potentialités économiques liées à la géographie mais également à la culture et à la mémoire en œuvrant à l'essor du tourisme culturel et mémoriel. Ce colloque est donc pour nous une perspective tracée dans ce secteur qui ne demande qu'à être mis sur orbite pour un décollage aux promesses garanties.

La charge culturelle et mémorielle de la localité de Loango associée aux curiosités touristiques dont elle est immensément dotée peut en effet nous ouvrir la voie d'un véritable circuit touristique, devenant ainsi une locomotive pour d'autres secteurs à l'instar de l'artisanat.

Et d'ailleurs, l'étude sur les potentialités économiques du Kouilou que nous avons menées, Monsieur le Préfet à votre initiative, l'a confirmé. Ainsi donc, avec votre permission Monsieur le Préfet, toutes les personnes présentes dans cette salle seront les bienvenues à la réunion de validation de cette étude.

C'est ici l'occasion de saluer votre engagement monsieur le préfet, et d'adresser mes sincères félicitations aux organisateurs, partenaires et intervenants de ce colloque, indubitablement porteur de lumières sur l'une de nos richesses endormies.

Que les échanges, par leur hauteur et diversité, puissent sublimer encore ces moments.

Je vous remercie.

# COLLOQUE

# Loango

« TOURISME CULTUREL, TOURISME MÉMORIEL, DÉVELOPPEMENT LOCAL »

« QUELLE VALORISATION DU PATRIMOINE CONGOLAIS ? »

Communication de Samuel Mabanza

Table-Ronde « Loango, un potentiel de développement économique ? »

## « QUELLE VALORISATION DU PATRIMOINE CONGOLAIS ? »

Communication de Samuel Mabanza

*« La protection ou la valorisation au titre du patrimoine n'est pas un label mais un dispositif législatif d'utilité publique basé sur des principes d'analyse scientifique. L'intérêt patrimonial d'un site par exemple s'évalue en examinant un ensemble de critères historiques, artistiques, scientifiques et techniques. Les notions de rareté, d'exemplarité et d'intégrité doivent être prises en compte. C'est à partir de ces critères qu'on peut attribuer à un bien du patrimoine, une valeur universelle exceptionnelle, et lui définir une politique efficace de protection et de valorisation »*

### INTRODUCTION

Le Congo possède un patrimoine riche et diversifié.

Il est disséminé partout dans toute l'étendue du territoire national. Il s'agit pour les professionnels du patrimoine de parcourir les 342000km<sup>2</sup> de la superficie du Congo pour chercher à le connaître à travers sa localisation et son identification. Après cette opération, une campagne d'inventaire du patrimoine répertorié devra être organisée pour mieux le connaître car, l'inventaire représente une source incontournable de connaissance qui permet de mieux connaître, gérer et valoriser notre patrimoine. Sa protection et sa valorisation en dépendent.

Après la définition des concepts valorisation et patrimoine nous tenterons de répondre à la question de notre thème « quelle valorisation du patrimoine Congolais ? » ensuite, une liste des biens et sites déjà répertoriés sera dressée avant de tirer ensemble les conclusions.

### DEFINITION DES CONCEPTS PATRIMOINE ET VALORISATION

#### A- DÉFINITION DU MOT PATRIMOINE

L'héritage légué aux collectivités pour le préserver et le transmettre aux générations suivantes est appelé patrimoine. C'est un ensemble de richesses du monde naturel, culturel et historique. Le patrimoine est un bien, une richesse commune, il ne peut

pas appartenir à une seule personne. Sa valeur est inestimable. Il ne peut être ni acheté ni vendu. En d'autres termes, le patrimoine est un ensemble des biens hérités des ascendants, ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants.

Entrent dans cette définition :

1- Le patrimoine culturel composé : des monuments, des ensembles, groupes de constructions isolées ou réunies en raison de leur architecture ou de leur intégration dans le paysage, les sites, œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, et les sites archéologiques, ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art, de la science, de l'esthétique, ethnologique ou anthropologique.

2- le patrimoine naturel composé : des monuments naturels constitués des formations physiques ou biologiques ou de groupes de telles formations ; les formations géologiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat des espèces animales et végétales menacées ; les sites naturels ou les zones naturellement délimitées, ayant aussi une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique, de la science ou de la conservation et de la beauté naturelle.

## **B- DÉFINITION DU MOT VALORISATION**

Valorisation vient du verbe valoriser qui signifie mettre valeur. La valorisation vise à mettre en valeur un patrimoine ou un bien en modifiant son état en vue de le rendre capable dans un délai fixé d'être utilisé ou de produire un revenu.

## **QUELLE VALORISATION DU PATRIMOINE CONGOLAIS ?**

Après l'indépendance, dans le domaine de la culture, le Congo s'était fixé un objectif, celui de protéger son patrimoine. Pour cela, un certain nombre de textes sont pris, à savoir : la loi n° 32/65 du 12 août 1965, donnant à l'Etat la possibilité de créer des organismes tendant au développement de la culture et des arts, notamment des musées ; le décret n° 68- 45 du 19 février 1968 fixant les modalités d'application de la loi 32/65 du 12 août 1965 ; les décrets 2001/520 et 2001/521 du 19 octobre 2001 portant création des zones de mise en défense pour la rénovation et l'aménagement de certains lieux dans les villes de Brazzaville et de Pointe- Noire.

Outre les textes nationaux, le Congo a ratifié certains accords et conventions de l'UNESCO, notamment: l'accord visant à faciliter la circulation internationale du matériel visuel et auditif de caractère éducatif et culturel, du 10 décembre 1948 à Beyrouth l'accord pour l'importation d'objets à caractère éducatif, scientifique ou culturel du 17 juin 1950, entré en vigueur le 21 mai 1952 ; la convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel et naturel du 16 novembre 1972 ; la convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des

expressions culturelles du 20 octobre 2005 ; la charte de la renaissance culturelle africaine du 24 janvier 2006.

Au regard de tous ces textes précités, il est judicieux d'affirmer que le Congo a une réelle volonté de se consacrer à la protection et à la valorisation de son patrimoine.

Pour les textes internationaux ratifiés, le Congo, à une certaine période, éprouvait des difficultés pour s'appropriier ces outils et en tirer le meilleur profit pour la sauvegarde et la mise en valeur de son patrimoine.

Toutefois, dans l'optique de poursuivre son objectif de protéger son patrimoine, le ministère de la culture et des arts, organe technique du gouvernement, avait mis en place une politique de gestion et de vulgarisation du patrimoine national à travers une législation et un renforcement des capacités.

Des lois y relatives avaient été votées par les deux chambres du parlement et promulguées par le président de la République et des séminaires de renforcement des capacités avaient été successivement organisés.

En 2010 deux lois sont promulguées à savoir :

-La loi n° 8- 2010 du 26 juillet 2010 portant protection du patrimoine national culturel et naturel ; la loi n° 9- 2010 du 26 juillet 2010 portant orientation de la nouvelle politique culturelle conduisant ipso facto à l'éclatement de la direction générale de la culture et des arts en trois directions générales parmi lesquelles la direction générale du patrimoine et des archives.

Autrement dit, le patrimoine devient une direction générale à part entière.

Dès 2011, la machine se met en marche avec l'organisation à Pointe- Noire du 16 au 27 mai de la première phase du deuxième programme de la préparation des propositions d'inscription sur la liste du patrimoine mondial initié par le fond pour le patrimoine mondial africain et conduit par l'école du patrimoine africain (EPA).

En 2012, le ministère de la culture et des arts, en partenariat avec le service de coopération et d'action culturelle près l'ambassade de France au Congo et l'Institut français du Congo, organisent du 10 au 21 septembre 2012 à Brazzaville un séminaire de formation sur les questions d'identification, de connaissance et de valorisation du patrimoine congolais. Ce séminaire était coordonné par Tristant GUILLOUX architecte urbaniste de l'état au centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques de Lyon, et monsieur Bernard TOULIER, conservateur général du patrimoine près le ministère de la culture et de la communication à Paris.

Au cours de ce séminaire le mot le plus prononcé était « l'inventaire », car la démarche d'inventaire constitue une étape nécessaire et essentielle de toute politique cohérente de gestion du patrimoine. Elle consiste à connaître ce qu'on a. c'est à partir de cette connaissance que peuvent être définies les orientations, les priorités et les actions concrètes de gestion efficace du patrimoine.

Bien menée, une campagne d'inventaire peut donner les résultats ci- après :

Sur le plan éthique, porter à la connaissance des Congolais que le Congo regorge un patrimoine inestimable qu'ils doivent protéger ; sur le plan communautaire, montrer aux populations environnantes qu'elles cohabitent avec une richesse naturelle culturelle et historique qu'elles doivent sauvegarder pour mieux le protéger

Sur le plan éducatif, enseigner et faire connaître aux jeunes les richesses naturelles, culturelles et historiques pour qu'ils se les approprient.

Sur le plan culturel, faire connaître le patrimoine dans tous ses aspects matériels et immatériels afin d'aider les populations à les sauvegarder.

Sur le plan touristique donner la possibilité aux professionnels du patrimoine de réaliser des circuits patrimoniaux pour faciliter et mieux orienter les guides touristiques

Sur le plan économique, le patrimoine constitue une donnée fondamentale de développement communautaire. Sa mise en valeur peut contribuer à la création de certaines institutions du patrimoine et susciter la promotion des artistes.

A l'issue de ces deux séminaires, deux binômes avaient été constitués pour préparer les dossiers d'inscription au patrimoine mondial de l'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango et du domaine royal de Mbé.

Le binôme de Loango se faisait encadrer par madame Claudine ANGOUE de nationalité gabonaise et experte du conseil international des monuments et des sites (ICOMOS). Malheureusement pour Loango ce binôme n'existe plus. L'homme était mort et la femme avait fait valoir ses droits à la retraite. Et ils n'ont jamais été remplacés jusqu'à ce jour.

La nature ayant horreur du vide, le site de l'ancien port d'embarquement des esclaves a subi certaines transformations avec la construction d'une nouvelle stèle, d'un hangar et d'un banc pour le compte de la route de l'esclave. Ces transformations diminuent considérablement les chances de son inscription sur la liste du patrimoine mondial avec la perte de son originalité et de son intégrité.

Par contre ces transformations, avec la réhabilitation de la portion de la route de l'esclave, peuvent susciter la création d'un lien entre les trois grandes institutions du



patrimoine de Loango qui sont le musée de Diosso où est écrite et contée l'histoire de l'esclave, la route de la pénitence qui prend son départ au musée et l'ancien port des esclaves où il existe encore quelques vestiges qui expliquent les conditions dans lesquelles étaient traités les esclaves avant leur embarcation.

Les professionnels du patrimoine devraient sans tarder profiter de cette opportunité pour élaborer un circuit touristique qui commencerait par le musée en suivant la route de la pénitence et se terminerait par l'ancien port d'embarquement des esclaves.

Depuis, le Congo a fait inscrire sur la liste du patrimoine mondial le tri national de la Sangha qui est un site naturel. Sur la liste indicative du patrimoine national:

- les sites culturels de l'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango, dans le Kouilou et le domaine royal de Mbé, dans le Pool.

- les sites naturels du parc national de Conkouati-Ndoulou dans le Kouilou et le parc national d'Odzala-Kokoua dans la cuvette ouest et la Sangha.

#### **LISTE DES BIENS ET SITES PATRIMONIAUX IDENTIFIÉS :**

- L'école de peinture Poto-Poto(Brazzaville)
- Le mémorial Pierre Savorgnan de Brazza
- La Basilique Sainte-Anne
- Les cataractes
- Le domaine royal de Mbé
- Les gorges de Diosso
- Le musée Mâ Loango
- Les chutes de Loufoulakari
- Le cirque de Nguela ou « Trou de Dieu » (pool)
- La maison du gouverneur de Makoua
- L'île Mbamou et ses villages sur pilotis
- Les grottes de Nkilantari
- Le parc national Odzala-Kokoua
- Le parc national Nouabalé-Ndoki
- Le parc Conkouati-Douli
- La réserve de biosphère de Dimonika
- Le sanctuaire des chimpanzés de Tchimpounga
- La baie de Loango
- L'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango

Au regard de tous ces textes législatifs, de toutes ces dispositions prises et de cette longue liste qui n'est même pas exhaustive, nous pouvons en théorie affirmer que le Congo se consacre à la protection et à la valorisation de son patrimoine.

Sur cette liste, un site naturel est inscrit sur la liste du patrimoine mondiale et 4 autres le sont sur la liste indicative du patrimoine national soit 2 culturels et 2 naturels. Parmi les sites inscrits sur la liste indicative, figure l'ancien port d'embarquement des esclaves qui a fait connaître à Loango l'une des pages les plus tragiques de son histoire.

Ce site qui est l'un des plus connus du Congo au niveau national et international, vous n'allez pas le croire ne bénéficie d'aucune protection.

Comme toute la baie de Loango, ce site est menacé par les érosions marines et, si aucune mesure n'est prise, sa disparition est imminente. Lorsque nous jetons un coup d'œil sur cette longue liste qui n'est même pas exhaustive on se dit tout de suite que le Congo dans le classement des destinations touristiques de l'Afrique occupe une place de choix.

Chose curieuse le Congo ne figure même pas parmi les 30 premiers et dans les destinations touristiques de l'Afrique centrale le Congo ne figure pas parmi les 3 premières.

A la question « quelle valorisation du patrimoine congolais » je répondrais en ces termes :

Le Congo dans le domaine de la valorisation du patrimoine a déjà fait un premier pas, mais le chemin qui reste à parcourir est encore très long pour atteindre ses objectifs. Rien ne peut se faire sans les hommes il faut donc des moyens humains auxquels il faut associer les moyens financiers et matériels.

Fait de cette manière, avec la mise en place d'une réelle politique de vulgarisation du patrimoine, le Congo atteindra son objectif.

Il ne manque pas au Congo des compétences nécessaires aussi bien à la conception qu'à la mise en œuvre technique des programmes d'inventaire (élément essentiel dans le processus de valorisation et de gestion du patrimoine)

Il suffit de mettre à leur disposition les moyens utiles pour réaliser des inventaires.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

*(Sources documentaires : wikipédia et documents des différents séminaires suivis)*

# COLLOQUE

## Loango

« TOURISME CULTUREL, TOURISME MÉMORIEL, DÉVELOPPEMENT LOCAL »

LE CAS DU SITE DE BAS-KOUILOU

Contribution de François-Luc Makosso

Table ronde « Loango, un potentiel de développement économique ? »

### « LOANGO, UN POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ? »

Table ronde en présence de Paul Adam Dibouilou, Préfet du Kouilou, François Luc Makosso, ancien ministre. Modération : Serge Bouiti Viaudo, consultant

#### CONTRIBUTION DE FRANÇOIS-LUC MAKOSSO : LE CAS DU SITE DE BAS-KOUILOU

Le sujet que vous me donnez l'opportunité de développer ce matin a déjà de ma part fait l'objet de plusieurs interventions adressées au Gouvernement.

Il est de notoriété publique que le site de Bas-Kouilou offre, mieux que d'autres sur le littoral, toutes les conditions nécessaires et suffisantes devant lui permettre de devenir un pôle de développement touristique émergent, en raison des atouts historiques, géographiques, écologiques et halieutiques dont la nature l'a généreusement doté, et ce moyennant la mise en œuvre de quelques conditions infrastructurelles et sociales.

#### ATOUS HISTORIQUES :

En effet, parce que ce site de convergence assis sur un espace qui met en symbolique la mer, l fleuve, la faune et la flore est le témoin des liens séculaires entre les diverses composantes humaines et des six districts du département du Kouilou.

Atouts historiques aussi, parce que Bas-Kouilou a accueilli sa part de vastes mouvements migratoires partis de l'Afrique de l'Est puis de l'Afrique Centrale en passant par la RDC, l'Angola (Cabinda) et Loango avant de s'éparpiller dans tout le département du Kouilou eu au-delà, sous la conduite, sur cet avant dernier parcours, d'un certain Mâ-kaï qui a découvert ce fleuve qu'il a appelé Kouilou, en souvenir de la rivière Kwilu dans le Kongo Central (RDC), un de leur lieu d'escale sur leur parcours, et dont le nom kaï ou kayes est porté par plus d'une dizaine de villages et repères historiques tant en RDC, au Cabinda qu'au Congo.

Atouts historiques enfin, parce que du 16ème au 18ème siècle, ce même site, cyniquement appelé « lieu de ralliement des esclaves en 1899 » par un certain

Moineaux fut en effet le lieu de regroupement des esclaves capturés le long de la côte maritime, à l'extérieur du département du Kouilou et au-delà avant le bord de la mer pour une destination inconnue.

### **ATOUPS GÉOGRAPHIQUES :**

Atouts géographiques, parce que Bas-Kouilou situé à 45 km de Pointe-Noire se trouve presque à mi-distance Nord-Sud-Est entre les districts de Nzambi, de Tchiamba Nzassi et de Kakamoeka, et représente un lien d'escale sur l'itinéraire des sites classés. Passage obligé avec son majestueux pont long de 337 mètres, sur le Kouilou et point de jonction et d'éclatement entre les divers clans et familles du Royaume de Loango, Bas-Kouilou est le carrefour incontournable entre les districts de Loango, de Kakamoeka, de Madingo-Kayes, et de Nzambi.

Porte du Mayombe, Bas-Kouilou permet l'accès par le fleuve au district de Kakamoeka et dont il a le devoir de favoriser le développement, ce district aux potentialités immenses dans tous les domaines énergétique, miniers, touristiques, agricole etc.

### **ATOUPS ÉCOLOGIQUES :**

Atouts écologiques, parce que bénéficiant d'un climat tropical et humide des plus agréables, tempéré par l'air marin, il devient doux grâce à ses admirables plages de sable fin et blanc, tout cela à l'abri des turbulences de la ville de Pointe-Noire.

Véritable rideau végétal à proximité des aires protégées propices à l'éco-tourisme, donc à tous les amoureux du tourisme de vision, de l'aventure, de l'évasion et du rêve. C'est le refuge privilégié de peuplement animal tels les gorilles, les chimpanzés, les singes. C'est ce qui justifie la présence de la fondation Jane Godal à la fois à Tchimpounga à quelques encablures de Bas-Kouilou et sa deuxième réserve sur une des îles du fleuve proche de Bas-Kouilou.

### **ATOUPS HALIEUTIQUES :**

Enfin, atouts halieutiques, parce que Bas-Kouilou, espace atypique avec son parc piroguier de pêche artisanale, tant sur la mer que sur le fleuve, avec son vin local « yonga » tant apprécié par les femmes enceintes en raison disent-elles de ses propriétés thérapeutiques pour des accouchements en douceur, c'est donc l'existence d'espèces de poissons de mer et d'eau douce très prisés et convoités (capitaine blanc, requin, dorade, machoiron, petit capitaine etc.) pêchés à proximité de l'embouchure qui donne à ces poissons un goût et une saveur particuliers.

C'est l'occasion de rappeler que c'est à Bas-Kouilou, il y a plus de trois décennies qu'à été pêché le tarpon le plus gros jamais pêché au monde (Revue Guinness Record) et où se déroulaient le plus grand concours de pêche.

## II – COMMENT VALORISER TOUS CES ATOUTS ?

Tous ces atouts naturels, si important soient-ils, ne sont pas suffisants, lion s'en faut, pour enclencher un développement économique du Département du Kouilou et permettre à Bas-Kouilou de jouer le rôle de site touristique de référence si d'autres conditions aussi essentielles qu'incontournables se sont pas réunies à savoir:

**1- L'EAU** - si cette denrée si indispensable paraît facile à trouver pour alimenter les divers projets déjà réalisés ou encore en cours comme le projet de construction par un opérateur privé d'un complexe haut gamme (5 étoiles), des forages de grandes capacités doivent être construits pour permettre à la population locale de bénéficier elle aussi de cette denrée et éviter ainsi sa marginalisation.

**2- L'ÉNERGIE** – c'est une vérité de la Palice que de dire qu'il n'y a de développement économique, là où il n'y a pas d'énergie et que cette responsabilité incombe exclusivement à la puissance publique pour permettre de booster toutes les bonnes volontés qui désirent s'installer. Ce manque d'énergie a fait que tous les promoteurs touristiques qui ont essayé de s'installer (NOVOTEL, RELAIS DE MATOMBI et moi-même) ont fini par mettre la clé sous le paillason quand on sait par ailleurs que le tourisme est une activité saisonnière et essentiellement tourné vers l'extérieur, un extérieur exigeant à la qualité des prestations à offrir.

**3- LA FORMATION** – la mise en œuvre d'une industrialisation du secteur du tourisme exige que probablement soit formés les hommes et les femmes chargés de l'animer et de le gérer. Cette formation est non seulement une exigence, mais la condition sine qua non de la mise en œuvre de toute autre politique viable de ce secteur transversal qui fait travailler directement ou indirectement tant d'autres secteurs tels que l'aéronautique, le ferroviaire, la route, l'automobile ( c'est-à-dire les loueurs d'autobus et taxi), l'alimentation (c'est-à-dire l'agriculture, la pêche, l'élevage), la restauration, les aéroports, les animateurs culturels, les arts, les photographes, les agences de voyages, les écoles hôtelières etc.

Le site du Bas-Kouilou peut abriter cette école de formation avec internat donc à demeure, dont j'ai esquissé le régime d'enseignement et le mode de fonctionnement dans une étude adressée au Gouvernement en 2009.

Ces conditions essentielles remplies, il incombera aux opérateurs privés de ce secteur de s'atteler à la valorisation du site de Bas-Kouilou afin de pérenniser la rentabilité de leurs entreprises, à travers l'exploitation judicieuse des atouts naturels ci-dessus signalés.

### CONCERNANT LES ATOUTS HISTORIQUES

J'ai entrepris de construire à Bas-Kouilou le siège de la fondation Legs et Mémoire avec l'idée d'y installer, outre les services de fondation, un musée qui recevra des

pièces d'une valeur historique indiscutable.

De même il est prévu de réhabiliter, juste à quelques mètres, la stèle mémorielle sur le lieu de regroupement des esclaves capturés dans le Kouilou profond et au-delà ainsi que sur la côte Atlantique.

Ainsi nous pourrons organiser avec l'appui des établissements scolaires et universitaires et pourquoi pas avec les grandes entreprises de l'axe des programmes de visite des lieux touristiques. Mieux, nous pourrons également attirer les visiteurs étrangers surtout les afroaméricains aujourd'hui à la recherche de leur pays d'origine, en raison de la charge historique et émotionnelle liée à ces lieux.

### **CONCERNANT LES ATOUTS GÉOGRAPHIQUES ET ÉCOLOGIQUES**

Il s'agira de concevoir un itinéraire prenant en compte tous les sites et lieux à vocation touristique de la région pour organiser des visites guidées. Seront mises à contribution, les réserves animales telles que TCHIPOUNGA de Jane GODAL et CONKOUATI ainsi que les nombreux sites situés le long du fleuve Kouilou (NFILOU, MAGNE, NGOTO, avec HELP de Mme Jamart, KAKAMOEKA et SOUNDA), celui de Diosso, les Gorges de Maître Vincent GOMES où existent des installations pour une clientèle d'affaires, puis le relais de MATOMBI.

Ainsi s'impose l'acquisition d'un bateau de plaisance et des moyens roulants confortables.

**ENFIN SUR L'ATOUT HALIEUTIQUE**, il s'agira :

- 1-** D'organiser les pêcheurs locaux en coopératives afin de leur donner les moyens d'amélioration de leur production.
- 2-** De renouer le contact avec l'association des pêcheurs Ponténégrins afin de reprendre l'organisation des concours internationaux de pêches.
- 3-** Le site comporte actuellement sept (7) étangs où sont élevés des carpes, des mulots, silures et des machoirons. Notre intention est d'organiser là aussi des concours de pêche pour les enfants avec des cannes à pêches pour aiguïser leur penchant vers le métier de pêcheur.
- 4-** Il est programmé la construction de quelques installations sportives : basket, beach volley, athlétisme, théâtre, concert, ballets etc....dans le but d'occuper la journée des visiteurs.
- 5-** Si les moyens sont disponibles pourquoi pas construire au bord du fleuve un espace approprié existant, un port de plaisance, c'est-à-dire une marina avec les divers sports nautiques actuellement recherchés.
- 6-** L'acquisition d'un bateau de tourisme pour les randonnées sur le fleuve jusqu'à KAKAMOEKA où les passagers pourront se livrer au tourisme de vision, d'aventure et de rêve, tellement les curiosités y sont ombreuses.
- 7-** Enfin, un demi-hectare de forêt est réservé pour abriter un zoo par l'introduction des petits animaux sauvages pour aiguïser la curiosité des enfants.

Vous l'aurez compris, l'objectif final de toutes ces actions promotionnelles qui tiennent compte de comment renouer le congolais et surtout les touristes étrangers avec la nature selon leur âge et leurs moyens financiers, est de diversifier les sources de recettes par la multiplication des prestations afin d'assurer une rentabilité pérenne et efficiente des structures touristiques de Bas-Kouilou, du Kouilou, et du Congo.

En conclusion, faire du site de Bas-Kouilou un pôle de développement émergent, générateur de richesse pour le pays tout entier, le point de mire d'un bond en avant de l'économie locale, telle est l'ambition que nourrit son géniteur qui remercie d'avance tous les contributeurs internes et externes, publics ou privés désireux de l'accompagner dans cette aventure.

Mesdames et Messieurs merci.

# COLLOQUE Loango

« TOURISME CULTUREL, TOURISME MÉMORIEL, DÉVELOPPEMENT LOCAL »

TABLE-RONDE « LOANGO ET LES ROUTES DE L'ESCLAVE »

Synthèse et Mot de Serge Bouiti-Viaudo

**TABLE-RONDE CONCLUSIVE EN PRÉSENCE DE MESDAMES COTTIAS, BEAUJEAN, BIDOU, ET MESSIEURS BOUITI-VIAUDO, PAMBOU ET NGANGA.**

## SYNTHÈSE

L'histoire de l'esclavage et de la colonisation représentent deux histoires majeures, internationales. Le site de Loango en est un témoignage très important. Le développement touristique lié à la mise en valeur du site et de son histoire ne peut que s'adosser à une préservation du site et à une médiation de l'histoire, via les musées, les archives. Les retombées économiques ne sont pas générées par les équipements culturels, mais par les équipements périphériques (hébergements, vente de produits etc.).

Pour asseoir ce développement, il faut d'abord mettre en valeur la richesse patrimoniale. Un point positif est la volonté contemporaine des chercheurs à travailler en réseau, depuis plusieurs continents. Le colloque a permis de nouer des contacts et enrichir ce travail sur les thématiques inspirant le colloque Loango. La convergence d'intérêt lors de la préparation du colloque a été spontanée, autant de la part des intervenantes, que des partenaires, ou du SCAC. L'urgence à mener des fouilles archéologiques, sur un périmètre à définir, est soulignée, ainsi que le classement, qui en l'état semble compromis. Toutes et tous se sont réjoui.e.s de l'initiative, de la haute tenue des échanges et communications, et de l'ambiance amicale qui a régné pendant ces trois journées.

## MOT DE SERGE BOUITI-VIAUDO

Madame la ministre du Tourisme et de l'Environnement,  
Mesdames et messieurs,

Pendant les trois jours du colloque Loango, nous avons suivi les exposés éclairés et éclairants des experts et échangé avec eux sur l'esclavage, sur le patrimoine mémoriel lié à l'esclavage, sur le patrimoine culturel et sur les potentialités de valorisation de ces patrimoines. So what? Comme disent les Anglais.



Et puis après ?

D'abord, les actes du colloque vont être publiés et mis en ligne, à la disposition du public.

Ensuite, nous allons réfléchir sur Loango 2.

Pour terminer, je soumetts à votre sagacité cette belle phrase de René Char, dans Les compagnons dans le jardin:

« Le réel, quelquefois, désespère l'espérance. C'est pourquoi, contre toute attente, l'espérance survit. »

Je vous invite, après ce colloque, à faire vivre cette espérance, parce que je crois à l'intelligence collective et à la fertilisation croisée :

c'est ensemble que nous allons réussir ce défi de reconquête et de valorisation de nos patrimoines mémoriels et culturels.

Merci à tous pour votre participation et vos contributions.

Rendez-vous est pris pour Loango 2, en 2020.

Je vous remercie.



Texte extrait des Actes du Colloques Loango 2019 - l'intégralité des Actes du Colloque -

# COLLOQUE Loango

« TOURISME CULTUREL, TOURISME MÉMORIEL, DÉVELOPPEMENT LOCAL »

## MOT DE CLÔTURE

Allocution de Madame Arlette Soudan-Nonault  
Ministre du Tourisme et de l'Environnement

## MOT DE CLÔTURE

*Allocution de Madame Arlette Soudan-Nonault, Ministre du Tourisme et de l'Environnement.*

Mesdames, Messieurs,

Alors que le privilège me revient de clôturer les travaux du colloque « Loango Histoire et Héritages » au terme de vos trois jours de travaux, je me dois avant tout de remercier celles et ceux qui ont rendu possible ce rendez-vous avec notre mémoire collective.

Merci donc à l'Institut français du Congo pour l'avoir initié et organisé ; merci à l'UNESCO et à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Pointe Noire pour s'y être impliqué ; merci à ce grand ponténégrin qu'est Serge BOUITI VIAUDO pour son partenariat si actif et déterminant ; merci à la Société Total qui a soutenu ce colloque et qui, je ne l'oublie pas, a permis que soit réhabilitée l'an dernier la stèle plus que centenaire de Diosso symbolisant l'emplacement de départ et d'arrivée des caravanes de captifs.



Merci enfin à tous les historiens, chercheurs, scientifiques qui ont irrigué ce colloque de leur savoir :

Catherine COQUERY-VIDROVITCH que l'on ne présente plus tant elle a accédé depuis longtemps au statut de référence et dont le dernier ouvrage s'intitule justement « Les routes de l'esclavage » ;

Gaëlle BEAUJEAN, responsable des collections Afrique au Musée du Quai Branly à Paris, au coeur de la problématique des restitutions patrimoniales ;

Myriam COTTIAS du CNRS où elle dirige le centre international de recherche sur les esclavages, mais aussi bien sûr nos compatriotes et spécialistes,

Frédéric PAMBOU, directeur du Centre d'études de civilisation Loango,

Joseph KIMFOKO, conservateur du Musée Mâ Loango et bien d'autres.

N'étant moi-même ni historienne ni chercheuse, je n'aurai pas la prétention de synthétiser vos travaux ni même d'en tirer les leçons. Mais vous permettez à la Ministre du Tourisme et de l'Environnement que je suis de m'attarder sur un point que je crois important : celui de la valorisation de notre patrimoine. Lieu névralgique du commerce triangulaire, site majeur d'embarquement de la traite négrière, sorte de supermarché où les puissances occidentales de l'époque, Portugais, Britanniques, Français, Hollandais, Danois venaient se servir en captifs, Loango représente à nos yeux une charge historique et émotionnelle énorme.

Notre chair, notre sang, notre esprit, notre âme ont été ici enchaînés, asservis, avilis, marchandisés, chosifiés, déportés à jamais.

Or, cet épice de nos douleurs passées qu'est le site de Loango est resté trop longtemps ignoré du monde et de nous-mêmes si on le compare à ces autres ports de la traite que sont Gorée, Ouidah, Elmina, Bimbia ou Calabar. Certes, dans le cadre de son projet « La Route de l'esclave », l'UNESCO a placé en 2008 le site de Loango sur la liste indicative du patrimoine culturel mondial, mais la mise en valeur a tardé à venir.

Hautement conscient de cette nécessité, le Président de la République, chef de l'Etat, Son Excellence Denis SASSOU-NGUESSO a lancé les bases d'un grand colloque international sur Loango et élaboré le projet ambitieux d'une cité africaine des arts entourée de musées en plein air, enchâssant le site dans un cocon culturel et mémoriel.

En attendant sa réalisation, il est plus que temps – et le Ministère dont j'ai la charge s'y emploie, à son niveau, avec ses moyens et l'aide de l'ensemble du gouvernement – d'impulser au Congo et en particulier à Loango ce que l'on appelle désormais le tourisme de mémoire. Comme chacun le sait, il existe de l'autre côté de l'Atlantique une forte demande de la diaspora africaine de remonter sur la trace de ses ancêtres et de se reconnecter avec son héritage et sa culture.

Le Sénégal, le Bénin, le Ghana ont investi dans leurs anciens sites de la traite pour profiter, n'ayons pas peur des mots, de ce marché en plein essor du tourisme mémoriel. Un marché certes, mais un marché vertueux, respectueux, équitable, durable en ce sens qu'il génère la valorisation de notre patrimoine et de nos structures d'accueil et qu'il profite aux communautés locales en termes de créations d'emplois et de développement des services.

Le temps presse.

Depuis la généralisation aux Etats-Unis de ces fameux kits de tests adn, les initiatives de pèlerinage et de retour aux sources se multiplient. Il existe même à Atlanta depuis quatre ans des « African Diaspora World Tourism Awards » récompensant les meilleures destinations et je reçois moi-même au Ministère de plus en plus de demandes d'associations afro-américaines désireuses de visiter les sites culturels du Congo.

Inscrire Loango sur la carte du tourisme de mémoire qui est un tourisme de vie, un tourisme participatif et un tourisme d'échanges est à la fois un défi culturel, un enjeu économique et social, mais aussi le meilleur hommage que nous puissions rendre à nos ancêtres et le meilleur antidote contre l'oubli.

Car ce qui s'est commis dans la baie de Loango entre le 16e et le 19e siècle n'était rien d'autre qu'un crime contre l'humanité.

Merci à ce colloque de nous l'avoir rappelé et d'avoir contribué à la connaissance de notre propre histoire.



## **ANNEXE**

<b>BIOGRAPHIES DES INTERVENANT.E.S</b>	<b>119</b>
<b>PRÉSENTATION DES MODÉRATRICES ET MODÉRATEURS</b>	<b>124</b>
<b>SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES DE LA COMMUNICATION D'ARSÈNE FRANCOEUR NGANGA, « LA COMPAGNIE ROYALE D'AFRIQUE ET LES COMMERÇANTS NÉGRIERS ANGLAIS SUR LA BAIE DE LOANGO »</b>	<b>125</b>
<b>II7-INVENTAIRE DU PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL KONGO/LOANGO DANS LES AMÉRIQUES ARSÈNE FRANCOEUR NGANGA</b>	<b>127</b>
<b>« PRÉSENTATION DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES »</b>	<b>132</b>

### CATHERINE COQUERY-VIDROVITCH



Historienne Catherine Coquery-Vidrovitch est une historienne spécialisée dans l'étude des traites en Afrique et de la période coloniale, professeur émérite de l'université Paris Diderot.

Ancienne élève de l'École normale supérieure de Sèvres et agrégée d'histoire (1959), elle soutient en 1966 une thèse de 3<sup>e</sup> cycle intitulée *Brazza et la prise de possession du Congo*. La mission de l'ouest

africain, 1883 - 1885 , sous la direction d'Henri Brunschwig (École pratique des hautes études), puis elle réalise une thèse d'État, intitulée

*Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires : 1898 - 1930* , en 1970.

Elle fonde et dirige, à la fin des années 1970, le laboratoire Connaissance du Tiers-Monde/Afrique, devenu en 2014, composante du Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques (CESSMA UMR 245).

Elle prend sa retraite en 2001 et devient professeur émérite.

Elle est membre du Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire, dont elle a été présidente en 200-2011. Elle a dirigé une cinquantaine de thèses d'histoire, dont celles de nombreux universitaires et personnalités politiques, africains et français. Ses travaux portent sur l'Afrique, les enjeux politiques de la colonisation ainsi que sur le concept d'impérialisme et de capitalisme en Afrique. Elle s'est notamment intéressée à la transition d'une activité commerciale exclusivement adossée à la traite, implantée sur les côtes atlantiques (Libreville, Loango) et le long des fleuves (Brazzaville, Ouesso), vers une activité tournée vers l'exploitation forestière et minière, accompagnée de l'installation d'une administration coloniale (1898 – 1930).

Elle postule, à partir de son observation des modalités politiques de cette transformation, que la mise en place de ces nouvelles structures économiques définit l'économie de l'Afrique contemporaine.

Elle s'intéresse également aux femmes dans le contexte colonial, essayant de mettre en valeur leur rôle et leur fonction dans la société. Elle est membre du bureau du CISH (Comité international des sciences historiques) de 2000 à 2005. Elle fait partie du conseil historique qui supervise la série documentaire *Les Routes de l'esclavage* , réalisée par Daniel Cattier, Juan Gélas et Fanny Glissant, en 2018 (diffusion et

production ARTE), travaux qu'elle complétera et publiera dans un ouvrage du même nom.

#### *Bibliographie sélective*

*Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires : 1898 - 1930 - 2001 (rééd. de 1972)*

*Histoire des villes d'Afrique noire : Des origines à la colonisation - 1993*

*Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique du XIXe au XXe siècle , Paris, Desjonquères, 1994*

*Des victimes oubliées du nazisme : les Noirs et l'Allemagne dans la première moitié du XXe siècle - 2007*

*Enjeux politiques de l'histoire coloniale - 2009*

*Petite histoire de l'Afrique : l'Afrique au sud du Sahara de la préhistoire à nos jours - 2010*

*Etre esclave : Afrique - Amérique, 15 e - 19è siècle - 2011*

*Le Rapport Brazza 1905 (introductions et annotations commentés) -e Passager clandestin - 2013*

*Les Routes de l'esclavage. Histoire des traites africaines VIe – XXe siècles - 2018*

*Direction et co-direction L'Afrique noire, de 1800 à nos jours - 2005 (1re éd. 1974)*

*L'Afrique et la crise de 1930 (1924 - 1938),*

*L'Afrique occidentale au temps des Français, colonisateurs et colonisés, c. 1860 1960 - 1992*

### **GAËLLE BEAUJEAN**



Responsable de collections Gaëlle Beaujean est docteur en anthropologie sociale et responsable de collections Afrique au musée du quai Branly-Jacques Chirac.

Sa thèse portait sur « L'art de cour d'Abomey : le sens des objets », à paraître au deuxième trimestre 2019 aux Presses du réel. Au musée du quai Branly-Jacques Chirac, elle fut commissaire de l'exposition L'Afrique des routes (janvier –

novembre 2017) et d'Artistes d'Abomey- Dialogue sur un royaume africain en 2009 et conseillère scientifique de l'exposition Objets blessés : la réparation en Afrique en 2007.

Dans un contexte plus généraliste, elle dispense un enseignement sur l'histoire des arts d'Afrique subsaharienne à l'Ecole du Louvre et participe régulièrement à des conférences et des colloques. Elle a également participé à l'élaboration du programme muséographique du futur musée d'Abomey en 2018.

### **SERGE BOUITI-VIAUDO**



Consultant Ingénieur de formation, Serge Bouiti-Viaudo est diplômé en 1982 après avoir suivi ses études à l'Ecole spéciale des Travaux publics, du bâtiment et de l'industrie. Il travailler 29 ans au sein du groupe Total, en tant qu'ingénieur méthode, ingénieur exploitation sur des installations off shore, responsable communication en filiale et en France dans la branche exploration production, coordonnateur développement durable en filiale et en France, conseiller du

directeur général de la filiale de Total Exploration Production au Congo. Il sera directeur de cabinet du Ministère congolais des hydrocarbures pendant 6 ans, avant de fonder SBV consulting dont il est le directeur général.

### **MYRIAM COTTIAS**



Historienne CNRS, LC2S (UMR 8053), CIRESC (USR 2002) Myriam Cottias est historienne du fait colonial, spécialiste de l'esclavage dans l'espace caribéen, directrice de recherches au CNRS (Centre national de la recherche scientifique), directrice du CIRESC (Centre international de recherche sur les esclavages), laboratoire international

associé réunissant des scientifiques français, brésiliens, canadiens, mexicains et sénégalais. Les recherches du CIRESC s'orientent d'une part, vers une histoire connectée des systèmes de traite et des esclavages sous un angle transcontinental, d'autre part, vers les sociétés post-esclavagistes. Elle dirige également la collection Esclavages chez la maison d'édition Karthala.

#### *Bibliographie sélective*

*Mayotte Capécia - Une femme des Antilles dans l'espace colonial français (1916 - 1955), avec Madeleine Dobie, Armand Colin, 2012.*

*Les traites et les esclavages - Perspectives historiques et contemporaines , avec Elisabeth Cunin et António de Almeida Mendes, Editions Karthala, 2010.*

*D'une abolition l'autre - Anthologie raisonnée de textes consacrés à la seconde abolition de l'esclavage dans les colonies françaises , Agone, 1999.*

### **PAUL ADAM DIBOUILLOU**

Préfet Paul Adam Dibouilou est né le 29 septembre 1957 à Dolisie. Diplômé de l'enseignement supérieur et de recherche en économie et finances en 1983, il obtient l'année suivante son diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en administration et gestion des entreprises publiques à l'Université Paris IX. Il a été, notamment, conseiller économique à l'Ambassade de la République du Congo en France, Maire de Dolisie (2008-2014), conseiller du directeur général de la Caisse congolaise d'amortissement en 2016. Il est Préfet du département du Kouilou depuis 2017.



### **JEAN-PIERRE ILBOUDO**



Haut fonctionnaire UNESCO Né au Burkina Faso, Jean-Pierre Ilboudo fait des études en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Bordeaux III. Il obtient son DEA en 1982, puis son Doctorat en 1992. Expert en communication, il intègre rapidement diverses organisations internationales, dont l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture à Rome

(1992-2006), Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles à Dakar (2007-2008). Au niveau national, il a assuré les fonctions de Directeur de la Radio nationale du Burkina Faso et de Secrétaire-général du Ministère de l'Information et de la Culture. Il rejoint l'UNESCO en 2008, où il sera successivement en poste à Yaoundé et en Namibie. Il est Chef de Bureau de l'UNESCO à Kinshasa et représentant de l'UNESCO en RDC depuis le 3 décembre 2018.



## JOSEPH KIMFOKO



Conservateur Joseph Kimfoko Madoungou, est né en 1958 à Boko-Songho dans le département de la Bouenza. Après des études de psychologie à l'Université Marien Ngouabi, il intègre le Musée national sous tutelle du Ministère congolais de la Culture et des Arts. Afin de compléter ses connaissances acquises par la pratique, il suit une formation d'une année à l'École du patrimoine Africain au Bénin. Il participe

à la création des musées régionaux d'Owando (département de la Cuvette) et de Diosso (département du Kouilou). En août 1983, il est nommé conservateur du musée Mâ Loango de Diosso, fonction qu'il occupe jusqu'à aujourd'hui. Le Musée régional des arts et des traditions Mâ Loango est installé initialement dans une ancienne résidence royale et inauguré le 10 avril 1982 par Jean-Baptiste Tati Loutard, alors ministre de l'Enseignement secondaire et supérieur, de la culture et des arts. Le Musée Mâ Loango est devenu depuis, un espace culturel et historique permanent, au service de la société et de son développement. Il a été transféré en août 2018 dans de nouveaux locaux, financés par Total E&P Congo.

## SAMUEL MABANZA



Fonctionnaire d'Etat Samuel Mabanza est fonctionnaire d'Etat depuis 30 ans, Directeur départemental du Patrimoine et des Archives du Kouilou, conseiller pour la création du Musée Cercle Africain.

## FRANÇOIS-LUC MAKOSSO



Ancien ministre, Président de la Fondation FLM Economiste de formation, François Luc Makosso a été, entre autres, directeur-adjoint de la Banque nationale de développement du Congo (BNDC), Garde des sceaux, Ministre de la justice, de la fonction publique et du travail, Ambassadeur de la République du Congo au BENELUX, Maire de Pointe-Noire, la capitale économique du Congo Brazzaville, conseiller spécial du Président de la République. Attaché

au patrimoine de son pays et à sa transmission, il fonde en 2019 la Fondation FLM (Fondation Legs et Mémoire).

## DIDIER SYLVESTRE MAVOUENZELA



Président de la CCIAM Didier Mavouenzela est chef d'entreprise, Président de la Chambre de Commerce d'Industrie d'agriculture et des Métiers de Pointe-Noire.

## ARSÈNE FRANCOEUR NGANGA

Enseignant Arsène Francoeur NGANGA, né le 27 mars 1974 à Brazzaville, est enseignant-chercheur en Histoire ancienne, membre du laboratoire d'Histoire et d'Anthropologie de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville (Congo).



Chercheur associé auprès du CERDOTOLA (Centre d'étude et de documentation sur les traditions et les langues africaines) de Yaoundé(Cameroun), membre de l'ICOMOS (Conseil international des sites et monuments historiques) et membre du New Netherland research Institute(NNI) de la New York Public Library (Etats-Unis d'Amérique).

Il a été consultant auprès du conseiller à la culture et arts du président de la République du Congo et membre du comité de pilotage pour l'inscription du site de Loango au patrimoine mondial de l'UNESCO (Direction des sites et monuments historiques du Ministère de la culture du Congo). Il est actuellement consultant auprès du Ministre du Tourisme et de l'Environnement de la République du Congo et a participé à la reconstitution du tracé de la route de l'esclave et à l'élaboration du circuit touristique de la route de l'esclave du Congo.

#### *Bibliographie sélective*

*La traite négrière sur la baie de Loango, pour la colonie du Suriname - 2017*

*Estéban Gomez et Mathieu Dacosta : Marins noirs sur l'atlantique (XVI e et XVII e siècles) - 2017*

*Monseigneur Dom Henrique Ne Kinu A Mvemba : 1495 - 1531 : Premier noir, Evêque de l'église catholique - 2018*

*Les origines Kôngo d'Haïti : Première république noire de l'humanité (à paraître en 2019)*

*Peuples et Civilisations Kôngo dans le sud de la république du Gabon , en collaboration avec Roland Mbinda Nzaou (à paraître en 2019)*

#### **FRÉDÉRIC PAMBOU**



Expert en patrimoine culturel africain et Loango, président honoraire du Centre d'Etudes des Civilisations Loango, Psychologue de formation, Frédéric Pambou a été révélé par Radio France Internationale comme auteur dramatique, dont il a été plusieurs fois finaliste du concours d'écriture dramatique. Cela lui a permis de bénéficier de résidences

d'écriture au Festival International des Francophonies en Limousin et au Festival de la Luzèges. Ses pièces ont également été mises en espace au TILF (Théâtre international de Langue française), et ont été présentées lors de tournées en Afrique. Elles sont conservées à la Bibliothèque multimédia de Limoges.

Homme de culture accompli, tour à tour co-animateur des émissions littéraires « Sur le podium » à la radio, et « Autopsie » à la télévision du Congo. Critique littéraire, préfacier, il publie régulièrement des articles culturels dans la presse internationale et nationale, et a occupé de hautes fonctions administratives au sein de l'Union des Ecrivains Congolais (U.E.C.-U.NEAC) et du Ministère de la Culture et des Arts. Responsable associatif (Centre d'Etudes des Civilisations Loango), il a été à l'origine de l'éclosion de plusieurs talents littéraires. A l'issue d'une formation à l'Ecole du Patrimoine africain de Porto-Novo au Bénin (E.P.A), Frédéric Pambou s'affirme comme expert en patrimoine culturel africain et Loango. Il est également conseiller pour le Musée Cercle Africain, la Fondation Legs et Mémoire, et la Maison de la République.

## PRÉSENTATION DES MODÉRATRICES ET MODÉRATEURS

### FRANÇOIS CHIGNAC

Journaliste, Directeur d'Africanews Directeur de la chaîne d'information continue panafricaine Africanews.

Expert dans le développement éditorial, les médias et la production télé, François Chignac a assuré la correspondance et mené des couvertures de conflits, de scrutins électoraux, des interviews avec des leaders politiques, économiques et culturels dans la plupart des pays du continent africain (Afrique du Sud, Sénégal, Cameroun, Côte d'Ivoire, Emirats Arabes Unis, RDC, Mali etc.).

### BRIDGET UGWE

Journaliste, Africanews Bridget Ugwe est une journaliste franco-nigériane basée à Pointe Noire depuis deux ans. Après être passée par iTélé et LCI à Paris, elle rejoint Africanews en 2016, où elle présente la rubrique Culture. Bridget est également la fondatrice de Nigeria's Insights, une plate-forme d'information dédiée au Nigeria et à sa Diaspora.

### ALPHONSE NKALA

Alphonse Nkala est Directeur départemental du livre et de la lecture de Pointe-Noire. Parallèlement à ses fonctions administratives, Alphonse Nkala est écrivain.

### BENOÎT CARROT

Benoît Carrot est professeur de philosophie au Lycée Charlemagne. Il organise et anime régulièrement des débats ou café-philo, dans le cadre ou non, de ses fonctions d'enseignement.

### AURÉLIEN KAYA

Aurélien Kaya est journaliste à NTI radio et télévision. Connu également sous le nom de Soul Oro, il est un animateur très prisé du monde culturel, fin connaisseur de l'histoire musicale du Congo, entre autres.

### FABIENNE BIDOU

Directrice déléguée de l'Institut français du Congo à Pointe-Noire de 2015 à 2019



# SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES DE LA COMMUNICATION D'ARSÈNE FRANCOEUR NGANGA, « LA COMPAGNIE ROYALE D'AFRIQUE ET LES COMMERÇANTS NÉGRIERS ANGLAIS SUR LA BAIE DE LOANGO »

## 1-LES SOURCES & RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Entretien (le 28 mai 2017) avec Mr Frédéric Pambou, président du cercle d'études des civilisations du Loango et ancien secrétaire général de la communauté urbaine de Kibangu (Département du Niari en République du Congo).
- Entretien (le 03 juin 2017) avec Joseph Kimfoko Madoungou, Conservateur du Musée Maloango de Dioso, à Dioso (République du Congo).
- Echanges avec Harriet Braine, archives assistant au Musée royal de Greenwich (Musée Maritime National) de Londres (Angleterre) par poste électronique, (Le 21 juin 2017).
- Echanges avec Lorna Hyland, assistante du conservateur du Musée international de l'esclavage de Liverpool (Angleterre) par poste électronique, (Le 07 juillet 2017).
- Echanges avec « The Reference Staff » de la société historique de l'état du Rhode Island, basée à Providence, RI (Etats Unis d'Amérique) par poste électronique (Le 27 juin 2017).
- Batsikama (R.), 1999, L'ancien Royaume du Kongo, Paris, L'Harmattan. Barbot (J), 1732
- A Description of lower Africa, In: Churchill, J (1732): A Collection of Voyages and Travels 5, London. Berlin (I) et Harris (L), 2005,
- Slavery in New York, The new press. Bertrand (A M), 2011,
- The downfall of the royal African company on the Atlantic African coast in the 1720, Memoire de Master, Faculty of arts and science, Trent University, Peterborough (Canada). Birmingham (D), 1981,
- Central Africa to 1870: Zambezia, Zaire and the south Atlantic, Cambridge University press. Blackburn (R), 1998,
- The making of new world slavery: From the baroque to the modern: 1492-1800, Verso edition. Bouet-Willaumez(E), 1848
- Commerce et traite des noirs aux côtes occidentales d'Afrique, Paris. Buxton(T.F), 1895
- De la traite des esclaves en Afrique et des moyens d'y remédier, Paris. Churchill (A), 1732
- A Collection of Voyages and travels, VolV, Londres. Degranpré(L), 1801
- Voyage à la côte occidentale d'Afrique, 2 Vol. Donnan (E), 1930
- Documents illustrative of the History of the slave trade to America: volume I (1441-1700), Washington, D.C, Carnegie institution of Washington. Falola (T), 2007
- Encyclopedia of the middle passage, Greenwood publishing group. Galenson (D), 1986
- Traders, planters and slaves: market behavior in early English America, Cambridge university press. Gary(S), 2011
- Refinancing the slave trade with the Royal African Company in the Boom Markets of 1720
- Document. Grenouilleau (O), 2004, Les traites négrière . Essai d'histoire globale , Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », Paris.
- Grey (R), et Birmingham (D), 1970, Pre-colonial African trade: Essays on trade in central and eastern Africa before 1900, Oxford University Press. Hutchinson (M), 1881
- A report on the kingdom of Congo and surrounding countries, London. Johnson (D.A), 2000, Port Royal, Jamaica and the slave trade, Master of Art thesis, Texas A & M University. Kinlingray (D), 2007,
- Kent and the abolition of the slave trade: A County study, 1760 s-1807, Archaeologia cantiana, Vol 127.
- Klein (H), 1999, The Atlantic slave trade, Cambridge university press. Ligon (R), 1673A true and exact history of the island of Barbadoes, London, Peter Parker edition. Littlefield (D), 1981
- Rice and slaves: ethnicity and the slave trade in colonial South Carolina, university of Illinois press. Martin (P.M.)1972
- The external trade of the Loango Coast (1576-1870), Oxford University press. Martin (P.M.),
- "The Cabinda connection: A historical perspective», African affairs 76:302 (1977):48, 50. Matthew (D. M): Legitimate commerce "in the Eighteenth Century: The royal African company of England under the duke of Chandos, 1720-1726
- Myra(J), «History Beside the Fact: What we learn from a True and Exact History of Barbadoes ,»
- The Politics of Research , eds. Ann E. Kaplan and George Levine (New Jersey: Rutgers University Press, 1997). Morgan (K), 2007,
- Slavery and the British Empire: from Africa to America. NGANGA (A. F), 2018
- La traite négrière sur la baie de Loango, pour la colonie du Suriname, 2ème édition, Edilivre, Saint d'enis (France). O'Malley (G.E ),2014
- Final passages: The inter colonial slave trade of British America, 1619-1807, The university of north Carolina press. Palmié (Stephan), 2008
- Africans of the Americas: beyond the search for origins in the study of afro-Atlantic religions, Brill, Leiden. Pigafetta (F) et Lopes (D), 1591
- Le royaume de Congo et les contrées environnantes, traduit de l'italien, annoté et présenté par Willy Bal, édition critique révisée et complète, Chandeigne/Editions UNESCO, Paris 2002.
- Titre original: Relazione del Reame di Congo e delle circonvine Contrade trattadalli Scritti e ragionamenti di Duarte Lopez portoghese, roma 1591. Radburn(N. J), 2009, William Davenport
- The slave trade, and Merchant enterprise in eighteenth century Liverpool, memoire de master, University of Wellington(Australie), school of History. Ravenstein (E.G), 1901
- The Stranges adventures of Andrew Battell in Angola and the adjoining regions, London, The Hakluyt societies. Richardson (D), Dasilva (F.R), 2014
- Network and Transcultural Exchange: Slave trading in the south Atlantic, Brill Edition. Rinchon(D), 1929
- La traite et l'esclavage des Congolais par les européens, Wellesen, J.de Muster et fils. Rucker (W.C), 2006,
- The River Flows on: Black resistance, culture and identity formation in...early America, Louisiana state university press. Rawley

(J. A) EtBehrendt (S.D), 2005, *The transatlantic slave trade: A History*, university of Nebraska press. Savary Des Brulons(J) ,1723-1730  
*Dictionnaire universel de commerce*, Paris. Solow(B), 1985,  
*Caribbean Slavery and British Growth: The Eric Williams Hypothesis*, *Journal of Development Economics* 17, 99-115. Thornton (J.K), 1998  
*African and Africa in the making of the Atlantic world*, Cambridge university press. Thornton (J.K), Heywood (L.M), 2007  
*Central Africans, Atlantic creoles and the foundation of the Americas, 1585-1660*, Cambridge university press. Tuckey (J.T), 1933  
*Angola, the land of Blacksmith prince*, London-Toronto. Tuckey(J.K), Christen Smith,  
*Auguste Jean Baptiste Defauconpret (1818): Relation d'une expédition entreprise en 1816, sous les ordres du Capitaine (...)*, Paris, Libraire Gide Fils. Turner (L. D), 1949  
*Africanism in the Gullah dialect*, The University of Chicago press. Uring (N), 1726  
*A history of the voyages and travels of Captain Nathaniel Uring (...)*, London, printed by W.Wilkins, for J.Peele... Uring (N) 1725  
*A relation of the late intended settlement of islands of St Lucia and St Vincent in America (...)*, London, printed for J.Peele...  
UNESCO *General History of Africa, TomeV, Abridged edition*,  
UNESCO 1992 Vansina (J), 1990, *Paths in the rainforests: Toward a history of political tradition*, university of Wisconsin press. Van Zandt (C.J), 2008  
*Brothers among Nations, the Pursuit of Intercultural Alliances in Early America, 1580-1660*, Oxford university press  
William (E), 1944, *Capitalism and Slavery*, Chapel Hill, University of North Carolina Press.



# II7-INVENTAIRE DU PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL KONGO/LOANGO DANS LES AMÉRIQUES ARSÈNE FRANCOEUR NGANGA

## A-PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Danse ou rituel	Pays de l'Amérique	Observations
Tambour Loango	Venezuela	musique festive de l'état de Miranda au Venezuela
Tambor coriano(Tambour corian)	Venezuela, Bonaire et Curaçao	rythme en hommage à Ajé en papiamento, une langue ayant beaucoup de survivances du civil et kiyombe( Kikongo H10)...
Rythme Loango du Tambu	Curaçao	
Danse Congo	Panama et Haïti	
Congo Carnival	Panama	
Festival diablo y Congos	Panama	Célébré au mois de Mars
Festival Seu	Curaçao	Vient du mot kikongo Kisihu(la saison sèche)
Danse Malembe	Barlovento (Venezuela)	danser durant les festivités de San Juan Congo
Zamacueca	Danse nationale du Chili, Perou et Bolivie	Pour le musicien péruvien Nicomède Santa Cruz <sup>47</sup> , Zamacueca vient du kimbundu «Semba» (saluer) et « Cuque » (danser).
Candomble do Congo	Brésil	
Chica	Louisiane, trinité et Tobago, Haïti	
Danse Lundu	Brésil	
Danse ou rituel	Pays de l'Amérique	Observations
Les Congadas	Brésil	Célébration folklorique religieuse de formation afro-brésilienne, au cours de laquelle sont

<sup>47</sup> Nicomède Santa Cruz, 2004, Obras completas II, Investigacion (1958-1991), Libro en red, p.104.

		mises en lumière les traditions historiques et les coutumes d'Angola et du Congo avec des influences ibériques liées à la religiosité. La Congada rappelle le couronnement du Roi du Congo et de la reine Nzinga.
La Bomba	Porto Rico	Vient de Bumba, pour célébrer la divinité Bumba.
Tango	Argentine	<b>Ntango</b> est un mot qui a plusieurs significations. Selon le contexte dans lequel il signifie "soleil", "espace temps"..... Ainsi, la difficulté des Européens à prononcer ce mot donna naissance à la déformation en <b>Tango</b> . D'autres chercheurs comme Simao Souindoula parlent de la déformation de Tanga (Chanter en kikongo) en tango (hispanisé).
Candombe Danse	Uruguay	Le Candombe est essentiellement l'expression de la communauté noire de Montevideo (Uruguay). On en trouve traditionnellement des expressions dans l'ensemble de l'Uruguay et parfois en l'Argentine. Il est devenu depuis les années 1990 une expression de la jeunesse uruguayenne
Lando Danse	Pérou	Vient du kimbundu «lundu», elle est l'ancêtre de la danse Zamacueca
Rite mayombe	Haïti	
Rite Makaya	Haïti	
Rite petro-lemba	Haïti	
Rythme Nkita	Haïti	
Rythme Yayatikongo	Haïti	
Rite Congo	Haïti	
Palo Kimbisa	Cuba	Le terme Kimbisa signifie «effrayer, faire le spectre » en langue kikongo.

Palo Brillumba	Cuba	Le Palo Brillumba est une composante de la reglas congas, à coté du Palo Monte Mayombe. Le mot Brillumba vient du kikongo Krillumba qui signifie crane. On travaille avec des ossements et on invoque les esprits des morts.
Le Maracatu	(Brésil)	Rituel et danse en honneur du roi du Kongo

Danse ou rituel	Pays de l'Amérique	Observations
La Danzas Congo	Colombie	danse du carnaval de Barranquilla <sup>48</sup>
La Estatuila Congo	Colombie	danse du carnaval de Barranquilla
Tango Congo	Colombie	danse du carnaval de Barranquilla
Le grand Congo	Colombie	Chanson chanté lors du carnaval de Barranquilla
Changui	Cuba	Danse et musique
La Bembe	Cuba	Danse
Winti- Loango	Suriname	Rituel
Menndé	Guadeloupe	le rythme Menndé (Mindé), est traditionnellement attribué aux immigrants Kongo arrivés après 1848. La similitude est d'ailleurs grande entre le Menndé et certains rythmes Kongo actuels, tel que le Walla des lari du Congo-Brazzaville. Les différentes variantes du Menndé servent par ailleurs de base rythmique à la plupart des troupes du carnaval guadeloupéen.
Kumina	Jamaïque	Rituel

Le rara	Haïti	Pour Robert Farris Thompson <sup>49</sup> , « <i>rara</i> »,
---------	-------	--

<sup>48</sup> Selon Martin Orozco Cantillo, «*le carnaval de Barranquilla est un ballet de danses rituels Kongo* » :Primer encuentro de investigadore dei carnaval de Barranquilla: memorias», Fondo de Publicaciones de la Universidad dei Atlántico(1999).



		vient du mot Kikongo « <i>Wala</i> », une danse des Bakôngo. Le rara est une des grandes fêtes culturelles Haïtienne, qui se transmet depuis plusieurs générations et qui attire depuis plusieurs années de milliers de participants
La Bamboula	Haïti	C'est un mot Kikôngo qui se traduit par « <i>se souvenir</i> ».
La Juba	Haïti	Le mot Djouba vient du Kikôngo « <i>Dzuba</i> », une danse qui était pratiquée au Kôngo <sup>50</sup> . La Juba est la danse des fermiers et des paysans, qui célèbre la terre et ses fruits

## B-PATRIMOINE MATÉRIEL

Matériel	Pays de l'Amérique	Observations
Mas a Kongo	Guadeloupe	Le "mass a kongo" est un personnage de carnaval vêtu d'un short comme à l'époque des travailleurs des champs et enduit sur toutes les parties visibles du corps d'un mélange de mélasse et de suie.
Ngudi Ngoma	Guadeloupe	Dans le Gwo Siwo, le jeu s'organise de manière hiérarchisé entre le tambour basse du solo, deux fois plus long et plus large appelé « <i>Ngudi Ngoma</i> » littéralement Tambour mère.
Mwana Ngoma	Guadeloupe	petit tambour dans le Gwo siwo
Bamboula	Haïti	Tambour
Congo Mayor	République dominicaine	tambour majeur de la fraternité du st esprit de Villa mella.

49 Turner Richard Brent, 2016, Jazz religion (...), Indiana University Press, p. 40.

50 Raphael Batsikama, 1999, l'ancien royaume du kongo et les bakongo, l'Harmattan, p. 37.

<b>Matériel</b>	<b>Pays de l'Amérique</b>	<b>Observations</b>
Tambour Tibaka	Haïti	
La timbale Kongo	Haïti	De la française timbale, ce tambour est en général un cylindre de bois tendre d'un quart de mètre de long (et pour cette raison, appelé «Ka» dans certains lieux), couvert à chaque extrémité de peau de chèvre, tenu par des anneaux et des cordages.
Marimba	Brésil	Xylophone répandu en Amérique latine
Berimbau ou Gunga	Brésil	Arc musical
Nkembi	Cuba	bruiteur comportant des sonnailles (clochettes, grelot) attachées sur un bracelet.
Conga ou Tumbadora	Cuba	tambour tonneau jouée en général à main nue et associées au <i>ngoma</i> du Kongo
Tambor Yuka	Cuba	
Mpemba doti	Suriname	Kaolin blanc appeler Mpemba en pays kongo

## « PRÉSENTATION DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES »

En présence de : Catherine Coquery-Vidrovitch, Myriam Cottias, Gaëlle Beaujean, Arsène Francoeur Nganga .

### PRÉSENTATION DU CIRES

Le Centre international de recherche sur les esclavages a été créé sur initiative gouvernementale, sous la présidence de Jacques Chirac. Son ambition est de poser la question des esclavages au pluriel car chaque zone, Caraïbes, Afrique etc., a ses spécificités

Echanges sur la création d'un fonds dédié à l'histoire de l'esclavage et de la colonisation à la médiathèque de l'IFC de Pointe-Noire Un fonds dédié doit être attentif aux ouvrages sélectionnés. La réflexion et les recherches menées sur les esclavages dépendent des outils et de la temporalité de l'auteur. Certains ouvrages et la mise en lumière de certaines thématiques ne sont plus d'actualité. Ils peuvent avoir un intérêt en tant qu'archives, mais alors doivent être présentés comme tels. Il convient également de se poser la question des langues de publications. De même, la finalité d'un fonds doit être précisée. S'agit-il d'une bibliothèque universitaire, généraliste, de vulgarisation ? Dans le cadre d'un centre culturel, l'enjeu généraliste, conçu en fonction d'un public non spécialiste, doit être privilégié. Des ouvrages trop spécialisés n'auraient guère d'utilité. La mise en place d'une mallette pédagogique (mobile) pour aborder cette question, notamment avec la jeunesse, est intéressante, mais à condition de l'accompagner d'une médiation, donc d'une formation des médiateurs.

Les intervenant.e.s se disent prêts à faire part de recommandations bibliographiques.

### SUGGESTIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Catherine Coquery-Vidrovitch propose à la demande des participants une sélection dans ses nombreuses publications :

- Brazza l'explorateur - (tome 3) La petite histoire de l'Afrique, Catherine Coquery-Vidrovitch, La Découverte, 2011
- L'Afrique des routes (catalogue de l'exposition éponyme, dont Gaëlle Beaujean était la commissaire pour le Musée du Quai Branly), collectif, sous la direction de Catherine Coquery-Vidrovitch, coéditions Actes Sud, 2017

Myriam Cottias suggère quelques titres :

- Etre esclave : Afrique – Amériques , Catherine Coquery-Vidrovitch, Eric Mesnard, La Découverte, 2013
- Voix d'esclaves (paroles recueillies lors de procès), Dominique Rogers (dir.), Karthala, 2015
- 14 publications des éditions Karthala, en lien avec le CIRES :

éditions des recherches, permettant ainsi un accès public au travail des scientifiques.

Arsène Francoeur Nganga présente son livre :  
Les origines Congo d’Haïti , de Arsène Francoeur Nganga (Diaspora Noire)



*Myriam Cottias et Arsène Francoeur Nganga*

Gaëlle Beaujean annonce la publication imminente de sa thèse *L’art de cour d’Abomey, le sens des objets* , Gaëlle Beaujean, Les Presses du Réel, 2019

Résumé :

Conçue autour d’une anthropologie de l’objet, cette recherche propose de suivre le parcours d’objets royaux d’Abomey, ancienne capitale du royaume précolonial du Danhomè (Bénin actuel).

Y sont d’abord observés les intentions de cet art de cour sous les angles politique, militaire, historique, religieux et social de 1625 à 1890. Le Danhomè était très organisé sur le plan militaire. Dès le XVIIIe siècle, le royaume s’empara du port de Ouidah où les Européens organisaient déjà le trafic d’esclaves vers l’Amérique. Pourvoyeur de prisonniers puis de ressources agricoles, le roi instaura un système d’échanges et de visites à la cour pour ces partenaires commerciaux. Gaëlle Beaujean analyse comment les contacts laissèrent leur empreinte dans l’art royal. Les sources orales, écrites et iconographiques permettent de constituer le premier corpus d’objets de la cour, des regalia aux images vaudou, et les diverses impressions laissées aux commerçants, aux officiers, aux ambassadeurs et aux missionnaires.

Dans les années qui suivirent la Conférence de Berlin de 1885 sur le partage de l’Afrique, la France déclara la guerre au royaume et le conquit en 1894. Durant les

trois années de conflit, les militaires français saisirent de leur propre chef des objets royaux. Ce butin de guerre composera le deuxième corpus complété par des dons royaux pré coloniaux, des collectes des années 1930 et l'art de cour toujours présent à Abomey. La chercheuse analyse alors les transformations d'usage, de valeur et de place de ces objets depuis la chute du royaume jusqu'à aujourd'hui. Conservés dans des musées ou dans des collections privées à travers le monde, elle s'efforce de dégager les régimes de valeur et la polysémie de cet art de cour de sa conception jusqu'à sa localisation actuelle.

Suggestions de sites d'intérêt pour la recherche documentaire :

Musée du Quai Branly : [www.quaibranly.fr](http://www.quaibranly.fr)

CIRESC : [www.esclavages.cnrs.fr](http://www.esclavages.cnrs.fr)

Slave voyages : <https://www.slavevoyages.org>

Slave names : <https://www.slavevoyages.org/ressources/names-database>

Site national des archives d'outre-mer : [archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr/](http://archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr/)

---

**LE COLLOQUE EST DISPONIBLE SUR NOTE PAGE FACEBOOK**

L'IFC de Pointe-Noire remercie vivement

les intervenant.e.s qui ont manifesté un intérêt spontané pour le colloque  
les partenaires du colloque, soutiens indispensables à sa réalisation ses  
partenaires réguliers qui lui permettent de faire vivre la culture à Pointe-  
Noire les équipes qui ont activement pris part à la bonne marche de ces  
trois journées (de l'IFC de Pointe-Noire, de SBV Consulting, de la CCIAM)